National Defence | Défense nationale

CANADIAN ARMED FORCES | FORCES ARMÉES CANADIENNES

Ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes

Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026

L'honorable David J. McGuinty, C.P., député

Ministre de la Défense nationale

Canada

© Son Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Défense nationale, 2026

Numéro au catalogue: D3-41F-PDF

ISSN: 2560-8983

Also available in English under the title: 2025-26 Departmental Results Report

Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes

Table des matières:

- En un coup d'œil
- Message du ministre
- Résultats : nos réalisations
  - Responsabilité essentielle 1 : Opérations
  - Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat
  - Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense
  - Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir
  - Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités
  - Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables
  - Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime
  - Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et interventions
  - Services internes
- Considérations à l'échelle du ministère
  - Priorités gouvernementales connexes
  - Principaux risques
- Dépenses et ressources humaines
  - Dépenses
  - Financement
  - Faits saillants des états financiers
  - Ressources humaines
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Documents d'appui
- Dépenses fiscales fédérales
- Renseignements ministériels
- Définitions

En un coup d’œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son Plan ministériel 2025-2026 - Canada.ca.

Ces résultats cadrent avec les priorités énoncées dans la lettre de mandat du 21 mai 2025 émanant du premier ministre, ainsi qu’avec la vision, la mission, la raison d’être et le contexte opérationnel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Contexte opérationnel stratégique

Alors que la nature et la trajectoire des menaces mondiales continuent d‘évoluer et demeurent intrinsèquement incertaines, l’environnement de sécurité mondial auquel le Canada est confronté s’est considérablement détérioré. Le changement climatique, l’évolution des technologies et la concurrence stratégique persistante ont accru le rythme, la complexité et l’imprévisibilité des conflits. Les conflits en Europe et au Moyen-Orient, les perturbations du commerce mondial et l'intensification de la concurrence stratégique ont remis en question des hypothèses de longue date concernant l'ordre international et ont mis en évidence les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement mondiales et de la résilience des alliances. Dans ce contexte, la sécurité et la prospérité du Canada dépendent de sa capacité à défendre sa souveraineté et à contribuer de manière significative à la sécurité collective.

Face à cette situation, le gouvernement du Canada a accéléré les dépenses de défense pour l’année financière (AF) 2025-2026 à une échelle sans précédent afin de reconstruire, de réarmer et de réinvestir dans les Forces armées canadiennes (FAC). Par conséquent, le Canada a atteint l’objectif fixé par l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) consistant à consacrer 2 % du produit intérieur brut (PIB) à la défense au cours de l’AF 2025-2026, en avance sur les échéanciers prévus, renforçant ainsi son rôle d’allié engagé et crédible. Ces investissements ont également renforcé la contribution du Canada à la posture de défense collective de l’OTAN, notamment par le soutien aux opérations multinationales, le développement des capacités et l’amélioration de l’état de préparation au sein de l’Alliance.

Au-delà des résultats en matière de défense et de sécurité, ces investissements contribuent également à la réalisation d’objectifs plus larges du gouvernement du Canada en renforçant l’industrie nationale, en soutenant l’emploi qualifié, en stimulant l’innovation et en améliorant la résilience économique à long terme. D’importantes initiatives en matière d’achats, d’infrastructures et d’industrie renforcent les chaînes d’approvisionnement et les capacités industrielles canadiennes, tout en permettant au Canada de remplir ses obligations au sein de l’Alliance et de protéger sa souveraineté dans un monde de plus en plus contesté.

Principales priorités

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes a cernée les principales priorités suivantes pour 2025-2026 :

- Opérations et disponibilité opérationnelle ;
- Reconstitution ;
- Évolution de la culture ;
- Modernisation ;
- Gouvernance et conformité.

Faits saillants

Au cours de l'AF 2025-2026, le Canada a fait progresser ses engagements en matière de défense et a renforcé ses contributions à la défense collective de l'OTAN, par le biais de contributions obligatoires et d'investissements ciblés soutenant les opérations, les infrastructures et le développement des capacités de l'Alliance. Ces efforts ont amélioré l'interopérabilité, renforcé la défense collective et soutenu l'état de préparation des forces de l'OTAN dans un environnement de sécurité de plus en plus complexe.

- **Budget militaire de l'OTAN.** La contribution du Canada a permis le fonctionnement de la structure de commandement intégrée de l'Alliance et de ses capacités clés, notamment les systèmes de commandement et de contrôle, les systèmes d'alerte précoce aéroportés et les moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. Ce financement a également soutenu les opérations et missions de l'OTAN auxquelles participaient les FAC, contribuant ainsi directement à la préparation et à l'efficacité de l'Alliance.
- **Investissements de l'OTAN en matière de sécurité.** Dans le cadre de ce programme, le Canada a financé les infrastructures essentielles à la préparation opérationnelle de l'OTAN, notamment les aérodromes, les systèmes d'approvisionnement en carburant, les réseaux de commandement et de contrôle, ainsi que les capacités de surveillance. Ces investissements ont renforcé le développement des capacités à long terme et assuré la résilience des réseaux de soutien critiques nécessaires à la défense collective.
- **Capacités multinationales de l'OTAN.** Le Canada a soutenu un large éventail d'initiatives multinationales visant à renforcer l'interopérabilité et les capacités spécialisées au sein de l'Alliance, notamment les centres d'excellence, les états-majors déployables, les organisations logistiques et d'autres programmes collaboratifs qui améliorent l'efficacité de l'OTAN à opérer dans des environnements complexes. Dans ce contexte, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les FAC se sont attachés à renforcer les fondements d'une force moderne, adaptable et prête à l'action. Parmi les principaux domaines de progrès figuraient l'amélioration du recrutement et du maintien en poste du personnel militaire, le renforcement du maintien en puissance des flottes essentielles, l'avancement de grands projets d'investissement et d'infrastructure, ainsi que le renforcement des capacités de défense continentale et arctique. Les efforts visant à moderniser les systèmes numériques

et à améliorer les processus institutionnels ont permis une mise à disposition plus rapide et plus réactive des capacités de défense. Ensemble, ces résultats ont renforcé la préparation opérationnelle et la résilience, tout en développant les capacités nécessaires à la constitution de la force de demain, capable de faire face à des menaces en constante évolution dans un environnement mondial de plus en plus contesté.

Au cours de l'AF 2025-2026, les dépenses du MDN ont atteint 47,8 milliards de dollars, contre un montant initialement prévu d'environ 35,7 milliards de dollars. Cette augmentation reflète des investissements accélérés et ciblés visant à recapitaliser les FAC et à progresser vers le respect de l'engagement du Canada envers l'OTAN de consacrer 2 % du PIB à la défense, ainsi que le transfert de la Garde côtière canadienne sous la responsabilité du MDN.

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 47 799 781 227 $
- Nombre total d'équivalents temps plein (y compris les services internes) : 104 040

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses totales et les ressources humaines du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, consultez la section Dépenses et ressources humaines de ce rapport.

Sommaire des résultats

Voici un sommaire des résultats atteints par le ministère en 2025-2026 dans ses « responsabilités essentielles » (ses principaux secteurs d'activité).

Responsabilité essentielle 1 : Opérations

Dépenses réelles : 4 606 939 842 $
Ressources humaines réelles : 3 624

Au cours de l'AF 2025-2026, les FAC ont mené de front des opérations nationales, continentales et internationales à l'appui des priorités du Canada en matière de défense et de sécurité, tout en maintenant un commandement et un contrôle efficaces, malgré les pressions opérationnelles.

Les FAC ont maintenu une présence constante tout au long de l'année dans l'Arctique et le Nord, grâce au soutien des Rangers canadiens, à des opérations multi saisonnières et à la poursuite des progrès en matière d'infrastructures dans le Nord, renforçant ainsi la souveraineté et l'état de préparation.

Sur le plan national, les FAC ont apporté leur soutien aux autorités civiles lors de la deuxième pire saison de feux de forêt jamais enregistrée au Canada, grâce à de multiples déploiements dans le cadre de l'opération LENTUS. Un soutien supplémentaire a été fourni aux partenaires fédéraux et provinciaux, notamment pour les opérations de sécurité liées au sommet des dirigeants du G7 de 2025 et pour l'assistance aux forces de l'ordre et aux agences frontalières.

L'activité de recherche et de sauvetage (SAR) est restée intense, avec plus de 8 000 incidents coordonnés à l'échelle nationale. Les opérations ont été soutenues par des partenariats interinstitutionnels renforcés et par la mise en service opérationnelle de l'aéronef CC-295 Kingfisher, ce qui a permis d'améliorer les capacités et l'efficacité en matière de SAR.

Les FAC ont assuré sans interruption l'alerte aérospatiale et maritime pour la défense du Canada et de l'Amérique du Nord, en étroite coordination avec le Commandement de la défense

aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), le Commandement du Nord des États-Unis et les acteurs internationaux, afin de détecter, de dissuader et de répondre aux menaces émergentes.

Sur le plan international, les FAC ont continué de contribuer aux efforts de dissuasion de l'OTAN, ont poursuivi leur soutien à l'Ukraine dans le cadre de l'opération UNIFIER et ont maintenu une présence avancée dans la région indo-pacifique. Les FAC ont également mené des opérations d'application des sanctions, de lutte contre le trafic de stupéfiants et des opérations humanitaires dans le cadre d'autres missions, à l'appui des objectifs plus larges du gouvernement du Canada.

Dans leur ensemble, ces efforts ont démontré la capacité des FAC à maintenir des effets intégrés sur plusieurs théâtres d'opérations tout en soutenant la résilience nationale, la défense continentale et les engagements internationaux.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 1 : Opérations, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat

Dépenses réelles : 14 578 992 482 $
Ressources humaines réelles : 43 293

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a renforcé la préparation militaire afin de soutenir la capacité des FAC à mener de front des missions simultanées au pays et à l'étranger. Des pénuries persistantes de personnel et de matériel ont continué d'affecter la préparation globale des forces; toutefois, la hiérarchisation des efforts dans le cadre des contraintes existantes, associée à des investissements ciblés, a permis d'améliorer la préparation des FAC pour l'ensemble de leurs missions principales menées simultanément.

La Défense a également renforcé la manière dont l'état de préparation est planifié, prévu et mis en œuvre en développant des approches fondées sur les données et les faits pour la prise de décision et l'allocation des ressources. Ces efforts ont amélioré l'alignement entre l'orientation stratégique, la constitution des forces et les extrants opérationnels.

Parallèlement, les initiatives de transformation numérique ont amélioré la coordination au sein de l'Équipe de la Défense et accéléré la prise de décision relative à la gestion de l'état de préparation. Les FAC ont mené des activités d'entraînement et de préparation dans des environnements nationaux, continentaux et internationaux, en collaboration avec des partenaires gouvernementaux, des alliés et des nations partenaires, afin de maintenir l'interopérabilité et de renforcer l'état de préparation opérationnelle interarmées et combinée.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense

Dépenses réelles : 5 348 603 410 $
Ressources humaines réelles : 22 668

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser le recrutement et le maintien en poste grâce à des mesures ciblées en matière de rémunération et d'avantages sociaux, soutenues par les investissements du budget 2025 et alignées sur la stratégie *Notre Nord, fort et libre*. Les améliorations apportées aux salaires, aux indemnités et aux mesures d'incitation à la carrière, parallèlement à la modernisation continue des processus de recrutement et de gestion du personnel, ont renforcé la capacité des FAC à attirer et à maintenir en poste les talents sur un marché du travail hautement concurrentiel.

Ces mesures ont contribué à des gains mesurables en matière de constitution des forces. Les FAC ont continué à progresser vers leur cible de 101 500 membres en recrutant 7 310 membres de la Force régulière, dépassant ainsi la cible prévue de 6 957 et s'appuyant sur les solides résultats de l'AF 2024-2025, au cours duquel les cibles de recrutement avaient également été dépassées.

Parallèlement, la Défense a continué de s'attaquer aux défis persistants en matière du maintien en poste, notamment l'attrition en début de carrière et les pénuries de main-d'œuvre dans les métiers critiques. L'élargissement des mesures incitatives, l'amélioration des parcours de formation et d'évolution de carrière, ainsi que les initiatives visant à renforcer l'expérience des membres et la culture institutionnelle ont soutenu la reconstruction d'une force plus moderne, plus résiliente et plus durable.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 3 : l'Équipe de la Défense, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir

Dépenses réelles : 1 398 621 576 $
Ressources humaines réelles : 2 085

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont renforcé leur approche du Concept de force de l'avenir en favorisant une compréhension commune de l'environnement opérationnel futur, en collaboration avec leurs alliés et partenaires. La publication du premier concept militaire global a établi un cadre commun pour le développement et la conception des forces, améliorant ainsi la cohérence au sein de l'Équipe de la Défense et éclairant la planification future des capacités.

Parallèlement, la Défense a fait progresser la science, la technologie et l'innovation afin de renforcer l'état de préparation, la résilience et la capacité de la défense à faire face aux menaces émergentes. Des investissements ciblés ont permis de mener des activités de recherche et d'innovation pertinentes sur le plan opérationnel, en cohérence avec *les initiatives « Notre Nord », « Fort et libre »* et la Stratégie industrielle de défense du Canada, tandis que les efforts visant à accélérer la transition de l'innovation vers les opérations ont été intensifiés grâce à des programmes clés, notamment « Innovation pour l'excellence et la sécurité de la défense » et l'Accélérateur d'innovation de défense de l'OTAN pour l'Atlantique Nord.

La mise en place de nouvelles structures de recherche et d'innovation, notamment le Bureau de la recherche, de l'ingénierie et du leadership de pointe en innovation et en sciences ainsi que les

pôles sécurisés d'innovation de la Défense, combinée à la collaboration avec les alliés, les partenaires autochtones, l'industrie, le milieu universitaire et d'autres ministères, a renforcé la capacité de l'Équipe de la Défense à développer et à intégrer de nouvelles capacités. Collectivement, ces efforts ont consolidé les fondements du développement futur des capacités et amélioré la capacité des FAC à s'adapter à l'évolution des exigences opérationnelles.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités

Dépenses réelles : 12 480 883 081 $
Ressources humaines réelles : 3 483

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser la mise à disposition d'équipements et de capacités à l'appui des engagements pris par le Canada en matière de politique de défense dans le cadre des stratégies « *Protection, Sécurité, Engagement* » et « *Notre Nord, fort et libre* ». Les efforts ont porté sur la recherche d'un équilibre entre les exigences opérationnelles à court terme et le développement des capacités à long terme, tout en s'adaptant à l'évolution des priorités, notamment en mettant davantage l'accent sur la participation de l'industrie nationale et la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Les processus d'acquisition ont été modernisés davantage grâce à un recours accru aux approbations de contrats fondées sur les risques et à l'élargissement des pouvoirs de passation de marchés, ce qui a permis une progression plus rapide des acquisitions à faible risque. Les stratégies d'acquisition ont de plus en plus intégré des considérations plus larges, telles que les retombées économiques pour le Canada et les exigences de maintien en puissance à long terme.

Malgré un contexte opérationnel complexe, marqué notamment par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, des pressions inflationnistes et des contraintes de capacité industrielle, des financements supplémentaires et un engagement renforcé auprès des partenaires industriels ont permis de faire avancer les marchés prioritaires et les activités de maintien en puissance. Ces efforts ont favorisé une dynamique de mise en œuvre accrue et contribué à renforcer la base industrielle de défense du Canada.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

Dépenses réelles : 5 694 362 067 $
Ressources humaines réelles : 16 674

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser le renouvellement des infrastructures, le logement et la durabilité grâce à des investissements ciblés et à la gestion du portefeuille. Plus de 150 projets d'infrastructure ont été menés à bien dans les bases et les escadres, soutenant ainsi l'entraînement, le renouvellement des réseaux de services publics et la préparation opérationnelle. D'importants investissements d'équipement ont progressé à l'appui de la

modernisation du NORAD, de la future flotte de chasseurs, de la formation navale et des opérations spéciales. La planification des infrastructures dans le Nord a avancé avec l'achèvement du projet de plan régional de développement immobilier majeur pour le Nord, soutenu par des investissements ciblés dans les infrastructures municipales nécessaires.

La modernisation du parc immobilier et des logements s'est poursuivie, les cessions prévues ayant été menées à bien et la rationalisation des lieux de travail progressant dans la région de la capitale nationale. Le programme d'investissement en capital du parc résidentiel a avancé grâce à de nouvelles constructions, des rénovations et des acquisitions, améliorant ainsi la capacité d'accueil et l'état des logements.

Les systèmes informatiques de la Défense ont continué à soutenir l'efficacité du commandement, du contrôle et de la prise de décision au sein des FAC. Les progrès accomplis vers la mise en place d'une infrastructure numérique moderne, sécurisée et résiliente ont notamment consisté en une meilleure intégration à l'échelle de l'organisation, un partage d'informations renforcé avec les partenaires nationaux et alliés, ainsi que la poursuite du développement de systèmes d'information interarmées de commandement et de contrôle.

La modernisation de l'infrastructure numérique a progressé grâce à l'extension des capacités cloud, à l'amélioration de la connectivité et au renforcement des services organisationnels, ce qui a permis de réduire les risques et de soutenir la continuité opérationnelle. Collectivement, ces efforts ont amélioré la résilience et l'efficacité de l'infrastructure et des systèmes numériques de la Défense, soutenant ainsi l'état de préparation des forces et permettant la conduite d'opérations dans tous les domaines.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime

Dépenses réelles : 202 231 048 $
Ressources humaines réelles : 1 435

Au cours de l'AF 2025-2026, la Garde côtière canadienne (GCC) a fait progresser la navigation maritime afin de favoriser une navigation sûre, une efficacité dans le transport maritime et un accès fiable aux voies navigables du Canada. Les efforts se sont concentrés sur la modernisation des services de navigation afin de les aligner sur les normes internationales et sur le développement d'outils numériques fournissant aux marins des informations précises et en temps opportun. Ces améliorations ont permis de réduire les risques liés à la navigation, d'améliorer la connaissance de la situation et de favoriser la circulation en toute sécurité des navires dans les eaux canadiennes.

En étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux, le secteur privé, les collectivités côtières et les partenaires autochtones, la GCC a fait progresser des initiatives clés en matière de navigation numérique, notamment les services de navigation électroniques, un portail national d'informations sur la navigation et un « Avis aux navigateurs » axé sur le numérique. Les investissements dans des systèmes modernes de gestion et de surveillance du trafic ont également permis d'améliorer la connaissance du domaine maritime et la coordination des mouvements des navires.

La GCC a maintenu des services de navigation essentiels garantissant la sécurité et l'accessibilité des voies navigables, notamment celles qui sont indispensables à l'économie canadienne et au ravitaillement du Nord. La collaboration continue avec les partenaires autochtones et les communautés côtières a contribué à rendre les services de navigation plus inclusifs et mieux adaptés aux besoins, y compris dans les régions arctiques. Collectivement, ces efforts ont renforcé la sécurité, l'efficience et la fiabilité du système de navigation maritime canadien.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et interventions

Dépenses réelles : 1 829 864 415 $
Ressources humaines réelles : 4 832

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé sa capacité à intervenir en cas d'incidents en mer afin de protéger les personnes, l'environnement et les voies navigables du Canada. Grâce à sa préparation opérationnelle, à son personnel qualifié, à ses systèmes d'intervention modernes et à ses partenariats avec les communautés autochtones et côtières, la GCC a maintenu une capacité nationale permettant d'assurer une intervention efficace aux incidents de recherche et de sauvetage, à la pollution marine, aux navires dangereux et aux exigences en matière de sûreté et de sécurité maritimes.

La GCC a fait progresser les initiatives menées dans le cadre du Plan de protection des océans renouvelé afin de renforcer le principe du « pollueur-payeur », d'améliorer la gestion des incidents et de développer les capacités d'intervention au niveau local. Des outils et des processus améliorés ont facilité l'application de la réglementation et le recouvrement des coûts, tandis qu'un engagement accru auprès des communautés côtières et arctiques a permis d'améliorer la coordination, la communication et le partage d'informations, depuis la notification initiale jusqu'à la clôture de l'incident.

Parallèlement, la GCC a continué à mettre en place une flotte civile plus résiliente afin de respecter les normes de service établies. Les travaux de renouvellement de la flotte et de prolongation de la durée de vie des navires ont progressé afin d'assurer le maintien en puissance des opérations pendant les périodes de forte demande, grâce à des initiatives élargies en matière de formation et de préparation opérationnelle. La collaboration avec les partenaires autochtones a été encore renforcée grâce au soutien apporté aux capacités d'intervention menées par les communautés, à une participation accrue aux opérations et à la planification maritimes, ainsi qu'à la poursuite de la mise en œuvre d'approches de gouvernance collaborative dans toutes les régions. Collectivement, ces efforts ont renforcé la capacité du Canada à intervenir en cas d'incidents maritimes et à maintenir des opérations maritimes sûres et efficaces.

Pour plus d'informations sur les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes liées à la Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et interventions, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Message du ministre



L'honorable
David J. McGuinty
Ministre de la Défense nationale

À titre de ministre de la Défense nationale, je suis heureux de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026. Ce dernier donne aux Canadiens et aux Canadiennes, ainsi qu'au Parlement un aperçu clair de la façon dont les membres militaires et civils de l'Équipe de la Défense ont produit des résultats au cours d'une année marquée par une instabilité mondiale en constante augmentation, une concurrence stratégique accrue et des exigences croissantes à l'égard des institutions canadiennes de défense et de sécurité.

Respect de nos engagements envers l'OTAN

Cette année, le Canada a franchi une étape importante : il a atteint l'objectif de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) d'investir 2 % de son produit intérieur brut (PIB) dans la défense. Soutenus par plus de 9 milliards de dollars en nouveaux fonds, ces investissements nous aident à réinvestir pour rebâtir et réarmer les Forces armées canadiennes (FAC). L'atteinte de cet objectif place également le Canada sur la bonne voie pour atteindre la prochaine cible à long terme de l'OTAN, soit 5 % du PIB d'ici 2035.

Renforcement des capacités et de la disponibilité opérationnelle des FAC grâce à l'industrie et aux technologies canadiennes

En 2025-2026, nous avons lancé la toute première Stratégie industrielle de défense du Canada pour stimuler la production militaire nationale, accorder la priorité aux fournisseurs canadiens et créer des emplois. Pour appuyer cette démarche, nous avons créé la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense afin de réduire les formalités administratives, d'accélérer l'approvisionnement militaire et de travailler plus étroitement avec l'industrie de la technologie. Nous avons fait progresser des projets essentiels dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, de la surveillance et des systèmes de commandement numérique afin que nos troupes soient bien équipées pour affronter les menaces modernes. Pour accélérer le perfectionnement de capacités essentielles, nous avons investi massivement dans les systèmes d'attaque de précision à longue portée, la mobilité dans l'Arctique, la modernisation des systèmes logistiques, le renouvellement des capacités navales et la capacité de production de munitions, de sorte que les FAC demeurent prêtes, résilientes et équipées pour exercer leurs activités dans tous les domaines militaires.

Protection de l'Arctique et du Nord

Nous avons pris des mesures importantes pour défendre nos frontières nordiques et protéger la souveraineté du Canada. En effet, nous avons apporté d'importantes améliorations à notre système de surveillance et à notre infrastructure, conformément au Plan de modernisation du NORAD du Canada, lequel représente le plus gros investissement en matière de défense continentale depuis une génération. Dans la foulée de cette démarche, nous avons établi un partenariat avec l'Australie aux fins de la mise au point d'un système avancé de radar transhorizon afin de mieux repérer les menaces qui s'approchent de notre espace aérien et de nos eaux du Nord.

Nous avons financé de nouveaux centres opérationnels dans le Nord pour aider les militaires à exécuter et à soutenir des opérations dans l'Arctique, un processus que nous entreprenons en étroite collaboration avec nos partenaires autochtones et les collectivités du Nord. Nous avons mis de l'avant des projets d'infrastructure, de mobilité et de surveillance qui renforcent la capacité du Canada à détecter les menaces dans le Nord et à y réagir, tout en renforçant notre souveraineté et notre contribution à la défense continentale. La sécurité maritime s'est renforcée en septembre 2025 lorsque la Garde côtière canadienne s'est officiellement jointe au ministère de la Défense nationale.

Opérations et sécurité mondiales

Le Canada demeure fermement résolu à travailler avec ses alliés internationaux pour soutenir la stabilité mondiale. Il a prolongé l'opération REASSURANCE de trois ans pour continuer à diriger la brigade multinationale de l'OTAN en Lettonie, et il a prolongé l'opération UNIFIER jusqu'en 2029 afin de poursuivre l'entraînement des forces ukrainiennes. Il a également élargi l'aide militaire à l'Ukraine et continué de travailler en étroite collaboration avec les alliés et les partenaires pour renforcer la défense collective, renforcer les capacités et répondre aux défis émergents en matière de sécurité. Au-delà de l'Europe, le Canada a lancé l'opération AMARNA pour assurer la coordination avec nos partenaires du Moyen-Orient, en plus de déployer des forces navales et aériennes dans le cadre de l'opération HORIZON, qui vise à appuyer la sécurité dans la région indo-pacifique.

Soutien de notre personnel

Le Canada ne peut pas progresser sans le dévouement des personnes qui servent dans les FAC. En 2025-2026, nous avons procédé à la plus importante amélioration de la rémunération et des avantages sociaux des militaires depuis une génération, notamment les augmentations ouvrant droit à pension qui sont entrées en vigueur le 1er avril 2025. Nous avons modernisé la façon dont nous recrutons de nouveaux membres des FAC, augmenté notre capacité d'instruction et investi dans l'infrastructure et les systèmes de soutien nécessaires pour faire croître nos forces et améliorer notre état de préparation militaire. Nous avons également poursuivi notre travail en vue de créer un milieu de travail respectueux, sécuritaire et inclusif pour tous les membres de l'Équipe de la Défense.

Les réalisations soulignées dans le présent rapport témoignent du dévouement et du professionnalisme de l'Équipe de la Défense. Ensemble, ces investissements et ces initiatives renforcent la sécurité du Canada, protègent notre souveraineté et permettent aux FAC de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

L'honorable David J. McGuinty, C.P., député

Ministre de la Défense nationale

Résultats – nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle 1: Opérations
- Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat
- Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense
- Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l’avenir
- Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités
- Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l’information et infrastructure durables
- Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime
- Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et interventions
- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Opérations

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l’égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces ou les attaques visant le Canada. Aider les autorités civiles et les organismes d'application de la Loi, y compris la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale, à de catastrophes nationales ou à de grandes situations d'urgence; et mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Détecter, dissuader et défendre contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord, ou les attaques dirigées contre elle, de concert avec les États-Unis, notamment par l'intermédiaire du NORAD. Diriger et/ou contribuer aux forces de l’OTAN et aux efforts de coalitions visant à dissuader et de vaincre les adversaires, y compris des terroristes, afin d'appuyer la stabilité mondiale.

Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix internationales et des missions de stabilisation avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux. S'engager dans le renforcement des capacités afin d'appuyer la sécurité d'autres pays et les moyens dont ils disposent pour contribuer à la sûreté et à la sécurité des Canadiens à l'étranger. Aider les autorités civiles et des partenaires non gouvernementaux pour répondre en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence de grande envergure.



Image 1 : Opération LENTUS - Terre-Neuve

Des membres de l’Unité d’intervention immédiate de la Force opérationnelle interarmées de l’Atlantique prêtent main-forte aux efforts de lutte contre les feux de forêt de type III à Terre-Neuve dans le cadre de

l'opération LENTUS 2025-2026. Leur déploiement fait suite à une demande d'aide visant à appuyer les opérations de lutte contre les feux de forêt de la province.

Photo : Caporal Terry Day, Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Opérations.

Le tableau 1.1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.1 : Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des demandes d'aide auxquelles le Ministère répond	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %
% des éléments de force qui sont déployés dans les délais établis	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %
% de l'objectif fixé atteint dans le cadre d'opérations nationales	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations nationales	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations nationales	Mars 2026	2023-2024 : Objectif atteint 2024-2025 : Objectif atteint 2025-2026 : Objectif atteint

Le tableau 1.2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.2 : Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et sauvetage

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des interventions coordonnées maritimes, aéronautiques et interarmées qui sont jugées efficaces en cas d'incident de recherche et de sauvetage	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %
% des demandes d'assistance des services de recherche et de sauvetage aéronautiques des Forces armées canadiennes auxquelles le Ministère répond	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 99 % 2024-2025 : 99 % 2025-2026 : 100 %
% d'opérations de recherche et de sauvetage aéronautiques des Forces armées canadiennes qui satisfont les normes établies	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 95 % 2024-2025 : 93 % 2025-2026 : 96 %[1]

[1]Les délais d'intervention ont varié en raison des exigences de ravitaillement pour les missions de longue durée, des retards liés aux missions et des facteurs liés à la disponibilité opérationnelle des aéronefs. Les coordinateurs des opérations de recherche et de sauvetage (SAR) ont mobilisé toutes les ressources disponibles pour garantir que les interventions soient rapides, efficaces et bien coordonnées, ou qu'elles soient transférées à l'organisme compétent. Sur les 534 missions SAR, 512 ont respecté les échéanciers d'intervention.

Le tableau 1.3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.3 : La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des objectifs déclarés atteints par les opérations et exercices dans l'Arctique	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %

Le tableau 1.4 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « l'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.4 : L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des objectifs fixés atteints dans le cadre d'opérations continentales	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %
% des engagements et des obligations du Canada à l'accord du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et qui sont respectés	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 92,8 % 2024-2025 : 94,7 % 2025-2026 : 89,3 %[1]
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations continentales	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations continentales	Mars 2026	2023-2024 : Objectif atteint 2024-2025 : Objectif atteint 2025-2026 : Objectif atteint

[1] La cible n'a pas été atteinte en raison de plusieurs facteurs, notamment l'entretien et les conditions météorologiques qui ont affecté les taux de réussite des sorties, la fiabilité des communications et des effectifs inférieurs aux exigences. Toutefois, les inspections du NORAD ont abouti à une note globale « prêt à la mission ». La baisse observée par rapport à l'AF 2024-2025 peut s'expliquer en partie par des limites inhérentes aux rapports internes et par des facteurs classifiés qui restreignent l'analyse détaillée.

Le tableau 1.5 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les Forces armées canadiennes contribuent à un monde plus stable et paisible » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.5 : Les Forces armées canadiennes contribuent à un monde plus stable et paisible

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des opérations internationales qui atteignent les objectifs fixés	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 98 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 91 %[1]
Mesure dans laquelle les Forces armées canadiennes sont efficaces dans les opérations internationales	Les Forces armées canadiennes sont efficaces dans la conduite des opérations internationales	Mars 2026	2023-2024 : Objectif atteint 2024-2025 : Objectif atteint 2025-2026 : Objectif atteint

[1]Sur les 75 objectifs internationaux évalués, la plupart des opérations ont atteint leurs cibles. L'objectif global n'a pas été atteint en raison d'un environnement géopolitique en rapide évolution, qui a contraint les FAC à réaffecter leurs ressources logistiques entre les différentes opérations afin d'atteindre les objectifs et les effets essentiels.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Opérations en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense national et les Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les Canadiens sont protégés contre les menaces pesant sur le Canada et contre les attaques dirigées contre lui

Résultats obtenus

La défense du Canada et des Canadiens est restée la priorité absolue des Forces armées canadiennes (FAC) au cours de l'année financière (AF) 2025-2026. Les FAC ont maintenu la surveillance des voies d'accès au Canada, ont apporté leur soutien aux autorités civiles lors de situations d'urgence majeures et ont renforcé les capacités nécessaires pour détecter, dissuader et répondre aux menaces, grâce à des opérations nationales et au soutien des différents acteurs de l'Équipe de la Défense.

Surveillance et détection des menaces

Dans le cadre de l'opération LIMPID, les FAC ont continué à surveiller les domaines aérien, maritime, terrestre, spatial et cybernétique du Canada afin de détecter le plus tôt possible les menaces pesant sur la sécurité nationale. Cela a permis d'assurer une connaissance de la situation afin d'appuyer la prise de décision du gouvernement du Canada, de renforcer la souveraineté canadienne et de contribuer à la défense de l'Amérique du Nord.

Réponse aux situations d'urgence nationales

Les FAC sont également intervenues lors d'urgences nationales majeures dans le cadre de l'opération LENTUS, au cours de la deuxième pire année de feux de forêt jamais enregistrée au Canada. Environ 8,9 millions d'hectares ont brûlé à travers le pays, ce qui a entraîné une augmentation des demandes d'assistance militaire et exercé une pression considérable sur les ressources et l'état de préparation des FAC. Malgré ces sollicitations, les FAC ont continué à soutenir les autorités civiles dans plusieurs régions.

Infographie 1 : Opération LENTUS, Réponse aux urgences nationales



Parmi les principales activités, on peut citer :

- Le déploiement de plus de 170 membres des FAC pour évacuer 3 800 personnes de Norway House, Cross Lake et Pukatawagan, au Manitoba ;
- Le déploiement de plus de 70 membres des FAC pour soutenir l'évacuation de la Première Nation de Sandy Lake (Ontario), permettant ainsi le transport aérien de plus de 1 400 personnes ;
- Le déploiement de plus de 60 membres des FAC pour aider à l'évacuation de plus de 1 570 personnes de la Première Nation de Garden Hill (Manitoba) ;
- Le déploiement de plus de 100 membres des FAC pour soutenir la lutte contre les feux de forêt à Terre-Neuve-et-Labrador ;
- Le déploiement de capacités de lutte contre les incendies de type 3 et d'un soutien par hélicoptères dans le nord de la Saskatchewan.

Soutien à la sécurité nationale et aux événements majeurs

Les FAC ont appuyé les opérations de sécurité intérieure dans le cadre de l'opération CADENCE, contribuant ainsi aux efforts de sécurité déployés par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vue du Sommet des dirigeants du G7 de 2025 à Kananaskis, en Alberta. Le succès de cet événement de quatre jours a été rendu possible grâce à un travail approfondi de planification, de formation et de coordination mené par les FAC, démontrant ainsi l'état de préparation et la capacité d'adaptation nécessaires pour soutenir un événement international majeur organisé au Canada.

Les FAC ont également apporté leur soutien à leurs partenaires fédéraux lors de la visite royale de Son Majesté le roi Charles III et ont fourni un soutien en matière d'infrastructures et de logistique à la GRC et à l'Agence des services frontaliers du Canada dans le cadre de l'opération LONGITUDE et du Programme national d'intégrité des frontières.

Connaissance stratégique de la situation et soutien en matière de renseignement

La Défense a appuyé la prise de décision du gouvernement du Canada lors de crises nationales en cours ou émergentes en fournissant une connaissance stratégique de la situation, des analyses, des conseils militaires et des options d'intervention. Cela a permis une action gouvernementale coordonnée et a favorisé la fourniture en temps opportun d'orientations et d'autorisations. La Défense a également fourni un soutien en matière de contre-espionnage et de renseignement provenant de toutes les sources afin de protéger les intérêts du ministère de la Défense nationale et des FAC au Canada. En s'appuyant sur la collecte de renseignements souverains et alliés, la Défense a identifié et évalué les menaces provenant d'acteurs externes et a fourni en temps opportun des renseignements aux hauts responsables du MDN et des FAC ainsi qu'à d'autres ministères afin de favoriser une prise de décision éclairée.

Renforcement de la cyber-résilience et de la préparation opérationnelle

La Défense a renforcé la cyber-résilience et la préparation opérationnelle afin de contribuer à protéger le Canada et les FAC contre l'évolution des cybermenaces. Les activités d'assurance de la mission cyber ont permis de veiller à ce que les activités hostiles dans le cyberespace ne compromettent pas les opérations militaires ou les infrastructures de défense critiques, ni n'affectent la capacité des FAC à soutenir les opérations nationales et internationales.

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a élaboré une stratégie d'assurance des missions cybernétiques des FAC et a fait évoluer les ordres et directives administratifs de la Défense afin de clarifier les pouvoirs et les responsabilités et de soutenir la cyber-résilience dans l'ensemble des opérations.

Parmi les principales activités, on peut citer :

- Le renforcement de la cyber-résilience au cours de l'opération HORIZON grâce à des activités et à des formations ciblées à l'appui des opérations maritimes ;
- La mise en place d'une formation cyber avant le déploiement dans le cadre de l'opération REASSURANCE afin d'accroître la sensibilisation aux menaces cybernétiques et la résilience du personnel déployé ;
- L'organisation du premier atelier « Digital Fortress » visant à renforcer la résilience et la capacité de survie des infrastructures de la Défense face aux menaces cybernétiques ;

- La conduite d'un exercice sur table avec les FAC et les alliés du Groupe des cinq en vue de l'exercice RIMPAC 26, afin d'améliorer l'interopérabilité et la préparation collective en matière de cybersécurité ;
- Soutenir la mise en œuvre de la phase 1 du Programme canadien de certification en cybersécurité afin de renforcer la cybersécurité et la résilience des chaînes d'approvisionnement critiques.

Renforcement des partenariats stratégiques et industriels

La Défense a développé des partenariats stratégiques et industriels de pointe qui soutiennent la sécurité à long terme du Canada, l'état de préparation de la défense, la protection des capacités de défense contre l'exploitation économique hostile et la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Conformément à l'orientation du gouvernement du Canada visant à diversifier les partenariats industriels en matière de défense, la Défense a renforcé son engagement auprès d'alliés et de partenaires clés en Europe, notamment en :

- Soutenant la participation du Premier ministre à un sommet Canada-Union européenne qui a abouti à un partenariat stratégique en matière de défense ;
- Contribuant à la croissance de la base industrielle de défense du Canada par le biais du programme de dons à l'Ukraine, en passant des contrats avec des entreprises canadiennes pour fournir des capacités essentielles aux forces armées ukrainiennes ;
- Soutenant la conclusion d'un accord avec une tierce partie dans le cadre de l'initiative Action pour la sécurité en Europe de l'Union européenne, élargissant ainsi l'accès commercial du Canada à ces opportunités interarmées ;
- La conclusion d'une déclaration de vision interarmées entre le Canada et les Pays-Bas sur la collaboration industrielle en matière de défense ;
- Confirment de la participation du Canada aux groupes de travail dans le cadre de l'accord de coopération nordique en matière de défense.

Les personnes en détresse bénéficient d'une intervention efficace de recherche et de sauvetage

Résultats obtenus

En tant que partenaire clé du Programme national de recherche et de sauvetage, les Forces armées canadiennes (FAC) ont continué à fournir des services de recherche et de sauvetage (SAR) aériens et à coordonner le système national de SAR aérien et maritime en collaboration avec la Garde côtière canadienne (GCC).

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, les FAC ont répondu à un volume soutenu d'incidents sur l'ensemble des vastes zones aériennes, terrestres et maritimes du Canada, en apportant des interventions rapides et efficaces pour répondre aux exigences du gouvernement du Canada.

Mise en œuvre des opérations de recherche et de sauvetage

Les Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage (CCCOS) ont géré 8 170 incidents SAR au cours de l'AF 2025-2026, dont 1 686 incidents de catégorie 1 (détresse) ou 2

(détresse imminente) nécessitant une intervention urgente. Seuls huit incidents sont restés non résolus ou ont été suspendus.

Les Rangers canadiens ont continué à jouer un rôle important en soutenant les CCCOS dans la conduite d'opérations de recherche et de sauvetage (SAR) au sol et dans les interventions d'urgence sur le territoire national de soutenir les opérations de dans les interventions d'urgence sur le territoire national, notamment :

- La conduite de 20 opérations de recherche et sauvetage, contribuant ainsi au sauvetage de 20 personnes, notamment des pêcheurs et des motoneigistes portés disparus ;
- Le soutien aux efforts d'intervention contre les feux de forêt, notamment les activités d'évacuation menées à Lynn et Snow Lakes (Manitoba), à La Ronge (Saskatchewan) et au sein de la Première Nation de Sandy Lake (Ontario) ;
- Distribution d'eau potable et de produits d'hygiène à Puvirnituq, au Québec, dans le cadre de l'opération LENTUS ;
- L'octroi d'une aide fourni à la nation crie de Pimicikamak, dans le nord du Manitoba, à la suite de coupures d'électricité et de problèmes d'approvisionnement en eau survenus en janvier 2026.

Renforcement de la coordination et des partenariats

La transition de la GCC au sein de l'Équipe de la Défense a renforcé la coordination des opérations de recherche et sauvetage (SAR) en milieu maritime ainsi que la connaissance de la situation, améliorant ainsi la collaboration au sein du système national de SAR.

La collaboration continue avec l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (dont les membres bénévoles soutiennent les opérations de recherche et sauvetage aériennes), ainsi qu'avec Parcs Canada, Sécurité publique Canada et la Gendarmerie royale du Canada, a permis de coordonner les interventions de recherche et sauvetage entre plusieurs juridictions et a renforcé la capacité nationale du Canada en matière de recherche et sauvetage.

Le Canada a également contribué au Programme international Cospas-Sarsat, une initiative de recherche et de sauvetage assistée par satellite organisée sous la forme d'une coopérative humanitaire intergouvernementale à but non lucratif, fondée sur un traité et regroupant 45 nations et agences, jouant un rôle clé dans la mise en œuvre d'interventions de recherche et de sauvetage à l'échelle mondiale.

L'Organisation maritime internationale a décerné aux membres du 103e Escadron de recherche et de sauvetage un certificat de mention élogieuse pour bravoure remarquable en mer pour avoir secouru l'équipage d'un cargo en panne près de Lark Harbour, à Terre-Neuve.

Maintenir la préparation aux opérations de recherche et de sauvetage

La Défense a maintenu un niveau élevé de préparation grâce à des formations, des exercices et une collaboration continue avec des partenaires nationaux et internationaux.

Par exemple, l'exercice national de recherche et de sauvetage 2025, qui s'est déroulé à Comox, en Colombie-Britannique, a renforcé l'interopérabilité et facilité l'échange de bonnes pratiques entre les équipes de SAR canadiennes et internationales.

Les exercices de recherche et de sauvetage interinstitutionnels ont renforcé l'interopérabilité et favorisé l'utilisation opérationnelle des systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP). Ces activités ont menée à la certification de 14 pilotes de SATP pour les opérations de recherche et de sauvetage, élargissant ainsi les capacités de détection et de recherche.

Modernisation des capacités de recherche et de sauvetage

La Défense a renforcé ses capacités de recherche et de sauvetage grâce à l'introduction de nouveaux aéronefs, à la modernisation de sa flotte et à l'adoption de technologies émergentes qui améliorent sa capacité à localiser et à venir en aide aux personnes en détresse.

En mai 2025, les FAC ont mis en service le premier aéronef de recherche et sauvetage à voilure fixe CC-295 Kingfisher à la 19e Escadre de Comox, en Colombie-Britannique. Un deuxième escadron de recherche et de sauvetage de la 14e Escadre de Greenwood, en Nouvelle-Écosse, a achevé sa transition vers le Kingfisher en janvier 2026, poursuivant ainsi l'expansion de cette nouvelle capacité, dont la pleine capacité opérationnelle dans toutes les unités des FAC est prévue d'ici 2029-2030.

Les FAC ont fait progresser le programme de modernisation à mi-vie du Cormorant, en poursuivant les activités de production qui permettront d'améliorer la fiabilité, la disponibilité et l'efficacité à long terme de la flotte d'hélicoptères CH-149 Cormorant.

De plus, la Défense a fait progresser la planification et l'intégration de systèmes de détection et de localisation des téléphones portables, renforçant ainsi la capacité des FAC à localiser les personnes en détresse dans des environnements opérationnels complexes et isolés.

La Défense a modernisé le site du Registre canadien des balises en passant à une plateforme centralisée basée sur le cloud pour les balises de détresse à 406 MHz, afin de permettre un déploiement plus rapide des ressources de recherche et de sauvetage, de réduire les délais d'intervention et d'améliorer les chances de réussite des opérations de sauvetage. La nouvelle application réduit le besoin de vérification manuelle, ce qui permet à l'équipe chargée du registre de se concentrer davantage sur la sensibilisation du public canadien et de l'informer sur l'importance des balises de détresse à 406 MHz et de leur enregistrement.

Au cours de l'AF 2025-2026, 1 606 alertes provenant de balises canadiennes ont été enregistrées, dont 88 se sont avérées réelles et 1 518 ont donné lieu à des résultats indéterminés ou à des fausses alertes. Le registre a permis de réduire les déploiements inutiles de ressources de recherche et sauvetage (SAR) en cas de fausses alertes, tout en favorisant des interventions plus rapides face à des situations de détresse réelles.

La Défense a également modernisé les systèmes critiques des missions de recherche et sauvetage (SAR) grâce à des améliorations de l'infrastructure basée sur le cloud, afin d'améliorer l'intervention auprès des personnes en détresse. Le déploiement de CloudTAK a renforcé la connaissance de la situation en temps réel en permettant aux intervenants de partager des données de localisation, de capteurs et opérationnelles pour soutenir des opérations complexes, notamment pendant la saison active des feux de forêt de 2025.

De plus, la Défense a migré les systèmes de mission SAR vers le cloud public, améliorant ainsi considérablement la résilience, la redondance et la disponibilité de ces systèmes essentiels au sauvetage de vies humaines. La Défense a encore renforcé la résilience opérationnelle en mettant en place un deuxième centre de données cloud, géographiquement distinct, dans l'Ouest

canadien, doté d'une connectivité avancée afin d'accroître la disponibilité des services SAR critiques.

La souveraineté du Canada dans l'Arctique est préservée et protégée

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, l'Arctique et les régions nordiques du Canada ont continué à faire face à des défis croissants, notamment les effets du changement climatique, l'intensification des activités maritimes, un intérêt géopolitique accru et des ingérences étrangères ne franchissant pas le seuil du conflit armé. Parallèlement, l'accessibilité accrue des voies maritimes, les nouvelles opportunités économiques et les progrès réalisés en matière de capacités d'intervention en climat froid ont renforcé l'importance stratégique de la région.

En réponse, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont adopté une approche globale et coordonnée visant à renforcer la souveraineté, la sécurité et la présence du Canada dans l'Arctique et le Nord au moyen d'opérations militaires, d'activités de surveillance, d'un soutien en matière de renseignement, de partenariats, du développement des capacités et de planification des infrastructures.

Préserver la souveraineté dans l'Arctique et la préparation opérationnelle

Les FAC ont maintenu une présence permanente dans l'Arctique et le Nord grâce à la Force opérationnelle interarmées du Nord, à la station des Forces canadiennes d'Alert, au 404e Escadron et à plus de 1 500 Rangers canadiens en service dans les collectivités de toute la région. Cette présence permanente a été complétée par une empreinte opérationnelle quasi permanente, obtenue grâce à des opérations, des exercices, des activités de surveillance et de formation, favorisant ainsi la connaissance du domaine, la souveraineté canadienne et la préparation opérationnelle dans l'Arctique et les régions nordiques.

L'opération NANOOK, opération phare du Canada dans le Nord, a comporté de multiples déploiements tout au long de l'AF 2025-2026 qui ont renforcé la capacité des FAC à détecter, dissuader et, si nécessaire, se défendre contre les menaces dans l'Arctique et le Nord, tout en améliorant l'interopérabilité et la préparation avec les partenaires nationaux et internationaux. Parmi les activités clés figuraient :

- L'opération NANOOK-NUNALIVUT (février-avril 2026). Menée aux côtés des forces armées belges, danoises et françaises, les FAC ont collaboré avec des organisations autochtones, des agences nationales et des partenaires dans les conditions extrêmes du Nord canadien. Les activités comprenaient l'évacuation des blessés, l'intervention en cas de catastrophe aérienne majeure, des opérations de plongée et la reconnaissance des glaces, le tout soutenu par plus de 186 heures de vol, ainsi que des patrouilles côtières menées par le Groupe de patrouille des Rangers canadiens et la 38e Brigade de patrouille arctique ;
- Opération NANOOK-TATIGIIT (octobre 2025). Renforcement de la préparation aux interventions en cas de catastrophe dans l'Arctique grâce à des scénarios très réalistes, à un nouveau modèle de demande d'assistance axé sur les effets et à une meilleure compréhension commune des demandes de soutien axées sur les résultats. L'exercice a également permis d'identifier des lacunes critiques en matière de capacités, qui serviront de base à l'amélioration future de l'état de préparation ;

- Opération NANOOK-TUUGAALIK (août-octobre 2025). Renforcement de la présence et de la visibilité des FAC grâce à une traversée du passage du Nord-Ouest, consolidant ainsi la connaissance du domaine maritime et l'engagement communautaire ;
- Opération NANOOK-NUNAKPUT (août-septembre 2025). Mise en œuvre d'opérations de patrouille, de reconnaissance et de ravitaillement sur l'île de Baffin et dans la région nord de l'Arctique, comprenant le déploiement du Navire Canadien de Son Majesté (NCSM) *William Hall* et plus de 388 heures de vol effectué par des appareils de l'Aviation royale canadienne ;
- Opération NANOOK-TAKUNIQ (juin-août 2025). Des opérations de reconnaissance et de souveraineté ont été menées dans l'archipel arctique canadien, avec le soutien de plus de 130 heures de vol effectué par des avions CC-138. Afin de renforcer encore la présence des FAC, une planification a été menée dans le cadre de l'intermédiaire du 1er Groupe de patrouille des Rangers canadiens, en coordination avec des partenaires fédéraux tels que le Centre météorologique interarmées, le Programme du plateau continental polaire, Environnement et Changement climatique Canada et Parcs Canada.

Dans le cadre de l'opération LATITUDE, menée en partenariat avec la Garde côtière américaine, la Marine américaine et l'Armée de l'air américaine, les FAC ont amélioré la connaissance du domaine maritime et renforcé la coopération en matière de défense. Au cours de cette opération, le NCSM *Max Bernays* a atteint la latitude la plus élevée jamais atteinte par un navire de la Marine royale canadienne, démontrant ainsi les capacités des navires de patrouille extracôtiers et de l'arctiques de la classe Harry DeWolf, ainsi que la capacité des FAC à opérer en toute confiance dans le Nord canadien.

L'opération LIMPID a permis d'assurer la surveillance des approches nordiques du Canada grâce à des aéronefs de compagnies aériennes provinciales sous contrat et à des moyens des FAC, couvrant 95 % de la zone de responsabilité et parcourant plus de 2 400 milles marins à bord d'aéronefs de patrouille à longue portée, ce qui a permis de détecter plus de 20 navires étrangers et de surveiller les activités dans l'ensemble des approches nordiques du Canada.

Les FAC ont également assuré le maintien en puissance d'opérations essentielles dans le Nord dans le cadre de l'opération BOXTOP, en acheminant près de 1,8 million de litres de carburant et plus de 172 000 livres de fret vers la station des Forces canadiennes d'Alert, au Nunavut, contribuant ainsi au maintien de l'installation militaire la plus septentrionale du Canada.

Afin de renforcer encore davantage leur état de préparation, les FAC ont participé aux exercices ARCTIC EDGE 26 et NOREX, menant des entraînements interarmées avec les États-Unis, notamment dans le cadre d'entraînements à l'interception air-air, d'exercices de défense antimissile et d'opérations par temps froid.

Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada a participé à l'exercice COLD RESPONSE 26, qui mettait l'accent sur l'intégration des forces conventionnelles et des forces d'opérations spéciales dans la conduite d'opérations de combat à grande échelle dans le Grand Nord.

Renforcement de la connaissance de l'Arctique et des partenariats

Le MDN et les FAC ont continué d'approfondir leur compréhension de l'environnement opérationnel arctique et de renforcer la coopération avec les communautés du Nord, les partenaires autochtones, les alliés et d'autres organismes gouvernementaux. Parmi les principales réalisations, on peut citer :

- Les 1er et 2e groupes de patrouille des Rangers canadiens ont maintenu une présence constante dans 66 collectivités situées au nord du 60e parallèle, dont 22 groupes au sein du cercle arctique. Grâce à leur connaissance approfondie du terrain, les Rangers canadiens ont pu observer et signaler l'ambiance locale, les activités suspectes et les conditions environnementales, tout en assurant une présence de liaison fiable et continue des FAC dans de nombreuses collectivités arctiques ;
- Le stage de conseiller opérationnel dans l'Arctique a continué de renforcer l'expertise et la coopération des FAC dans le cadre des opérations arctiques. Sous la direction de l'Armée canadienne, avec le soutien et les conseils des Rangers canadiens, les participants, parmi lesquels figuraient des étudiants militaires internationaux, ont mené des patrouilles à longue distance vers Kugaaruk, Taloyoak, Gjoa Haven et Igloolik, au Nunavut, acquérant ainsi une expérience pratique tout en bénéficiant des connaissances locales, d'une sensibilisation culturelle et d'une expertise régionale.

Renforcement du renseignement et de l'aide à la décision

La Défense a renforcé sa connaissance de l'Arctique grâce à des activités de renseignement, de cartographie, d'analyse d'images et de surveillance environnementale afin de soutenir la planification opérationnelle et la prise de décision.

Parmi les principales réalisations, on peut citer :

- Le soutien aux opérations dans l'Arctique grâce à des données de navigation et météorologiques, ainsi que la mise en œuvre d'une initiative pilote de cartographie de la Défense dans les régions prioritaires ;
- La poursuite des initiatives de cartographie de la Défense dans les régions prioritaires du Nord ;
- L'élargissement d'une équipe spécialisée dans l'Arctique afin d'améliorer la collecte de renseignements internationaux ;
- Collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada et Ressources naturelles Canada afin de renforcer le soutien en matière d'imagerie pour la sécurité nationale dans l'Arctique et la compréhension des impacts environnementaux sur les opérations ;
- Fournir aux hauts responsables du MDN et des FAC ainsi qu'aux décideurs du gouvernement du Canada des produits et services stratégiques de renseignement de défense provenant de toutes les sources, permettant d'identifier les menaces et les activités dans l'Arctique.

Renforcer la présence et les infrastructures du Canada dans l'Arctique

Le MDN a fait avancer les travaux préparatoires en vue de la mise en place du réseau de centres de soutien opérationnel du Nord, afin de fournir des infrastructures essentielles et un soutien logistique visant à renforcer la capacité des FAC à se déployer, à assurer leur maintien en puissance et à opérer dans l'Arctique et dans le Nord.

Parmi les principales avancées de l'AF 2025-2026, on peut citer :

- La définition des exigences opérationnelles et en infrastructures afin de combler les lacunes identifiées en matière de capacités ;
- Aligner les activités de développement sur l'annonce faite par le Premier ministre en mars 2026 concernant l'implantation de nouveaux pôles à Whitehorse (Yukon) et à Resolute (Nunavut), ainsi que de deux sites relais à Cambridge Bay et à Rankin Inlet (Nunavut) ;
- Acceptation de la livraison du sixième et dernier navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique ;
- Établir un partenariat stratégique avec Telesat Corporation et MDA Space, afin de développer et de renforcer les capacités de communications par satellite militaires des FAC dans le cadre du projet de communications par satellite améliorées - Polaire;
- Mobiliser les partenaires autochtones, les communautés du Nord, les gouvernements régionaux et les partenaires fédéraux afin de soutenir un développement coordonné et d'identifier des priorités communes.

Renforcement de l'engagement stratégique

La Défense a renforcé son engagement auprès des gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, des principaux alliés internationaux et d'autres partenaires afin de faire progresser la coopération en matière de sécurité dans l'Arctique et de soutenir une approche coordonnée de la sécurité et de la défense dans cette région.

L'Amérique du Nord est défendue contre les menaces et les attaques

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) ont renforcé la défense de l'Amérique du Nord grâce à la poursuite des opérations du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et à la modernisation progressive des capacités du NORAD. Dans un environnement de sécurité de plus en plus contesté, caractérisé par des systèmes de frappe à longue portée, des armes hypersoniques et une activité militaire soutenue de la Russie et de la Chine à proximité de l'Amérique du Nord, le NORAD est passé de la résolution des lacunes critiques en matière de capacités à la réalisation de gains opérationnels rapides visant à améliorer la détection, la dissuasion et l'intervention aux abords de l'Amérique du Nord.

Maintien de l'état de préparation et des opérations du NORAD

- Le NORAD a maintenu un rythme soutenu d'opérations continues et dispersées afin de valider son état de préparation et de dissuader les adversaires. Dans le cadre de l'opération NOBLE EAGLE, le NORAD a poursuivi sans interruption sa mission de défense aérospatiale

à travers le Canada et les États-Unis, en réagissant aux violations des zones de restriction de vol et à la présence de nombreux avions militaires russes opérant à proximité de l'espace aérien nord-américain. Des exercices de défense aérienne de routine en conditions réelles ont également été menés à travers l'Amérique du Nord afin de tester les systèmes, l'interopérabilité et les échéanciers d'intervention ;

- Le NORAD a mené des démonstrations clés de ses capacités de défense arctique lors de ARCTIC EDGE 2026 et opération NOBLE DEFENDER. Sous la direction de la région canadienne du NORAD, l'opération NOBLE DEFENDER a déployé une force opérationnelle aérienne binationale vers des positions avancées à la base spatiale de Pituffik, au Groenland, améliorant ainsi la capacité du NORAD à opérer de manière persistante dans les conditions austères de l'Arctique et à défendre les approches nordiques aux côtés de nos alliés arctiques ;
- La Défense a renforcé l'intégration avec les États-Unis grâce à une représentation accrue des FAC au sein du Commandement du Nord des États-Unis, notamment en renforçant la présence de liaison afin d'améliorer le partage d'informations et la coordination.

La Défense a fourni des produits et des services de renseignement de défense stratégiques provenant de toutes les sources, permettant d'identifier et de caractériser les menaces stratégiques pesant sur le Canada et l'Amérique du Nord. Ces produits et services ont appuyé les décideurs de haut niveau au sein du MDN et des FAC et du gouvernement du Canada, améliorant la connaissance de la situation et permettant des interventions rapides aux menaces émergentes.

Modernisation des capacités de défense continentale

Soutenus par l'engagement du Canada à investir 38,6 milliards de dollars sur 20 ans dans la modernisation du NORAD dans le cadre du plan *Protection, Sécurité, Engagement*, des annonces de 2022 sur la modernisation du NORAD et du plan *Notre Nord, fort et libre*, le MDN et les FAC ont fait passer plusieurs initiatives phares du stade de la conception à celui de la définition et de la mise en œuvre, renforçant ainsi la défense continentale :

- Radar transhorizon dans l'Arctique (A-OTHR) : Renforcement d'une capacité essentielle de surveillance à longue portée grâce à l'approbation par le Conseil du Trésor d'une enveloppe de 6,5 milliards de dollars destinée à financer la passation de marchés, l'acquisition de terrains, le développement des infrastructures et le système de mission principal de l'A-OTHR, qui sera acquis dans le cadre d'un partenariat avec le Commonwealth australien. Depuis juin 2025, le MDN collabore avec le ministère australien de la Défense dans le cadre d'un accord de projet visant à soutenir la définition des exigences et l'évaluation. En juillet 2025, le gouvernement du Canada a annoncé l'implantation de l'A-OTHR dans le sud de l'Ontario, et les activités de développement des infrastructures ont débuté peu après, permettant ainsi à l'A-OTHR d'améliorer considérablement la détection des menaces aériennes approchant de l'Amérique du Nord ;
- Renforcement du commandement et du contrôle grâce à la modernisation des systèmes numériques du NORAD, améliorant ainsi la prise de décision assistée par l'intelligence artificielle (IA) et la mise en réseau entre les régions à l'aide de technologies cloud sécurisées.

Les Forces armées canadiennes contribuent à un monde plus stable et paisible

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, les Forces armées canadiennes (FAC) ont contribué à la stabilité et à la sécurité mondiales grâce à des opérations soutenues menées avec des alliés et des partenaires dans plusieurs régions. Dans un environnement de sécurité de plus en plus complexe, les activités des FAC ont soutenu la dissuasion, le renforcement des capacités et la coopération internationale, consolidant ainsi le rôle du Canada en tant que partenaire fiable et engagé**.**

Promotion de l'OTAN et de la sécurité euro-atlantique

Les FAC ont continué de jouer un rôle central dans la dissuasion et la défense collective de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Europe centrale et orientale.

Opération REASSURANCE : Au cours de l'AF 2025-2026, le gouvernement du Canada a officiellement annoncé que l'opération REASSURANCE était renouvelée pour trois années supplémentaires, prolongeant ainsi la mission jusqu'en 2029. Les FAC ont maintenu leur contribution à la posture de dissuasion et de défense collective de l'OTAN en Europe centrale et orientale par le biais de contributions terrestres, aériennes et maritimes.

Parmi les principales activités, on peut citer :

- Force opérationnelle terrestre – Lettonie : Poursuite du renforcement de la Lettonie par le déploiement et la contribution à la Brigade multinationale de l'OTAN – Lettonie, à la Force opérationnelle en Lettonie et à la Division multinationale Nord de l'OTAN ;
- Force opérationnelle aérienne – Prestwick (ATF-P) : l'ATF-P demeure une plaque tournante essentielle du transport aérien grâce à laquelle les FAC soutiennent des opérations mondiales, notamment en appui à l'Ukraine, tout en permettant des déploiements à travers l'Europe centrale et orientale. Le Canada a continué de mettre à disposition trois avions CC-130J Hercules et environ 60 membres des FAC afin d'assurer un transport aérien stratégique fiable, une portée opérationnelle soutenue et une intégration renforcée avec les alliés dans un environnement de sécurité dynamique ;
- Force opérationnelle maritime – Forces navales permanentes de l'OTAN : Des navires de guerre et du personnel canadiens ont participé à des exercices multinationaux et aux groupes maritimes permanents de l'OTAN afin de renforcer l'interopérabilité avec les alliés et de consolider la préparation opérationnelle de l'OTAN ;
- Opérations OPEN SPIRIT et BLACK SEA : Mise à disposition de capacités de lutte contre les mines et de neutralisation des engins explosifs dans les régions de la mer Baltique et de la mer Noire, notamment la détection, l'identification et la neutralisation des engins explosifs maritimes. Le personnel des FAC a mené de multiples missions d'observation et d'intervention, tout en collaborant avec les marines alliées afin d'améliorer l'interopérabilité et de renforcer l'expertise grâce à la formation et au partage des connaissances dans le cadre des opérations de lutte contre les mines.

- Renforcé le Partenariat pour la sécurité maritime (PSM) avec l'Allemagne et la Norvège, afin d'accélérer la coopération et d'assurer la sécurité maritime dans l'Atlantique Nord grâce à un petit groupe d'alliés partageant les mêmes valeurs et dotés des capacités nécessaires, dans le cadre d'un effort plus large en faveur de la sécurité euro-atlantique ;
- En juin 2025, les partenaires du PSM ont accueilli le Danemark au sein du groupe et ont mis en place un groupe de travail composé d'experts thématiques ainsi que des réunions exécutives trimestrielles afin d'examiner les progrès réalisés dans les différents piliers du PSM : exercices, formation et doctrine ; coopération en matière de matériel ; innovation en matière de défense ; et sécurité et résilience de la chaîne d'approvisionnement ;
- En mars 2026, la Défense a participé aux travaux du PSM afin de confirmer la hiérarchisation stratégique des initiatives concrètes proposées qui seront confiées aux groupes de travail en 2026.
- Opération UNIFIER : Le gouvernement du Canada a prolongé jusqu'en 2029 la mission des FAC en matière de formation militaire, de professionnalisation et de renforcement des capacités à l'appui de l'Ukraine. Au cours de l'AF 2025-2026, les FAC :
    - Ont formé plus de 2 000 membres des Forces de sécurité ukrainiennes à un large éventail de compétences militaires de base et avancées, notamment la formation médicale tactique, le génie de combat et le développement du leadership ;
    - Ont repris la formation des instructeurs dans les principaux volets de formation, contribuant ainsi à accélérer le développement des forces ukrainiennes tant en termes d'ampleur que de qualité ;
    - Ont appuyé la fourniture d'une aide militaire canadienne et multinationale et ont tiré des enseignements opérationnels du conflit afin d'améliorer l'état de préparation des FAC ;
    - Ont contribué à la coordination multinationale en participant au Groupe d'assistance en matière de sécurité pour l'Ukraine (Security Assistance Group–Ukraine), dirigé par les États-Unis, ainsi qu'au programme d'assistance et de formation de l'OTAN pour l'Ukraine, garantissant ainsi une harmonisation efficace de la formation et du soutien en matière d'équipement entre les partenaires alliés.
- Opération KOBOLD : Les FAC ont fourni un soutien logistique et un appui au quartier général en matière de déplacement et de transport de matériel, de sécurité de l'information et de missions des agents des frontières et des douanes ;
- Opération SNOWGOOSE : Ont apporté leur soutien aux missions à l'étranger les plus anciennes du Canada afin de soutenir les efforts internationaux visant à empêcher la reprise des combats entre les communautés chypriotes grecque et turque ;
- Des équipes de cybersécurité ont été déployées en Europe pour collaborer avec plusieurs pays ayant sollicité la présence du ministère de la Défense nationale (MDN) et des FAC, et s'intégrer à leurs structures. La Défense a mis en place un commandement des opérations interarmées fonctionnant 24 heures sur 24, qui a intégré les domaines cyber et spatial dans ses rapports quotidiens.

Préserver la paix et la stabilité dans la région indo-pacifique

Dans le cadre de la stratégie indo-pacifique du Canada, le MDN et les FAC ont participé à :

- L'opération HORIZON : Dans le cadre de l'approche militaire globale du Canada visant à promouvoir la paix et la stabilité à l'appui d'un système international fondé sur l'État de droit dans la région indo-pacifique, les FAC ont maintenu une présence avancée persistante dans plusieurs domaines au cours de l'AF 2025-2026 :
    - Le déploiement de trois navires de guerre et d'un navire de ravitaillement dans la région indo-pacifique, notamment les Navires canadiens de Son Majesté (NCSM) *Ville-de-Québec*, *Max-Bernays*, *Charlottetown* et le navire à moteur *Astérix ;*
    - Naviguant aux côtés du groupe aéronaval britannique « Prince of Wales » dans le cadre de l'opération britannique HIGHMAST ;
    - L'exercice TALISMAN SABRE, qui a constitué le plus important déploiement régional des FAC en 2025, avec plusieurs aéronefs et plus de 600 membres des FAC participant à cette activité phare de l'Australie ;
    - Exercice ANNUALEX : Les FAC ont déployé un CC-130J et un CP-140 dans la région, réaffirmant ainsi l'engagement du Canada en faveur des efforts humanitaires par le biais d'une collaboration avec le Commandement indo-pacifique des États-Unis.
- Opération NEON: A contribué à des patrouilles maritimes et à des missions de reconnaissance aérienne afin de soutenir les efforts des Nations Unies (ONU) visant à surveiller et à dissuader la République populaire démocratique de Corée (RPDC) de contourner les sanctions. Les FAC ont fourni du personnel à la cellule multinationale de coordination de l'application des sanctions, ainsi que deux navires de guerre et deux CP-140, et ont aidé à identifier plusieurs navires suspects soupçonnés d'enfreindre les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et les sanctions imposées à la RPDC ;
- Opération RENDER SAFE : A contribué à une mission de reconnaissance menée par les Forces de défense australiennes en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a permis de planifier et de définir les priorités des prochains déploiements dans ce pays en vue de l'enlèvement des restes explosifs de guerre ;
- Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada a contribué à l'engagement régional et à l'interopérabilité en participant à des activités multinationales d'opérations spéciales et au renforcement des capacités, notamment dans le cadre du projet MANTIS.

La Défense a encore renforcé les relations bilatérales en matière de défense et l'interopérabilité avec ses partenaires prioritaires de la région indo-pacifique en officialisant la coopération par le biais d'une série d'accords de défense et de sécurité, notamment :

- L'accord sur le statut des forces en visite conclu avec les Philippines, qui renforce la coopération militaire et la flexibilité opérationnelle ;
- L'accord entre le Canada et la République de Corée sur la protection des informations classifiées dans les domaines militaires et de la défense, qui fournit un fondement

juridique facilitant le renforcement de la collaboration en matière d'industrie de défense, de recherche et d'opérations ;

- L'accord Canada-Japon sur la sécurité de l'information, qui établit un cadre juridique pour l'échange sécurisé d'informations classifiées liées à la sécurité nationale ;
- L'accord Canada-Japon sur le transfert d'équipements et de technologies, qui fournit un cadre juridique pour aider les entreprises canadiennes et japonaises à développer conjointement des projets ayant pour exigence le transfert d'équipements, de technologies ou de propriété intellectuelle vers le Canada ;
- Les protocoles d'accord de coopération en matière de défense et de coopération militaire avec l'Indonésie, qui fournissent le fondement politique permettant d'approfondir la coopération avec un partenaire prioritaire en Asie du Sud-Est ;
- L'accord de coopération en matière de sécurité et de défense entre le Canada et la République de Corée a été lancé, renforçant encore davantage un partenariat stratégique clé dans la région.

Soutien à la paix et à la stabilité en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les FAC ont maintenu une présence opérationnelle durable en Amérique latine et dans les Caraïbes grâce à des opérations et à des déploiements ponctuels visant à soutenir la sécurité régionale, l'aide humanitaire et le renforcement des capacités des partenaires :

- Opération CARRIBE : A apporté son soutien aux activités multinationales de lutte contre le trafic de stupéfiants menées sous l'égide des États-Unis dans la mer des Caraïbes, le golfe du Mexique et l'océan Pacifique oriental, afin de compléter les efforts multinationaux visant à lutter contre le trafic illicite dans la région. Cette opération a contribué à la saisie de plus de 1 545 kilogrammes de cocaïne et a été menée indépendamment des autres activités régionales dirigées par les États-Unis ;
- Opération HELIOS : En février 2025, les FAC ont déployé un détachement aérien d'évacuation médicale depuis le Salvador afin de soutenir les efforts autorisés par l'ONU visant à favoriser la stabilisation en Haïti. Le mandat de l'opération HELIOS ayant pris fin en octobre 2025, les efforts de stabilisation en Haïti seront désormais menés par d'autres ministères et partenaires internationaux, la Défense apportant un soutien au niveau de l'état-major ;
- EXERCICE TRADEWINDS : Organisation d'un exercice avec des alliés et des partenaires à Trinité-et-Tobago afin de renforcer la préparation aux secours en cas de catastrophe et en cas de crise ;
- Opération RENAISSANCE : Soutien apporté à Affaires mondiales Canada lors de l'intervention en Jamaïque à la suite de l'ouragan Melissa, sous la forme d'un appui logistique et de fournitures de secours d'urgence ;
- Opération AMISTAD : A contribué à la mission d'aide humanitaire menée par les États-Unis visant à fournir gratuitement des soins de santé, une aide humanitaire et un soutien civique aux communautés du Pérou, du Salvador et du Suriname ;

- Opération PROJECTION ANTARCTICA : A déployé le NCSM *Margaret Brooke* en Antarctique, effectuant le tour de l'Amérique du Sud et menant une expédition scientifique dans la région antarctique, tout en effectuant des escales dans des ports et en menant des actions régionales avec des partenaires sud-américains afin de renforcer la coopération et la présence maritime.

Maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient

À la suite de la conclusion de la stratégie d'engagement du Canada au Moyen-Orient en mars 2025, le MDN et les FAC ont consolidé leurs activités de défense et de sécurité au Moyen-Orient. Cette approche ciblée et intégrée a permis aux FAC de continuer à contribuer aux efforts internationaux visant à promouvoir la stabilité régionale par le biais :

- L'opération AMARNA : Soutien à la sécurité et à la stabilité internationales dans le cadre de la mission de l'OTAN en Irak, du renforcement des capacités en Jordanie et au Liban, de la réforme des institutions de défense et des contributions à la Force maritime combinée pour lutter contre les organisations extrémistes violentes telles que Daech ;
- L'opération FOUNDATION : A fourni environ 18 membres des FAC pour appuyer les opérations antiterroristes menées par les États-Unis visant à protéger les navires commerciaux en mer Rouge et dans le golfe d'Aden ;
- Opération PROTEUS : Les FAC ont poursuivi leur contribution au Bureau du coordinateur de la sécurité des États-Unis, en partenariat avec la Gendarmerie royale du Canada et le ministère de la Justice, qui ont dispensé des formations et fourni des conseils visant à renforcer les capacités des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne, conformément au soutien apporté par le Canada à une solution à deux États pour une paix durable au Moyen-Orient ;
- Opération JADE : A contribué à la mission de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve visant à observer et à superviser le cessez-le-feu régional, ainsi qu'à mettre en œuvre les accords d'armistice, par le détachement d'observateurs militaires des Nations unies ainsi que par la nomination ponctuelle d'un haut responsable ;
- Opération CALUMET : A fourni environ 40 membres des FAC à la Force multinationale et aux observateurs dans la péninsule du Sinaï, ainsi qu'un soutien essentiel à la mission dans le cadre d'une opération de maintien de la paix indépendante entre l'Égypte et Israël. Les FAC continuent d'assurer un leadership clé et un soutien spécialisé dans le cadre de l'appui du Canada au processus de paix au Moyen-Orient.

Soutien à la stratégie du Canada pour l'Afrique

Conformément à la Stratégie du Canada pour l'Afrique : Un partenariat pour une prospérité et une sécurité partagées, le MDN et les FAC ont continué à fournir un soutien opérationnel aux partenaires africains afin de promouvoir la paix et la sécurité :

- Opération CROCODILE : Poursuite de la contribution aux efforts de maintien de la paix menés par l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), malgré l'instabilité régionale croissante, en apportant un soutien crédible et impartial aux opérations, à la liaison, à la planification et à la formation, ce qui a renforcé la capacité de la Mission de stabilisation des Nations unies en RDC à réaliser son mandat ;

- Opération SOPRANO : A fourni un soutien technique en matière de planification et d'opérations à la Mission des Nations unies au Soudan ainsi qu'à l'engagement pangouvernemental du Canada au Soudan du Sud, dans un contexte sécuritaire dynamique et complexe ;
- Opération PRESENCE : Les FAC ont apporté un large éventail de soutien à la stratégie du gouvernement du Canada en matière d'opérations de paix, notamment :
    - Un soutien de grande valeur, tel que le transport aérien tactique pour les missions de l'ONU à travers l'Afrique, et l'aide au transport de matériel, de personnel et de fournitures pour le Centre régional de services des Nations Unies à Entebbe, en Ouganda ;
    - Le renforcement des partenariats avec les Forces armées du Ghana dans le cadre de l'initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix, afin de développer des approches innovantes visant à accroître la participation significative des femmes en uniforme aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, ainsi que la dispense d'une formation opérationnelle au soutien de la paix par le biais du Programme d'instruction et de coopération militaires ;
    - Déploiement de cinq instructeurs des FAC pour former un peloton d'engagement des Forces armées du Ghana en vue de son déploiement au sein de la Force intérimaire des Nations Unies pour la sécurité à Abyei, sur le site d'entraînement aux opérations de paix de l'armée au Ghana.

Au cours de l'AF 2025-2026, les FAC ont continué d'appuyer les opérations des Nations Unies et d'autres opérations de soutien à la paix, conformément à l'engagement du Canada envers la paix et la sécurité internationales. Dans un contexte de sécurité de plus en plus complexe, les FAC ont équilibré leurs engagements opérationnels mondiaux afin d'adapter leurs ressources à l'évolution des priorités de défense. La Défense a également continué d'appuyer l'objectif de la Stratégie du Secrétaire général de l'ONU pour la parité des sexes dans les forces en uniforme, qui vise à atteindre 25 % de femmes en uniforme d'ici 2028, et a participé à des groupes de planification multilatéraux avec des partenaires clés afin de maintenir des relations et de faire progresser des initiatives opérationnelles conformes aux objectifs stratégiques canadiens.

Renforcement de la coopération dans le domaine cyber

Afin de contribuer au maintien de la paix et de la stabilité dans les domaines spatial et cybernétique, les opérations et la coopération dans le domaine cyber ont été renforcées grâce à la participation du Commandement cyber des FAC à des exercices et activités bilatéraux et multilatéraux, notamment APEX, LOCKED SHIELDS et CYBER GUARD, ce qui a permis d'améliorer la résilience cyber collective et le partage d'informations avec des partenaires régionaux et partageant les mêmes valeurs.

Faire progresser les Principes de Vancouver

La Défense a également fait progresser des initiatives mondiales, notamment les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats.

Bien que des progrès notables aient été réalisés dans la promotion des Principes de Vancouver, la présence limitée des FAC dans les régions touchées par le phénomène des enfants soldats a eu

pour résultat des contributions indirectes de la part du MDN et des FAC. Cela a notamment pris la forme d'un plaidoyer proactif en partenariat avec l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité, visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats en institutionnalisant, en mettant en œuvre et en intégrant les considérations relatives à la protection de l'enfance dans la doctrine militaire, la formation et la planification opérationnelle des FAC. La Défense a également effectué l'évaluation de la version mise à jour du cours destiné aux points focaux sur l'égalité des sexes, qui approfondit les thèmes liés à la protection de l'enfance abordés dans la version précédente. À la suite de séries de formations couronnées de succès, le contenu du cours a été validé et continuera d'inclure l'application des Principes de Vancouver.

Formation et renforcement des capacités

En proposant des formations et des activités de renforcement des capacités à ses partenaires, le Programme d'instruction et de coopération militaires (PICM) a continué de contribuer à la paix et à la sécurité internationales en renforçant les relations bilatérales et multilatérales en matière de défense avec les partenaires du Canada.

Au cours de l'AF 2025-2026, le PICM a parrainé la formation de plus de 1 300 participants issus de 60 pays stratégiquement importants afin de favoriser l'établissement de relations. La formation portait notamment sur le perfectionnement des cadres supérieurs et des sous-officiers, la planification opérationnelle et des exercices, les études stratégiques, les affaires publiques, l'aumônerie, l'intégration des femmes et de la perspective de genre dans les forces armées, la gestion des ressources de défense, le droit international des conflits armés, les compétences médicales de combat, les compétences navales et aériennes, les compétences en matière d'opérations de soutien de la paix, ainsi que le perfectionnement en anglais et en français.

Outre ses activités de formation principales, le PICM a fourni un soutien de 12,1 millions de dollars au renforcement des capacités internationales dans le cadre de la stratégie indo-pacifique, de l'opération PRESENCE et de l'opération AMARNA, dans des domaines clés tels que les dons d'équipements, le renforcement des institutions de défense, les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que la formation aux opérations de soutien à la paix.

Enfin, le programme a alloué 2,42 milliards de dollars à l'aide militaire renforcée et au renforcement des capacités en Ukraine, notamment sous la forme de dons d'équipements substantiels qui sont essentiels à la défense du pays face à l'agression russe.

Établissement de partenariats avec les alliés

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a soutenu la mise en place d'un dialogue bilatéral entre le Canada et le Royaume-Uni, co-présidé par la sous-ministre et le vice-chef d'état-major de la Défense. Lors de leur réunion inaugurale, le Canada et le Royaume-Uni ont convenu de définir des priorités stratégiques communes et d'accélérer les processus bilatéraux dans des domaines clés, notamment les opérations, l'innovation, le développement des capacités et la collaboration industrielle en matière de défense.

Le Canada a également conclu une feuille de route bilatérale avec la France qui a permis d'identifier et de confirmer des priorités communes visant à renforcer conjointement la sécurité dans des régions clés, notamment l'Europe de l'Est, l'Ukraine, l'Arctique et la région indo-pacifique, ainsi que dans les domaines des technologies et de l'intelligence artificielle, des minéraux critiques, de l'énergie, de l'innovation et des sciences et technologies liées à la défense.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 1.6 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 1.6: Aperçu des ressources requises pour les Opérations

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	2 270 235 517 $	4 606 939 842 $
Équivalents temps plein	2 764	3 624

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2025-2026, l'Équipe de la Défense a fait progresser l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) dans le cadre des opérations nationales et internationales afin de renforcer l'efficacité opérationnelle, la connaissance de la situation et les résultats des missions. Ces efforts ont soutenu la mise en œuvre du troisième Plan d'action national du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité (C-NAP 3), renforçant ainsi la capacité intersectionnelle de l'Équipe de la Défense dans des environnements opérationnels complexes.

Les capacités opérationnelles ont été renforcées grâce à l'élargissement et à la professionnalisation de l'expertise en matière d'ACS Plus et d'analyse intersectionnelle au sein des Forces armées canadiennes (FAC). L'Aviation royale canadienne a élargi son effectif de conseillers et de points focaux formés en matière de genre et a mis en place un réseau dédié aux femmes, à la paix et à la sécurité, reliant l'expertise intersectionnelle du niveau stratégique au niveau tactique. Ce réseau a fourni des conseils opportuns et pertinents sur le plan opérationnel dans le cadre de missions nationales et internationales, en particulier dans des environnements marqués par une dynamique politique, sociale et sécuritaire en constante évolution.

Dans l'ensemble des opérations des FAC, la mise à jour des termes de référence et le renforcement des exigences de formation pour les postes clés ont permis d'ancrer davantage l'analyse intersectionnelle dans les fonctions opérationnelles essentielles. Plusieurs sessions d'une formation actualisée destinée aux points focaux sur l'égalité des sexes ont renforcé la capacité des responsables et du personnel des forces opérationnelles déployées à identifier, prévenir et lutter contre la violence sexiste et les violences sexuelles liées aux conflits, contribuant ainsi à la protection des forces, à la réduction des dommages causés aux civils et à la légitimité de la mission. Un groupe de travail dédié au C-NAP 3 a fourni un mécanisme structuré pour intégrer l'analyse intersectionnelle dans l'élaboration, la planification et l'exécution des politiques opérationnelles.

Les rapports opérationnels ont été encore renforcés grâce à des outils d'établissement de rapport perfectionnés qui ont amélioré la collecte, l'analyse et la communication des considérations relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité dans l'ensemble des activités de déploiement des forces. Ces outils ont favorisé une prise de décision mieux informée et ont permis aux

responsables d’évaluer l’impact des actions opérationnelles sur les différentes populations au sein des zones de mission.

Répertoire des programmes

Les Opérations sont appuyées par les programmes suivants :

- Opérations au Canada ;
- Opérations en Amérique du Nord ;
- Opérations internationales ;
- Engagement international ;
- Cyberopérations ;
- Commandement, contrôle et poursuite prolongée des opérations ;
- Opérations spéciales.

De plus amples renseignements en ce qui concernes le répertoire des programmes pour les Opérations se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Déployer des forces prêtes au combat et pouvant réussir dans un environnement de sécurité imprévisible et complexe, en exécutant des opérations simultanées liées à toutes les missions confiées officiellement.



Image 2 : Exercice OAK RESOLVE

Des membres des Forces armées canadiennes de la Brigade multinationale participent à l'exercice OAK RESOLVE à Ādaži, en Lettonie, le 4 septembre 2025.

Photo : Caporal Michael Vandenbroek, technicien en imagerie des Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 2 : Forces prêtes au combat.

Le tableau 2.1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux « Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 2.1 : Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des éléments de force qui sont prêts à exécuter les opérations conformément aux objectifs établis	Au moins 90 %	Mars 2032	2023-2024 : 67 % 2024-2025 : 61,3 % 2025-2026 : 61 %[1]
% des objectifs de disponibilité opérationnelle planifié sont atteints pour l'ensemble des missions essentielles	Au moins 90 %	Mars 2032	2023-2024 : 29 % 2024-2025 : 30 % 2025-2026 : 33 %[2]

[1]L'objectif de parvenir à un niveau de préparation de 90 % pour l'ensemble des éléments des forces opérationnelles devrait être atteint d'ici 2032. Le niveau de préparation opérationnelle s'est stabilisé après une période de déclin, ce qui reflète les investissements soutenus réalisés dans le personnel, l'équipement, la formation et le maintien en puissance. Bien que le rétablissement de la préparation prenne du temps, le Canada a commencé à renforcer les exigences nécessaires pour développer sa capacité opérationnelle future.

[2]Atteindre un niveau de préparation de 90 % pour l'ensemble des missions principales menées simultanément demeure un objectif à long terme, dont la réalisation est prévue d'ici 2032. Des améliorations ont été constatées par rapport à l'AF précédente, grâce à la définition des priorités et aux efforts de gestion de la préparation. Grâce à cette hiérarchisation des priorités et aux investissements dans la Défense, le Canada a commencé à renforcer les fondements nécessaires pour développer la capacité opérationnelle future.

Le tableau 2.2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 2.2 : L'équipement militaire est prêt pour l'entraînement et les opérations

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des flottes maritimes principales qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations	Au moins 60 %[1]	Mars 2032	2023-2024 : 45,73 % 2024-2025 : 59,6 % 2025-2026 : 53,91[1]
% des parcs terrestres principaux qui sont en bon état de service pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations	Au moins 70 %[2]	Mars 2032	2023-2024 : 49 % 2024-2025 : 51 % 2025-2026 : 48 %[2]
% des flottes aérospatiales principales qui sont utilisables pour répondre aux besoins d'entraînement, de disponibilité opérationnelle et des opérations	Au moins 70 %[3]	Mars 2032	2023-2024 : 48,9 % 2024-2025 : 42,3 % 2025-2026 : 41,9%[3]

[1]Les performances actuelles demeurent inférieures à l'objectif à long terme, relevé à 75 % pour l'AF 2026-2027, à atteindre d'ici 2036, conformément à la stratégie industrielle de défense. La disponibilité réduite des navires, en raison d'importants cycles d'entretien et de pénuries de personnel, a contribué à ce résultat. Si les frégates de la classe Halifax et les patrouilleurs hauturiers et arctiques ont maintenu leur niveau de préparation opérationnelle de base et arctique, d'autres unités clés ont subi des refontes. Par ailleurs, la disponibilité des sous-marins a diminué en raison des besoins en maintenance et en équipage. La capacité globale est demeurée stable, mais limitée. L'efficacité opérationnelle devrait s'améliorer graduellement avec la mise en service de flottes modernes et le retrait des plateformes obsolètes.

[2]Les performances actuelles demeurent inférieures à l'objectif à long terme, relevé à 80 % au cours de l'AF 2026-2027 et à atteindre d'ici 2036, conformément à la stratégie industrielle de défense. Des pressions structurelles persistantes ont contribué à ce résultat. Bien que le niveau de financement des acquisitions nationales (désormais appelées « Préparation des flottes et des équipements ») se soit amélioré, son impact reste insuffisant pour compenser les effets à long terme d'un sous-financement historique, du vieillissement des flottes et d'un rythme opérationnel élevé et soutenu. La disponibilité opérationnelle devrait s'améliorer graduellement avec la mise en service de flottes modernes et le retrait des plateformes obsolètes.

[3]Les performances actuelles demeurent inférieures à l'objectif à long terme, relevé à 85 % pour l'AF 2026-2027, à atteindre d'ici 2036, conformément à la stratégie industrielle de défense. La pénurie persistante de personnel, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les exigences croissantes de maintenance des plateformes vieillissantes ont contribué à ce résultat. Les opérations de maintenance majeures planifiées, les problèmes d'équipement imprévus, le sous-financement et l'obsolescence croissante de l'équipement ont également affecté la disponibilité opérationnelle. Ces difficultés devraient persister à court terme et des réductions temporaires de la production opérationnelle sont attendues en raison du retrait des flottes existantes et de l'introduction de nouvelles capacités. À mesure que les nouvelles plateformes atteindront leur pleine capacité opérationnelle, des améliorations progressives et durables de la disponibilité opérationnelle sont prévues.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Forces prêtes au combat en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les Forces armées canadiennes sont prêtes à mener des opérations simultanées

Résultats obtenus

Le plan des effectifs, de l'équipement, de l'instruction et du maintien en puissance (EEIM) constitue le fondement de l'état de préparation des Forces armées canadiennes. Le maintien de cet état de préparation nécessite une gestion rigoureuse de ces éléments, notamment la préparation des forces, l'affectation des ressources et la planification opérationnelle, afin de garantir que les FAC puissent répondre aux exigences du gouvernement du Canada tant sur le territoire national qu'à l'étranger. Une approche ciblée des investissements dans la défense favorise l'amélioration de l'état de préparation dans les domaines ayant le plus grand impact opérationnel.

Tout au long de l'année financière (AF) 2025-2026, la demande opérationnelle est demeurée élevée tandis que l'état de préparation global est demeuré stable par rapport à l'année précédente. Les évaluations indiquent que 61 % des éléments des FAC étaient prêts pour les opérations, ce qui marque un revirement par rapport aux baisses observées d'une année sur l'autre. Atteindre la cible de 90 % d'état de préparation d'ici 2032 nécessitera des investissements soutenus dans tous les facteurs EEIM.

Optimiser l'état de préparation grâce à la formation et aux exercices

Les FAC ont continué à mener des formations et des exercices rigoureux afin de s'assurer de pouvoir répondre efficacement aux exigences nationales et internationales. Toutefois, il demeure difficile de maintenir un rythme opérationnel élevé tout en s'efforçant de rétablir la résilience de l'ensemble des forces. Au cours de l'AF 2025-2026, les FAC ont su gérer avec succès les risques afin de répondre aux exigences opérationnelles simultanées.

Les FAC ont progressé dans la mise en œuvre de leur feuille de route visant la création d'un Centre national unifié des opérations et du renseignement de la Défense, en mettant en place le Centre d'opérations interarmées des FAC et en soutenant l'exécution des opérations simultanées et la satisfaction des exigences en matière de renseignement.

La Défense a mené les exercices et activités suivants au cours de l'AF 2025-2026 :

- L'exercice STEADFAST DETERRENCE 25 s'est concentré sur les plans de niveau stratégique dans un scénario de vigilance en temps de paix menant à une crise. Cinq membres des FAC ont intégré la cellule de contrôle de l'exercice au sein du Centre de guerre interarmées de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en tant que cellule d'intervention canadienne ;
- L'exercice STEADFAST DUEL 25 s'est concentré sur les plans aux niveaux opérationnel et tactique dans un scénario de crise. Une contribution importante des FAC a été apportée au sein du Commandement allié des opérations de l'OTAN, avec le déploiement de plus de

100 membres des FAC dans divers quartiers généraux de l'OTAN à travers l'Europe afin de renforcer et de soutenir les fonctions dans le cadre de l'exercice ;

- L'exercice VIGILANT SHIELD 26 a permis de finaliser l'élaboration des scénarios et les préparatifs de commandement et de contrôle pour les exercices de poste de commandement du Commandement multicombattant des États-Unis, dans le cadre du programme ELITE CONSTELLATION, qui intègre la défense du Canada et des États-Unis au sein d'un scénario opérationnel mondial unifié ;
- L'Initiative nord-américaine pour la sécurité maritime (NAMSI) était un exercice trilatéral entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, axé principalement sur le maintien de l'ordre en mer. En février 2025, des membres des FAC ont participé à la réunion hivernale du groupe de travail de la NAMSI à San Diego, où les participants ont planifié deux exercices de simulation maritime et un séminaire qui devait être organisé par la Marine mexicaine. En juillet 2025, des membres des FAC ont participé à la réunion estivale du groupe de travail de la NAMSI à Colorado Springs, organisée par le Commandement du Nord des États-Unis (USNORTHCOM) ;
- Dans le cadre de l'exercice FORMIDABLE SHIELD, le Navire canadien de Son Majesté *le « Montreal »* a quitté Halifax, en Nouvelle-Écosse, en avril 2025, et a effectué plusieurs tirs réels de missiles Evolved Sea Sparrow (ESSM) sur diverses cibles afin de faire progresser la doctrine et les tactiques de tir de l'ESSM, lors de cet exercice mené interarmées par la 6e flotte de la Marine des États-Unis et la Force de frappe de l'OTAN ;
- L'exercice CUTLASS FURY 25 a mis en œuvre des scénarios avancés de lutte anti-sous-marine et de guerre de surface, et a mis à profit le temps passé en mer pour renforcer l'interopérabilité avec les forces alliées des États-Unis, du Royaume-Uni et du Danemark ;
- COALITION VIRTUAL FLAG 25 était un exercice du Groupe des cinq parrainé par l'United States Air Force. Il a favorisé l'interaction entre des éléments terrestres, maritimes, aériens, des opérations spéciales, cyber et spatiaux provenant de plusieurs nations. Les participants ont mis en œuvre les leçons retenues des éditions précédentes de cette série, renforçant ainsi la capacité des nations participantes à combiner entraînement virtuel et réel pour une constitution de forces efficace ;
- L'exercice VIKING RAIDER a réuni virtuellement les états-majors de deux navires de la Marine royale canadienne, provenant respectivement des côtes est et ouest. L'exercice comprenait des scénarios avancés de lutte anti-sous-marine, anti-aérienne et de guerre de surface ;
- L'exercice OAK RESOLVE était un exercice de validation de l'OTAN au niveau du bataillon, mené par le groupement tactique multinational en Lettonie, qui a pour résultat une évaluation positive de l'état de préparation au combat du groupement tactique multinational. Les évaluateurs ont jugé le groupement apte à remplir sa mission ;
- L'exercice RESOLUTE WARRIOR s'est déroulé en Lettonie et a démontré la capacité à diriger une brigade multinationale et à assurer une efficacité dans l'opération avec les forces alliées ;

- Le Centre multinational interarmées de préparation du Pacifique a permis de renforcer la capacité de l'Armée canadienne à mener des opérations dans des environnements complexes et difficiles ;
- L'exercice WARFIGHTER a permis d'améliorer l'intégration des fonctions de commandement, de planification et de maintien en puissance aux niveaux opérationnels supérieurs ;
- L'exercice STALWART GUARDIAN a renforcé l'état de préparation des forces d'intervention nationales ;
- L'exercice UNIFIED RESOLVE a permis d'améliorer les processus interarmées de planification et de prise de décision ;
- L'exercice PRECISE INTERVENTION a permis d'améliorer la capacité du personnel et des unités à opérer en toute sécurité et avec efficacité dans des environnements présentant des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires ;
- Dans le cadre de l'exercice MOBILITY GUARDIAN 25, une équipe d'évacuation médico-aérienne composée de neuf membres a apporté une contribution notable à l'exercice, démontrant ainsi l'une des capacités de soutien du Canada à ses partenaires de la région indo-pacifique ;
- L'exercice ARDENT SENTRY 25 a vu plusieurs organisations du Commandement des forces nord-américaines (USNORTHCOM) et du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord participer aux scénarios de cet exercice sur table, en atteignant avec succès les objectifs fixés. Des défis majeurs ont été surmontés pour garantir que le commandement et le contrôle (C2) des moyens assurant la protection de l'Amérique du Nord restaient intacts ;
- Dans le cadre de l'exercice FRISIAN/RAMSTEIN FLAG 25, sous l'égide du quartier général du Commandement aérien allié de l'OTAN, l'Aviation royale canadienne a déployé des éléments de C2 ainsi que des moyens de ravitaillement en vol pour l'exercice RAMSTEIN FLAG, démontrant ainsi la capacité du Canada à soutenir le C2 interarmées et l'interopérabilité au niveau tactique entre les pays de l'OTAN ;
- L'exercice CYBER GUARD 25, qui s'inscrit dans la série d'exercices ELITE CONSTELLATION, est un exercice phare du Cyber Command des États-Unis, fondé sur le principe « s'entraîner comme on combat », visant à renforcer la préparation opérationnelle des forces. La Défense a participé à un effort interinstitutionnel avec le Centre de la sécurité des télécommunications. L'objectif spécifique et les résultats sont classifiés, mais le résultat escompté a été atteint pour les deux partenaires – notamment la mise en œuvre des processus de C2 ;
- L'exercice CYBER FLAG, une initiative interarmées avec la France ; le MDN et les FAC ont dépêché une équipe complète d'opérateurs cyber ainsi qu'un chef d'équipe afin de mettre en place une équipe combinée de protection cyber, dans le but de lancer officiellement le partenariat canado-français par le biais d'un exercice organisé aux États-Unis sur un champ de tir cyber américain. Les deux pays ont réussi à partager des outils et des connaissances tout en renforçant leur expertise technique. Les résultats ont été si bien accueillis que le Centre d'analyse en lutte informatique défensive de la France et le MDN et

les FAC ont poursuivi leur partenariat dans le cadre de CYBER COALITION 25, l'exercice annuel phare de l'OTAN en matière de cyberdéfense collective ;

- L'exercice VITAL ARCHER 25 était un exercice de formation canado-américain, axé sur l'amélioration de la préparation des gouvernements à répondre aux menaces terroristes impliquant des armes de destruction massive. Mené sous la forme d'un exercice de poste de commandement, il a permis de former les centres d'opérations des gouvernements canadien et américain à coordonner leur intervention en cas de crise, de tester les plans d'intervention existants et d'évaluer les communications ministérielles en situation d'urgence.

Maintenir la préparation du personnel et du matériel

Le MDN et les FAC ont continué d'enregistrer une forte dynamique de recrutement au cours de l'AF 2025-2026, tandis que des défis liés aux capacités de formation, à la santé au travail et à l'attrition ont persisté. Bien que la croissance globale des effectifs se soit poursuivie, la transformation de cette croissance en personnel pleinement formé et déployable demeure un défi majeur. Ces facteurs reflètent à la fois les progrès accomplis et les efforts continus nécessaires pour maintenir l'état de préparation. Au cours de l'AF 2025-2026 :

- Marine royale canadienne (MRC) :
    - L'effectifs qualifiés en activité (EQA) a légèrement diminué au cours de la période considérée, principalement en raison d'une augmentation de l'attrition parmi les sous-officiers formés. L'attrition globale a également augmenté de 16 %, par rapport à l'année précédente. Les facteurs contributifs comprenaient ce qui en est pour les marins quittant les rangs à l'issue de leur engagement temporaire d'un an dans le cadre du Programme d'expérience navale (PEN). Bien que les taux d'attrition du PEN soient demeurés stables, la croissance significative du programme a augmenté le nombre absolu de lâchers, ce qui a eu un impact plus important sur l'EQA. Malgré cette augmentation, le résultat de l'EQA obtenu correspond aux prévisions, renforçant ainsi la confiance dans les méthodes de prévision;
    - La liste de formation de base a connu une augmentation significative de 432 membres et représente désormais 26,6 % des effectifs de la Force régulière – un record historique –, ce qui constitue un indicateur de fort potentiel de rétablissement futur de l'EQA. Dans l'ensemble, la dynamique de recrutement sans précédent et l'atteinte d'un niveau record de la liste de formation de base ont placé la MRC en bonne position pour un rétablissement futur à mesure que les nouvelles recrues termineront leur formation, à condition que les capacités de formation et les défis techniques rencontrés lors du recrutement soient résolus.
- Armée canadienne (AC) :
    - Le nombre de membres de l'AC affectés à des postes de déploiement de longue durée dans le cadre des opérations en cours s'est maintenu à un niveau stable d'environ 1 950 personnes déployées, ce qui représente 15 % de la force déployable de l'AC ;
    - Le rythme opérationnel soutenu a continué d'exiger une contribution importante de la Réserve de l'AC afin d'alléger la pression exercée sur la Force régulière. La

Réserve de l'AC a pourvu en moyenne 25,5 % des postes de déploiement expéditionnaire de longue durée.

- Aviation royale canadienne (ARC) :
    - La dynamique soutenue du recrutement a permis d'atteindre un résultat combiné de 106 % dans le cadre du Plan stratégique de recrutement de l'ARC à la fin de l'AF 2025-2026 ;
    - Les recrutements ont dépassé les départs, bien que la croissance des EQA demeure limitée par la filière de formation, ce qui a pour résultat un déficit d'environ 2 000 membres formés ;
    - Le taux de santé professionnelle s'établit à 86,8 % pour les officiers et à 82,3 % pour les militaires du rang, 22 des 28 professions de l'ARC affichant un taux inférieur à 90 %, dont 13 qui affichent une tendance à la baisse ;
    - La poursuite du succès en matière de recrutement, l'augmentation des capacités de formation et les efforts ciblés de fidélisation permettent à l'ARC de se reconstituer tout en créant les conditions propices à sa croissance et à son maintien en puissance futurs.

Les ressources essentielles à la mission ont été orientées selon une stratégie d'allocation mûrement réfléchie afin de maintenir les capacités indispensables au Canada. L'équipement a été entretenu pour garantir le soutien à la formation opérationnelle, tandis que les flottes plus anciennes ont été progressivement retirées du service et remplacées par de nouvelles, ce qui a permis de réduire les lacunes en matière de capacités et de renforcer l'état de préparation. Parmi les progrès réalisés au cours de l'année, on peut citer :

- L'intégration de systèmes aériens sans pilote à usage général ;
- Le lancement de programmes de modernisation des véhicules blindés légers et des véhicules utilitaires légers ;
- Des améliorations en matière de mobilité qui ont renforcé les capacités de l'infanterie légère ;
- Poursuite de la cession des flottes héritées, très gourmandes en ressources.

Ces efforts ont amélioré l'état de service de la flotte d'entraînement et ont permis à un plus grand nombre de militaires de suivre une formation sur des plateformes conformes aux exigences opérationnelles.

Préparation des forces grâce au soutien du renseignement

La Défense a fourni un soutien en matière de renseignement aux opérations des FAC et aux activités de constitution des forces, garantissant ainsi la mise à disposition d'informations pertinentes sur le plan opérationnel et en temps opportun. Le soutien météorologique et océanographique a permis d'assurer la préparation opérationnelle dans le cadre de missions nationales et internationales menées simultanément, ainsi que des activités de constitution des forces. Ce soutien a été intégré à la constitution des forces, aux grands exercices, à la planification d'urgence, aux opérations et à l'entraînement, offrant ainsi aux commandants une connaissance de l'environnement et une aide à la décision dans des contextes opérationnels complexes.

L’équipement militaire est prêt pour l’entraînement et les opérations

Résultats obtenus

La Défense a fait progresser trois initiatives clés de transformation de la chaîne d’approvisionnement de la Défense :

1. Modernisation et intégration du soutien et de la logistique : Poursuite de l’intégration des fonctions de soutien et de logistique dans le système d’organisationnel du Ministère, améliorant ainsi l’interopérabilité, l’efficacité de l’entreposage et le rendement global de la chaîne d’approvisionnement ;
2. Technologie d’identification automatique : Poursuite de l’adoption de technologies de saisie automatisée des données afin d’améliorer le suivi du matériel, la visibilité des mouvements et la précision des stocks ;
3. Planification et prévision du matériel (PPM) : Poursuite du développement d’outils de planification et de prévision de nouvelle génération visant à améliorer la prévision de la demande, la disponibilité du matériel et la prise de décision fondée sur des données factuelles.

Les efforts en matière de PPM ont été réalignés sur le déploiement du système de planification des ressources d’entreprise (ERP) de nouvelle génération, avec des activités pilotes axées sur les données de base, la transformation des processus métier et l’intégration des systèmes, avec comme cible une mise en service complète au cours de l’AF 2028–2029.

Renforcement de la souveraineté grâce à une présence navale, terrestre et aérienne soutenue en puissance

La Défense a amélioré son état de préparation grâce à sa participation à des exercices multinationaux qui ont renforcé l’interopérabilité avec les alliés et amélioré les capacités de combat dans des environnements opérationnels complexes. Les progrès continus en matière d’entretien et de maintien en puissance de la flotte ont amélioré la disponibilité des plateformes, tandis que les avancées vers l’intégration de nouvelles capacités ont renforcé la capacité opérationnelle et la flexibilité.

Au cours de l’AF 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont obtenu les résultats suivants :

- Soutien à la préparation opérationnelle de la Marine royale canadienne grâce au maintien en service de la flotte de classe Halifax jusqu’à la livraison des plateformes de remplacement. Le financement du *Notre nord, fort et libre* a permis de mener à bien des initiatives essentielles de prolongation de la durée de vie dans le cadre des périodes de travaux en cale, garantissant ainsi des niveaux acceptables de disponibilité opérationnelle de la flotte et une préparation opérationnelle soutenue malgré les défis liés à l’entretien de plateformes vieillissantes ;
- La Marine royale canadienne prend livraison du sixième navire de patrouille extracôtier et de l’Arctique, le sixième et dernier navire de patrouille extracôtier et de l’Arctique (NPEA), en août 2025.Les activités post-livraison, notamment les préparatifs en vue des essais en mer et de l’intégration à la flotte, se sont déroulées parallèlement au développement des capacités de l’ensemble de la classe Harry DeWolf, y compris l’intégration en cours de

l'hélicoptère maritime CH-148 Cyclone. Ces efforts ont marqué l'achèvement de la flotte de NPEA et ont renforcé sa disponibilité opérationnelle ainsi que son interopérabilité aérienne ;

- Activités avancées de mise en service du premier navire de soutien interarmées de classe « Protecteur », notamment la mise en état de préparation initiale, les activités de familiarisation et les préparatifs en vue des essais et de la formation, afin de commencer à acquérir les connaissances opérationnelles et les capacités de maintien en puissance nécessaires à la future capacité de soutien en mer ;
- Poursuite des travaux de maintien en puissance et de modernisation de la flotte de sous-marins de classe Victoria, afin d'assurer leur pertinence opérationnelle jusqu'au milieu ou à la fin des années 2030, avec plusieurs projets de mise à niveau menés dans le cadre du contrat de soutien en service de la classe Victoria visant à améliorer l'habitabilité, les capteurs et la capacité de survie face à l'évolution des menaces ;
- Fait progresser le programme de préparation du matériel de l'Armée canadienne (AC), en mettant l'accent sur les inspections mensuelles de maintenance effectuées par les opérateurs sur la flotte de véhicules blindés légers 6. Le taux d'achèvement de ces inspections était inférieur au taux souhaité de 40 à 45 % par mois. Des efforts supplémentaires ont été consacrés à la formation des techniciens aux procédures de gestion des données afin de garantir la cohérence et l'exhaustivité des rapports au sein de l'AC ;
- Recherche de solutions régionales visant à renforcer les capacités de maintenance, à la fois par le renforcement des effectifs et par la mise en place de partenariats sous contrat pour l'entretien de flottes de véhicules spécifiques, afin d'alléger la charge des tâches de maintenance ;
- A soutenu les opérations liées aux très importantes personnalités des FAC et du gouvernement du Canada grâce à la capacité provisoire de transport stratégique par ravitaillement en vol du CC-330, qui a totalisé plus de 1 800 heures de vol. Les six membres d'équipage ont poursuivi leurs activités de formation sous contrat auprès d'Air Tanker Inc. au Royaume-Uni. La conversion du premier Airbus A-330 en vue de sa capacité de ravitaillement en vol a débuté en juin 2025, l'échéancier de livraison de l'appareil étant prévu pour fin 2027 ;
- Cinq prototypes de simulateurs de tâches partielles ont été reçus dans le cadre du projet canadien d'environnement synthétique avancé. À l'issue des essais de réception à l'École des technologies et du génie aérospatiaux des Forces canadiennes, les 32 premières unités ont été livrées d'ici mars 2025 ;
- A poursuivi les travaux du projet de prolongation de la durée de vie limitée du Griffon (Griffon Limited Life Extension Project), en progressant vers la mise à l'essai de la version 1 du logiciel de capacité limitée, prévue pour l'été 2026. Des problèmes logiciels ont entraîné des retards importants et un risque financier. La Défense étudie actuellement des mesures d'atténuation potentielles.

Modernisation de la logistique interarmées

Le plan de campagne de modernisation de la logistique interarmées continue de progresser selon ses quatre axes d'action : les personnes, les processus, la technologie et les systèmes, ainsi que la gouvernance. La mise en place de l'organisation du chef de la logistique interarmées, parallèlement à l'intégration du Groupe canadien de soutien du matériel et du Centre d'entraînement en logistique des Forces canadiennes sous l'autorité du Commandement des Forces interarmées du Canada, a renforcé la cohérence entre les fonctions logistiques, de la formation à la mise en œuvre opérationnelle.

Ces changements structurels visent à harmoniser davantage les fonctions logistiques, de la formation à la mise en œuvre opérationnelle. Le plan d'action a permis de faire progresser la modernisation logistique dans plusieurs domaines, notamment l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des données afin de renforcer le soutien logistique, ainsi que des investissements dans l'éducation, la formation et la transformation numérique du personnel logistique.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 2.3 présente un récapitulatif des dépenses prévues et réelles, ainsi que des équivalents temps plein nécessaires pour atteindre les résultats visés.

Tableau 2.3: Aperçu des ressources requises pour les Forces prêtes au combat

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	12 320 171 806 $	14 578 992 482 $
Équivalents temps plein	42 417	43 293

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2025-2026, la Défense a renforcé les fondements institutionnels de la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et de l'analyse intersectionnelle à l'appui de la préparation opérationnelle des forces, des programmes de personnel et de la gestion du matériel, améliorant ainsi sa capacité à anticiper et à traiter les impacts différenciés au sein des Forces armées canadiennes.

La Marine royale canadienne (MRC) a renforcé les capacités intersectionnelles au niveau des unités en rendant obligatoire la formation à l'ACS Plus pour les membres occupant des fonctions liées à la formation et aux politiques du personnel, et en exigeant que tous les exposés décisionnels comportent une section spécifique décrivant les impacts liés au genre et intersectionnels, intégrant ainsi l'analyse directement dans le processus décisionnel du commandement. Au cours de l'année, la MRC a dispensé un cours dédié aux points focaux sur l'égalité des sexes, renforçant ainsi la capacité des conseillers à aider les équipes de commandement à intégrer les perspectives intersectionnelles dans la formation, la planification des déploiements et la préparation des forces.

La Défense a affiné ses mécanismes de planification opérationnelle et de l'établissement de rapport afin de renforcer l'intégration des considérations relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité ainsi qu'à l'approche ACS Plus dans les activités de déploiement des forces. Les structures du réseau des points focaux sur l'égalité des genres ont été mises à jour à l'échelle de l'organisation, améliorant ainsi la cohérence des conseils intersectionnels mis à la disposition du personnel chargé de la planification opérationnelle. Les conseillers en matière de genre et les points focaux sur le genre ont soutenu les activités de préparation opérationnelle grâce à des échanges avec des partenaires internationaux de la défense, permettant ainsi un partage des connaissances sur l'intégration des perspectives intersectionnelles dans les opérations. L'État-major interarmées stratégique a fait progresser l'intégration des considérations relatives à l'analyse de genre « ACS Plus » et à l'initiative « Femmes, paix et sécurité » dans la planification et le développement opérationnels clés par le biais de sa fonction de conseil en matière de genre, contribuant ainsi à des décisions plus éclairées et inclusives concernant la préparation des forces.

Dans le domaine de la gestion du matériel et des marchés publics, l'Équipe de la Défense a renforcé la gouvernance et la responsabilité en matière d'analyse intersectionnelle en séparant les fonctions, auparavant combinées, d'évolution culturelle et d'ACS Plus en rôles distincts, ajoutant ainsi une capacité dédiée de conseil et d'analyse intersectionnelle afin d'ancrer systématiquement l'analyse comparative entre les sexes dans toutes les fonctions liées aux marchés publics et de soutenir la fourniture d'équipements inclusifs et adaptés aux besoins opérationnels.

Répertoire des programmes

Les Forces prêtes au combat est appuyée par les programmes suivants :

- Commandement et contrôle stratégiques ;
- Forces navales prêtes au combat ;
- Forces terrestres prêtes au combat ;
- Forces aériennes et spatiales prêtes au combat ;
- Forces d'opérations spéciales prêtes au combat ;
- Cyberforces et système de communication et d'information (SCI) interarmées prêts au combat ;
- Forces du renseignement prêtes au combat ;
- Forces interarmées et multinationales prêtes au combat ;
- Soins de santé, police militaire et forces de soutien prêts à l'action ;
- Soutien de l'équipement ;
- Le programmes d'appui des employeurs.

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour les Forces prêtes au combat se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Recruter, développer et appuyer une Équipe de la Défense souple et diversifiée dans un milieu de travail sain et exempt de comportements dommageables; appuyer les familles des militaires; et répondre aux besoins de tous les militaires partant à la retraite, y compris ceux qui sont malades ou blessés. Renforcer les collectivités canadiennes en investissant dans la jeunesse.



Image 3 : Sommet du G7

Un soldat de la Force opérationnelle terrestre est photographié à un poste d'observation en montagne dans la vallée de Kananaskis, lors du sommet du G7 en soutien à l'opération CADENCE, le 18 juin 2025.

Photo : Soldat Al Roy Ereno, technicien en imagerie du 38e Groupe-brigade du Canada.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et

des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 3 : Équipe de la Défense.

Le tableau 3.1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux « Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3.1 : Les Forces armées canadiennes progressent vers l'objectif définitif de 101 500 militaires

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% du tableau d'effectif de la Force régulière qui est rempli	Au moins 95 %	Mars 2027	2023-2024 : 89,1 % 2024-2025 : 91,9 % 2025-2026 : 94,9 %[1]
% des postes de la Force de réserve qui sont dotés	Au moins 95 %	Mars 2032	2023-2024 : 77,58 % 2024-2025 : 78,54 % 2025-2026 : 83,99 %[2]
% des groupes professionnels souffrant d'un manque d'effectifs critique	Au moins 5 %	Mars 2032	2023-2024 : 72,9 % 2024-2025 : 69 % 2025-2026 : 58,5 %[3]

[1]Bien que la cible n'ait pas été atteinte, le nombre de recrues de la Force régulière a atteint son plus haut niveau depuis plus de trois décennies au cours de l'AF 2025-2026. Combiné à un taux de départs naturel restant dans les limites prévues, ce résultat a permis une augmentation nette de 2 118 membres de la Force régulière et contribue à la réalisation de la cible des FAC, qui est d'atteindre un effectif de 71 500 membres de la Force régulière d'ici 2029.

[2]Ce résultat représente une augmentation de 5,45 % par rapport à l'AF 2024-2025. Il n'est actuellement pas possible de rendre compte avec précision du pourcentage de postes pourvus au sein de la Réserve primaire, compte tenu de l'effectif actuel. Les données présentées dans ce rapport reposent sur un calcul de l'effectif moyen rémunéré (le nombre moyen de réservistes rémunérés chaque mois au cours de l'année) divisé par l'effectif moyen autorisé de 30 000. La cible pour atteindre cet indicateur de rendement est mars 2032.

[3]Les résultats actuels demeurent inférieurs à l'objectif à long terme fixé pour 2032. Sur 106 professions, 62 affichaient un effectif formé inférieur à 90 % et devraient le rester au cours des deux prochaines années, ce qui reflète les pénuries persistantes dans certaines professions ainsi que les besoins en personnel liés aux nouvelles professions et aux nouveaux postes. Néanmoins, les efforts de recrutement ciblés et le taux de remplissage croissant des effectifs de la Force régulière ont permis une amélioration de 10,5 % par rapport à l'AF 2024-2025.

Le tableau 3.2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3.2 : La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un solide appui

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des membres des Forces armées canadiennes qui ont une attitude positive à l'égard de leur travail	Au moins 85 %	Mars 2026	2023-2024 : 57,7 % 2024-2025 : 54,6 % 2025-2026 : 61,4 %[1]
% des fonctionnaires qui décrivent leur milieu de travail comme étant sain sur le plan psychologique	Au moins 80 %	Mars 2026	2023-2024 : Résultat non disponible 2024-2025 : 60 % 2025-2026 : Résultat non disponible[2]
% des militaires qui sont médicalement aptes à exercer leur profession	Au moins 90 %	Mars 2026	2023-2024 : 90 % 2024-2025 : 90,06 % 2025-2026 : 88,8 %[3]
% des militaires estimant que les Forces armées canadiennes procurent aux militaires actifs ainsi qu'à leurs familles une qualité de vie raisonnable	Au moins 85 %	Mars 2026	2023-2024 : 30,4 % 2024-2025 : 39,4 % 2025-2026 : 42,7 %[4]

[1]Le sentiment de satisfaction à l'égard de son travail fait partie intégrante de l'engagement professionnel global, qui peut être influencé par un certain nombre de facteurs. Les résultats les plus récents du sondage « Your Say Matters » menée auprès des forces régulières montrent que le travail valorisant et la fierté d'appartenir à l'organisation figurent parmi les principaux facteurs présentant les liens globaux les plus forts avec l'ensemble des résultats, y compris l'engagement professionnel. À ce titre, le MDN et les FAC continueront de soutenir le bien-être global du personnel de l'Équipe de la Défense et d'investir dans des programmes, des politiques et des avantages susceptibles d'influencer la perception positive que chacun a de son travail.

[2]Les données relatives à cet indicateur sont tirées du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF). Aucune SAFF n'a été menée au cours de l'AF 2025-2026 ; par conséquent, aucun résultat n'était disponible. Le prochain SAFF sera menée au cours de l'AF 2026-2027.

[3]Le MDN continue d'investir dans le recrutement, la modernisation des soins de santé et les initiatives de santé numérique afin de renforcer ses capacités et d'améliorer la prestation de services au fil du temps.

[4]Dans l'ensemble, 42,3 % des membres de la Force régulière et 43,6 % des membres de la Réserve primaire ont déclaré que les FAC offraient une qualité de vie raisonnable aux militaires et à leurs familles, ce qui peut être influencé par des facteurs tels que les affectations, les déménagements et le rythme des opérations. L'Équipe de la Défense vise à offrir une qualité de vie raisonnable aux militaires et à leurs familles grâce à des programmes qui favorisent la santé, le bien-être, la forme physique, les loisirs, le soutien aux conjoints, le soutien au déploiement et le bien-être financier.

Le tableau 3.3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « l'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3.3 : L'Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme étant des femmes	Au moins 25.1 %	Mars 2026	2023-2024 : 16,5 % 2024-2025 : 16,7 % 2025-2026 : 16,7 %[1]
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme étant des femmes	Au moins 45 %	Mars 2026	2023-2024 : 43 % 2024-2025 : 43 % 2025-2026 : Résultat non disponible t[2]
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	Au moins 11.8 %	Mars 2026	2023-2024 : 12,2 % 2024-2025 : 12,5 % 2025-2026 : 13,6 %
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible	Au moins 16 %	Mars 2026	2023-2024 : 11 % 2024-2025 : 12 % 2025-2026 : Résultat non disponible [2]
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui s'identifient comme étant des Autochtones	Au moins 3.5 %	Mars 2026	2023-2024 : 3 % 2024-2025 : 2,9 % 2025-2026 : 2,7 %[3]
% des fonctionnaires de l'Équipe de la Défense qui s'identifient comme des personnes Autochtones	Au moins 3 %	Mars 2026	2023-2024 : 3 % 2024-2025 : 3 % 2025-2026 : Résultat non disponible [2]
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de harcèlement	Au plus 11.9 %	Mars 2029	2023-2024 : 22 % 2024-2025 : 25,4 % 2025-2026 : 23,9 %[4]
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de harcèlement	Au plus 10 %	Mars 2029	2023-2024 : Résultat non disponible 2024-2025 : 15 % 2025-2026 : Résultat non disponible[5]
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui ont suivi la formation obligatoire sur le harcèlement	Au moins 100 %	Mars 2026	2023-2024 : 74 % 2024-2025 : 54,5 % 2025-2026 : 67,8 %[6]
% des membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui disent avoir été victimes de discrimination	Au plus 9.2 %	Mars 2029	2023-2024 : 16 % 2024-2025 : 18,7 % 2025-2026 : 20,9 %[7]
% des fonctionnaires dans l'Équipe de la Défense qui disent avoir été victimes de discrimination	Au plus 5 %	Mars 2029	2023-2024 : Résultat non disponible 2024-2025 : 9 % 2025-2026 : Résultat non disponible[5]
Nombre annuel d'incidents signalés de manquements à la conduite de nature sexuelle, de harcèlement de nature	Sans objet	Mars 2029	2023-2024 : 397 2024-2025 : 365 2025-2026 : 357[8]

sexuelle, ou de crimes de nature sexuelle dans les Forces armées canadiennes			
% des membres des FAC qui sont d'accord pour dire que la culture entourant l'inconduite sexuelle dans les FAC s'est améliorée au cours des 12 derniers mois	Au moins 65 %	Mars 2029	2023-2024 : 51,8 % 2024-2025 : 49,8 % 2025-2026 : 49,8 %[9]
% des membres des FAC qui conviennent que les FAC renforcent actuellement une culture de respect mutuel, de confiance, d'honneur et de dignité	Au moins 75 %	Mars 2029	2023-2024 : 62,2 % 2024-2025 : 51,4 % 2025-2026 : 69,3 %[10]
Nombre annuel d'incidents de harcèlement sexuel et/ou de violence sexuelle signalés par les fonctionnaires de l'Équipe de la Défense dans le cadre du Programme de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (PPHVT)	Sans objet	Mars 2029	2023-2024 : 15 2024-2025 : 30 2025-2026 : 21[11]
Nombre de membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui ont participé à l'atelier « Le respect dans l'Équipe de la Défense » au cours de l'année financière	À confirmer	Mars 2029	2023-2024 : 2241 2024-2025 : 2049 2025-2026 : 1042[12]
% des fonctionnaires qui s'identifient comme étant une personne en situation de handicap	Au moins 9 %	Mars 2026	2023-2024 : 5 % 2024-2025 : 7 % 2025-2026 : Résultat non disponible [2]

[1]Les FAC continuent de mettre en œuvre un plan d'équité en matière d'emploi solide visant à accroître le nombre de femmes dans les forces armées. Ce résultat reflète le pourcentage de personnes ayant choisi de s'identifier comme des femmes. Il ne représente pas le pourcentage total de femmes au sein des FAC, car certaines personnes peuvent choisir de ne pas s'identifier comme telles pour diverses raisons.

[2]Ce résultat n'est pas disponible pour le moment, car le rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi du gouvernement du Canada fait l'objet d'un embargo en attendant son dépôt au Parlement. Les résultats sont attendus à l'automne 2026.

[3]Les FAC continuent de moderniser leurs politiques afin de favoriser le recrutement et la rétention des Autochtones au sein des forces armées. Ce résultat reflète le pourcentage de personnes ayant choisi de s'identifier comme autochtones. Il ne représente pas nécessairement le pourcentage total d'Autochtones au sein des FAC, car certaines personnes peuvent choisir de ne pas s'identifier comme telles pour diverses raisons.

[4]À mesure que les FAC renforcent leur soutien aux membres victimes de harcèlement dans l'exercice de leurs fonctions, le nombre de cas signalés a augmenté. Cette tendance reflète les résultats de l'attention constante portée par le MDN et les FAC à la prévention et au traitement du harcèlement dès que possible, tout en veillant à ce que les personnes se sentent en sécurité et soutenues lorsqu'elles osent se manifester. L'augmentation du nombre de signalements suggère que les membres comprennent mieux ce qui constitue du harcèlement et ont davantage confiance pour signaler ce qu'ils ont vécu. Les données issues de cet indicateur continueront d'éclairer les efforts de changement culturel à long terme, et les tendances feront l'objet d'un suivi continu à mesure que les FAC évoluent. Une série de programmes et d'initiatives sont en place pour prévenir et réduire le harcèlement et la discrimination au sein des FAC, tout en favorisant une culture plus inclusive. Le programme de prévention du harcèlement et de la violence au travail (PPHVT) met l'accent sur la prévention par le biais de formations et de mesures préventives, soutenues par l'évaluation et la résolution, dans le cadre du PPHVT, des cas de harcèlement et de violence sur le lieu de travail. Parallèlement, le ministère renforce et modernise le processus de traitement des plaintes afin d'encourager l'identification et la résolution rapides des problèmes, et de réduire la crainte de représailles. Cela comprend l'élaboration d'un cadre complet de traitement des plaintes pour tous les membres de l'Équipe de la Défense, couvrant l'ensemble des étapes clés, de l'examen initial à la résolution finale ; le renforcement de l'engagement des dirigeants pour favoriser une résolution rapide et des environnements de

travail sains ; l'amélioration de la transparence, de la simplicité, de la rapidité, de la cohérence et de l'équité des résultats ; ainsi que la sensibilisation accrue aux ressources et aux processus disponibles.

[5]Les données relatives à cet indicateur sont tirées du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF). Aucun SAFF n'a été menée au cours de l'AF 2025-2026 ; par conséquent, aucun résultat n'est disponible. Le prochain SAFF sera menée au cours de l'AF 2026-2027.

[6]La formation obligatoire sur le harcèlement est valable trois ans, après quoi elle doit être renouvelée. Les taux de suivi fluctuent naturellement en raison du cycle de renouvellement, en particulier lorsque de grands groupes atteignent leur période de renouvellement ou lorsque de nouvelles versions des cours sont introduites. Bien que la formation soit obligatoire, il convient de mettre davantage l'accent sur le suivi cohérent et en temps opportun de cette formation à l'échelle du ministère.

[7]Bien que la cible n'ait pas été atteinte, l'augmentation du nombre de signalements pourrait refléter une meilleure prise de conscience des comportements constituant une discrimination, ainsi qu'une plus grande aisance des victimes de discrimination à signaler leurs expériences. Le renforcement de la formation et de la sensibilisation au sein de l'Équipe de la Défense a peut-être également contribué aux résultats du sondage.

[8]Cet indicateur reflète les tendances en matière de signalement, le sentiment de sécurité et de soutien ressenti par la victime lorsqu'elle signale un incident, ainsi que la culture globale de signalement ; il ne rend pas compte de manière fiable de la prévalence ou de la fréquence des manquements de nature sexuelle. Bien que le MDN et les FAC s'efforcent de créer un environnement favorable aux victimes, le signalement demeure une décision personnelle influencée par de nombreux facteurs, et toutes les personnes victimes d'inconduite ne choisiront pas nécessairement de signaler les faits. Le MDN et les FAC s'efforceront toujours d'éliminer les comportements répréhensibles et de créer un environnement dans lequel les victimes se sentent en mesure de signaler les faits sans craindre de représailles.

[9]Un travail considérable a été accompli sur le plan des politiques afin de définir et d'identifier correctement les comportements inappropriés à caractère sexuel et de préciser l'intervention des instances de commandement en cas de signalement de ce type. Des initiatives clés telles que l'arbre décisionnel de gestion des incidents d'inconduite sexuelle, le spectre de la violence sexuelle et sexiste, le spectre des comportements haineux, ainsi que les formations dispensées par le Centre d'expertise sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail continueront également à sensibiliser et à éliminer le harcèlement et la violence au sein de l'Équipe de la Défense. Les résultats s'amélioreront au fil du temps, à mesure que les nouvelles politiques et initiatives seront diffusées et adoptées au sein du MDN et des FAC.

[10]La formation et l'éducation en matière de conduite professionnelle et d'éthique font l'objet d'évaluations et de mises à jour fréquentes afin de garantir que leur contenu soit moderne, précis et accessible, et qu'elles soient dispensées de manière rigoureuse à tous les niveaux de commandement. Le Cadre de formation et d'éducation en matière de conduite professionnelle et de culture, qui fournit des orientations pour les programmes de formation de la période de perfectionnement militaire au sein des FAC, ainsi que le programme « Bâtir notre avenir » du Collège militaire royal, témoignent des efforts déployés pour renforcer le niveau de conduite professionnelle attendu de tous les membres des FAC. Des vignettes d'apprentissage basées sur des scénarios de conduite professionnelle et des ateliers tels que « Le respect dans les FAC » renforcent encore davantage les normes de conduite acceptable ; ils sont proposés régulièrement et/ou la participation y est encouragée. Les résultats se sont considérablement améliorés par rapport aux 51,4 % de l'année dernière, ce qui témoigne de la reconnaissance des efforts déployés pour renforcer une culture de respect, de confiance, d'honneur et de dignité.

[11]Cet indicateur reflète spécifiquement les comportements en matière de signalement, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les individus se sentent en sécurité, soutenus et confiants lorsqu'ils signalent des faits, plutôt qu'une mesure directe de la prévalence des comportements répréhensibles. Il donne un aperçu des perceptions en matière de sécurité psychologique, de confiance dans le processus de signalement et de la culture globale de signalement au sein de l'organisation. Bien que le MDN et les FAC s'engagent à favoriser un environnement sûr et solidaire pour les personnes touchées par le harcèlement et la violence au travail, le signalement demeure une décision personnelle influencée par de nombreux facteurs, et toutes les personnes victimes de harcèlement et de violence au travail ne choisiront pas de se manifester.

[12]La baisse observée au cours de l'AF 2025-2026 s'explique principalement par des priorités opérationnelles concurrentes qui ont limité les possibilités de participation, ainsi que par l'annulation de plusieurs ateliers en raison d'une participation insuffisante. La sensibilisation et l'adhésion au programme ont pu être affectées par des niveaux de compréhension variables concernant les exigences du programme et les attentes en matière de participation. Une campagne de communication ciblée, visant à soutenir la refonte de l'initiative « Respect dans les Forces armées canadiennes » et le lancement de l'atelier « Inclusion et respect au sein de la Défense » à l'automne 2026, devrait permettre d'améliorer la sensibilisation, l'engagement et la participation.

Le tableau 3.4 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les familles militaires sont soutenues et résilientes » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3.4 Les familles militaires sont soutenues et résilientes

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des familles des Forces armées canadiennes qui disent réussir à relever les défis de la vie militaire	Au moins 85 %	Mars 2026	2023-2024 : 81,7 % 2024-2025 : 81,7 % 2025-2026 : 81,7 %[1]
% des membres des Forces armées canadiennes qui sont satisfaits du soutien global que leur famille reçoit des Forces armées canadiennes	Au moins 85 %	Mars 2026	2023-2024 : 57,7 % 2024-2025 : 65,4 % 2025-2026 : 62,8 %[2]

[1]Ce résultat demeure inchangé par rapport aux années précédentes, car le sondage sur la qualité de vie n'est menée que tous les quatre ans. L'échéancier pour le prochain sondage est fixé à 2027-2028. Les Services du moral et du bien-être des Forces canadiennes continuent d'améliorer le bien-être et la résilience des familles des militaires, tant au pays qu'à l'étranger, en proposant une large gamme de services en présentiel et en ligne dans le cadre du Programme des services aux familles des militaires, tels que l'aide à la réinstallation, l'aide à l'emploi des conjoints, ainsi que le conseil familial et l'aide en matière de soins de santé.

[2]Dans l'ensemble, 62,6 % des membres de la Force régulière et 63,3 % de ceux de la Réserve primaire se sont déclarés satisfaits du soutien global apporté à leur famille par les FAC, ce qui peut être influencé par des facteurs tels que les affectations, les déménagements, les absences et le rythme des opérations. L'Équipe de la Défense a poursuivi ses efforts pour déterminer quels facteurs ont le plus d'impact sur les familles des militaires et continue d'investir dans des programmes visant à soutenir leur bien-être.

Le tableau 3.5 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3.5 : Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% de la population des jeunes Canadiens visés qui font partie des Cadets et des Rangers juniors canadiens	Au moins 2 %	Mars 2026	2023-2024 : 1,71 % 2024-2025 : 1,89 % 2025-2026 : 2,02 %

L’onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l’InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes.

Renseignements sur les résultats

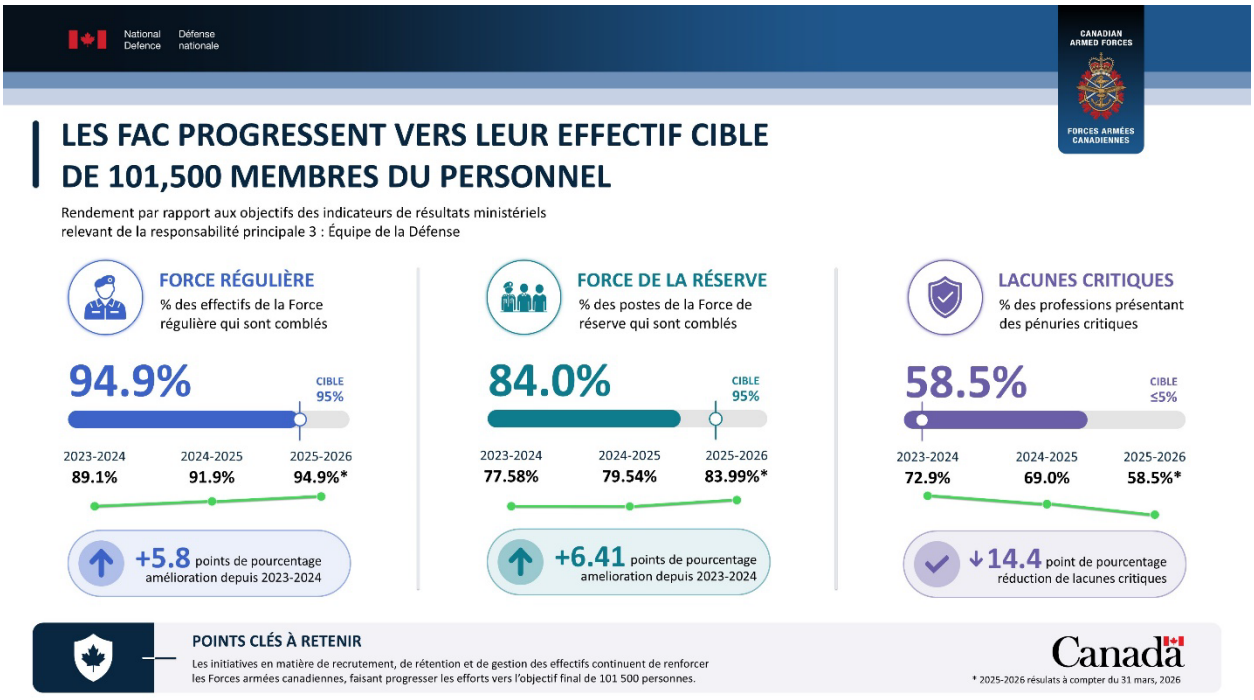
La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à l’Équipe de la Défense en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l’exercice.

Les Forces armées canadiennes progressent vers l’objectif définitif de 101 500 militaires

Résultats obtenus

Au cours de l’année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont fait progresser les initiatives de recrutement, du maintien en poste et de modernisation des effectifs afin de renforcer l’état de préparation des forces et de répondre aux exigences opérationnelles au sein de la Marine royale canadienne (MRC), de l’Armée canadienne (AC) et de l’Aviation royale canadienne (ARC).

Infographie 2 : Les FAC se développent pour atteindre leur effectif final de 101 500 personnes



Modernisation de la rémunération des militaires

En août 2025, le Premier ministre et le ministre de la Défense nationale ont annoncé des mises à jour en matière de rémunération, notamment un ajustement significatif de la rémunération ouvrant droit à pension, avec effet rétroactif à avril 2025.

L'augmentation salariale des FAC s'inscrit dans le cadre de la modernisation du « facteur militaire », visant à rémunérer de manière appropriée les membres des FAC compte tenu des exigences particulières du service militaire. Dans ce contexte, sept mesures relatives à la rémunération et aux avantages sociaux ont été mises en œuvre afin d'améliorer le recrutement, le maintien en poste et le soutien aux membres :

- Ajustement de la rémunération lié au facteur militaire ;
- Allocation de recrutement pour les métiers difficiles à pourvoir ;
- Amélioration de l'indemnité pour restrictions imposées ;
- Indemnité d'instructeur ;
- Indemnité de fréquence de mutation ;
- Indemnités liées à l'environnement ;
- Indemnités d'opérations nationales.

Recrutement et attraction

Le MDN et les FAC ont renforcé leurs rendements et leur capacité en matière de recrutement au cours de l'AF 2025-2026 :

- Ils ont dépassé les objectifs du Plan stratégique de recrutement pour la deuxième année consécutive, en enrôlant 7 310 membres de la Force régulière contre une cible de 6 957 ;
- Ils ont amélioré leur capacité de recrutement grâce à la rationalisation des processus, à l'amélioration des outils numériques destinés aux candidats et aux recruteurs, et à l'alignement de la croissance sur les métiers prioritaires, ce qui a pour résultat une augmentation des engagements dans les métiers difficiles à pourvoir ;
- Ont fait progresser la campagne de recrutement « C'est fait pour toi », axée sur le recrutement des femmes, des candidats autochtones, et dans les métiers prioritaires, grâce à des activités nationales de sensibilisation virtuelles et en présentiel ;
- A tiré parti du déploiement du Navire canadien de Son Majesté *Margaret Brooke* sur les Grands Lacs pour soutenir les efforts de recrutement, en mobilisant plus de 24 700 Canadiens dans plusieurs villes et communautés autochtones ;
- Mise en œuvre de la plateforme de recrutement Affinitas afin d'améliorer l'efficacité des événements de recrutement, ce qui a permis une utilisation plus efficiente des ressources allouées au recrutement ;
- A recruté un nombre record de 1 424 marins, atteignant ainsi 89,6 % de la cible annuelle de recrutement de la MRC. Le recrutement dans plusieurs métiers techniques a plus que doublé par rapport à l'année précédente, tandis qu'un nombre record de membres en service des Forces armées canadiennes a été transférés vers la Marine dans le cadre du Programme d'expérience navale ;
- Des activités ciblées de sensibilisation et d'engagement, soutenues par des messages actualisés, une présence accrue sur les réseaux sociaux et plus de 25 événements virtuels

et 105 événements en présentiel, ont permis de mieux faire connaître les parcours professionnels au sein de l'ARC.

Rétention et formation

Le MDN et les FAC ont mis en œuvre des initiatives avancées du maintien en poste et de formation afin de soutenir la croissance des effectifs et la préparation opérationnelle :

- Le taux de départs de la Force régulière des FAC est demeuré inférieur aux prévisions. Le taux global de départs s'est établi à 8,5 %, soit un niveau inférieur aux prévisions de 9,3 %, les départs volontaires et pour raisons médicales s'élevant à 3,9 % ;
- Nous avons entamé la mise en place d'un Secrétariat chargé du maintien en poste afin de renforcer la coordination stratégique, la gouvernance et l'optimisation des ressources, et de remédier aux problèmes aigus d'attrition au sein des FAC ;
- Mise en œuvre d'un processus de sélection et de normalisation des instructeurs dans l'ensemble des établissements de formation du Groupe de formation à la génération de personnel militaire, ce qui a permis d'améliorer la préparation des instructeurs et la cohérence de la prestation de la formation ;
- La modernisation de la formation avancée a été poursuivie grâce à des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et à des parcours de qualification alternatifs, notamment l'éducation civile et la reconnaissance des acquis, ce qui a permis d'améliorer l'efficience et de réduire au minimum la durée et les coûts de formation pour que les membres atteignent le niveau de compétence fonctionnelle requis ;
- L'Armée canadienne a lancé le « Cours de soldat avant tout de l'Armée canadienne », dont 208 soldats ont obtenu leur diplôme au cours de l'AF 2025-2026. Grâce à la standardisation de la formation spécifique à l'Armée dispensée immédiatement après la qualification militaire de base, les soldats ont atteint, à l'issue du cours, leur niveau fonctionnel d'emploi, ce qui leur a permis d'acquérir une expérience pratique en attendant la formation spécifique à leur métier, réduisant ainsi les goulots d'étranglement en matière de formation.

Modernisation et efficience

Le MDN et les FAC ont modernisé le recrutement, la formation et les structures de main-d'œuvre afin de soutenir la constitution des forces à long terme :

- Lancement du portail en ligne des candidats 1.0, qui a considérablement numérisé et automatisé le processus de candidature aux FAC, réduisant ainsi les déplacements et la charge administrative pour les recruteurs en leur permettant de se concentrer davantage sur l'engagement des candidats ;
- Intégration de solutions numériques dans les centres de recrutement afin de rationaliser les procédures d'habilitation de sécurité et les examens médicaux, notamment en faisant appel à la Gendarmerie royale du Canada pour les vérifications de casier judiciaire et en mettant en place un processus de triage pour optimiser le traitement médical ;
- A finalisé une feuille de route complète pour la modernisation et la transformation, et a fait progresser la mise en œuvre du système d'intégration numérique et du futur système de

recrutement numérique, qui font tous deux parties intégrantes de la transformation visant à améliorer considérablement l'expérience globale des candidats ;

- Lancement de la modernisation de l'ensemble des métiers de la marine afin d'aligner la formation, les compétences et les parcours professionnels sur les technologies et les exigences opérationnelles des nouvelles flottes. Plusieurs structures professionnelles et programmes de formation modernisés ont été mis en place, notamment deux nouveaux métiers destinés à soutenir l'exploitation et la maintenance des navires ;
- A fait progresser la modernisation des effectifs en harmonisant les compétences et les métiers par l'intermédiaire du groupe de travail sur les opérations futures. Parmi les réalisations, on peut citer la création de quatre nouveaux métiers – technicien en planification des opérations aérospatiales, opérateurs des systèmes de vol, des forces de sécurité et des missions spatiales – ainsi que la modernisation de neuf autres ;
- L'élargissement du métier d'opérateur cyber, avec la création de 50 nouveaux postes, portant le total à 292 et permettant d'atteindre 100 % des objectifs du plan stratégique de recrutement. Un nouveau contrat a été conclu avec le campus d'Ottawa du collège Algonquin, afin de soutenir la prestation de la formation de la Force régulière ;
- Amélioration de la planification et de la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication à l'échelle de l'organisation, permettant un accès plus fluide aux outils et systèmes numériques dans l'ensemble du ministère ;
- Soutien au développement de capacités numériques tournées vers l'avenir, notamment en matière d'intelligence artificielle et de solutions fondées sur les données, afin d'améliorer la prise de décision, les environnements de formation et l'efficacité globale du personnel ;
- Nous avons élargi les capacités de formation en matière de renseignement afin de soutenir l'augmentation des recrutements dans ce domaine, notamment grâce à une formation modernisée pour les métiers d'officier du renseignement, d'opérateur du renseignement, de technicien météorologique, d'opérateur chargé de la gestion des sources et d'opérateur du contre-espionnage, tant pour la Force régulière que pour la Force de réserve ;
- A modernisé les processus de recrutement au sein du Programme de recrutement des officiers du renseignement de défense, un programme de formation hautement compétitif qui forme des analystes civils pour l'organisation du renseignement de la Défense.

La santé et le bien-être de l'Équipe de la Défense bénéficient d'un appui solide

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont renforcé l'état de préparation et le bien-être grâce à la modernisation des politiques, à l'élargissement des services de santé, à l'amélioration des aides à la transition et au renforcement des programmes en milieu de travail qui accompagnent les membres tout au long de leur carrière et dans leur vie après le service.

Modernisation des politiques et de l'accompagnement de carrière

Le MDN et les FAC ont modernisé leurs politiques et leurs programmes afin de mieux refléter les réalités du service militaire et d'accompagner les militaires tout au long de leur carrière :

- Modernisation de la politique sur l'universalité du service afin de garantir le maintien de l'efficacité opérationnelle tout en tenant compte des réalités du service militaire moderne. Cette mise à jour a permis d'établir des normes opérationnelles définies et mesurables, fondées sur des données probantes et conformes à la *Loi sur la défense nationale*, à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et à la *Loi sur l'accessibilité pour les Canadiens* ;
- Des sessions nationales de sensibilisation et de formation en présentiel ont été organisées afin d'informer les membres des FAC du programme de retour au travail et de sa contribution à leur retour à leurs fonctions complètes à la suite d'une maladie ou d'une blessure ;
- Lancement, en juillet 2025, de la politique de soutien à la transition de la réserve afin d'offrir aux réservistes malades ou blessés une période de service dans la Réserve pendant laquelle ils bénéficient d'un accompagnement, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau aptes à exercer leurs fonctions générales au sein des Forces de réserve ou qu'ils soient libérés des FAC ;
- A élargi et modernisé le Répertoire national des ressources afin d'étendre le soutien externe au-delà des services de transition, en améliorant la sensibilisation et l'accès à ces services pour renforcer la préparation à la transition et la continuité des soins pour les membres des FAC et leurs familles ;
- A élargi et modernisé le Centre de transition numérique en mars 2026, améliorant ainsi l'accès aux services, optimisant la prise de décision et offrant un meilleur accompagnement aux membres tout au long de leur transition de la vie militaire à la vie civile ;
- Finalisation des principes directeurs de l'offre des FAC, couvrant la carrière, la rémunération, les avantages sociaux et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et intégration de ces principes dans l'outil d'élaboration de politiques « Compass ».

Renforcement des services de soins de santé et de santé mentale

Le MDN et les FAC ont renforcé la prestation des soins de santé grâce à des services plus intégrés et plus accessibles :

- Renforcement de la prestation des soins de santé grâce à une approche intégrée et centrée sur la personne dans sa globalité, améliorant ainsi l'accès, la cohérence et la coordination des soins. Les améliorations apportées aux politiques, aux modèles de soins et aux parcours cliniques, ainsi que l'élargissement des équipes pluridisciplinaires et le renforcement des approches de réadaptation, ont favorisé un rétablissement rapide et un retour au service en temps opportun. La modernisation des bilans de santé préventifs a permis d'améliorer le dépistage précoce des risques et les résultats de santé à long terme ;
- Augmentation de la capacité des services cliniques de santé mentale grâce à des équipes pluridisciplinaires renforcées et à un accès élargi aux soins en présentiel et à distance. Des

initiatives ont permis d'améliorer l'intervention précoce, de rationaliser les parcours de soins et de réduire les obstacles à l'accès au soutien ;

- La modernisation du système de dossier médical électronique a progressé afin d'améliorer les soins cliniques et la prise de décision, grâce à l'avancement de la définition des exigences et à une collaboration précoce avec les partenaires du secteur.

Amélioration de la condition physique et du rendement

Le MDN et les FAC ont fait progresser les programmes de condition physique et de bien-être afin de mieux répondre aux besoins diversifiés des membres :

- Mise en œuvre du Programme de conditionnement physique et de bien-être pour les femmes et personnes de genres divers des FAC, basé sur le cycle de vie, avec la poursuite des travaux d'analyse structurelle et d'évaluation du programme prénatal et post-partum. Par ailleurs, l'élaboration d'un programme de condition physique et de bien-être axé sur la ménopause a également été lancée au cours de l'AF 2025-2026 ;
- Des progrès ont été réalisés en vue du lancement de la plateforme de rendement physique, axée sur la fonctionnalité, la formation et la gestion du changement pour le personnel du programme de soutien au personnel.

Soutien à la gestion des incapacités et à l'accompagnement en milieu de travail

Le MDN a renforcé les services de soutien en milieu de travail destinés aux employés civils :

- Le Bureau de gestion de l'invalidité (BGI) a fourni des services spécialisés en matière de gestion des incapacités aux employés de la fonction publique du MDN et de la Garde côtières canadienne, ainsi qu'aux gestionnaires des FAC responsables de ces employés, en apportant un soutien pour les questions liées à la maladie, aux déficiences et aux blessures. Le BGI a reçu 3 397 demandes d'aide et a résolu 3 308 dossiers, 73 % des cas résolus ayant permis aux employés de reprendre le travail ou de demeurer en poste. Les services comprenaient une aide en cas d'accidents du travail, des aménagements médicaux, le Programme de retour au travail des employés civils, la gestion des absences de longue durée, le passeport pour l'accessibilité et des conseils sur la retraite pour raisons médicales ;
- Le Programme d'aide aux employés (PAE) a favorisé le bien-être des employés au sein du MDN en offrant à ces derniers et à leurs familles l'accès à des services de conseil en situation de crise et à court terme, à un accompagnement en matière de bien-être, ainsi qu'à des ressources en ligne pour faire face aux défis personnels et professionnels. L'utilisation globale du PAE est demeurée stable en l'AF 2025-2026, avec 10,2 % des employés ayant eu recours à ses services.

Promouvoir l'engagement réparateur et les pratiques inclusives par un changement de culture

Le MDN a renforcé les services de soutien en milieu de travail destinés aux employés civils :

- Le MDN et les FAC ont soutenu la participation de l'Équipe de la Défense au Programme de Démarches réparatrices prévu par l'accord de règlement du recours collectif pour l'inconduites sexuelles du MDN et des FAC. Des représentants de la Défense ont été

déployés auprès de 21 groupes afin de renforcer la compréhension des comportements sexuels inappropriés, de développer des compétences en leadership réparateur et de renforcer les capacités nécessaires pour contribuer au changement de culture. Ces représentants ont dialogué avec les membres du groupe visé par le règlement afin de prendre connaissance des comportements inappropriés qu'ils ont subis, de reconnaître le préjudice subi et de présenter des excuses au nom de l'institution. Ces échanges ont favorisé le partage des connaissances entre pairs et contribué à un changement de culture positif au sein de l'Équipe de la Défense ;

- La communauté des anciens de la Défense a continué à soutenir la mise en œuvre du programme d'engagement réparateur en animant des rencontres avec les participants aux formations lorsque les représentants ne pouvaient pas être présents. Des travaux sont en cours pour veiller à ce que les observations et les leçons retenues par la communauté des anciens soient intégrés de manière stratégique dans les futurs efforts de changement culturel ;
- Le MDN et les FAC ont poursuivi leurs efforts visant à constituer une Équipe de la Défense inclusive, notamment en menant à bien la consultation en ligne annuelle sur l'accessibilité de l'Équipe de la Défense. Les données et les informations issues de ces consultations ont été analysées, et les principales conclusions ont servi à élaborer les plans de travail ;
- Parmi les initiatives avancées, citons l'élaboration du Plan d'accessibilité de l'Équipe de la Défense 2025-2027, qui comprend un cadre de mesure du rendement affiné, ainsi que la finalisation du rapport d'étape sur le Plan d'accessibilité 2025. Des efforts ont également été déployés pour mieux faire connaître le Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada ;
- Les politiques et procédures ministérielles ont été modernisées davantage, notamment grâce à la mise à jour des processus de remplacement des textes de mise en service et des parchemins, afin de mieux refléter les changements de nom liés au mariage, au divorce, à l'identité de genre ou à d'autres raisons personnelles.

Mise en œuvre de la réforme systémique et de l'évolution de la culture

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont poursuivi la mise en œuvre du plan de mise en œuvre global qui donne suite à quatre examens externes indépendants clés : le groupe consultatif du ministre de la Défense nationale sur le racisme et la discrimination systémiques ; l'examen externe indépendant exhaustif ; le troisième examen indépendant de la *Loi sur la défense nationale* ; et le rapport du Comité consultatif sur les excuses nationales. Les progrès suivants ont été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues de ces rapports :

- À ce jour, 126 des 194 recommandations externes ont été prises en compte, y compris la mise en œuvre intégrale de celles du Comité consultatif sur les excuses nationales et du Groupe consultatif sur le racisme systémique. Les recommandations restantes dépendent en grande partie de modifications législatives, notamment une recommandation issue de l'examen externe complet indépendant — liée au projet de loi C-11, la *Loi sur la modernisation du système de justice militaire* — et 67 recommandations issues du troisième examen indépendant, dont la plupart portent sur des réformes du système de justice militaire ;

- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'évolution de la culture, notamment par le biais de plans relatifs à la culture organisationnelle, l'intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus dans la prise de décision, le renforcement des capacités de soutien en matière de conduite et de culture, l'élargissement des discussions sur le changement de culture, ainsi que la mise en place de programmes et d'outils visant à renforcer la sécurité psychologique au niveau des unités ;
- Faire progresser les initiatives clés en matière de gouvernance et de lutte contre le racisme, notamment la présentation des excuses des FAC pour la discrimination raciale et le harcèlement racial, ainsi que la création du Comité de coordination du recours collectif contre le racisme systémique au sein des FAC afin de soutenir la mise en œuvre de mesures de réparation systémiques au sein de l'Équipe de la Défense. Des travaux sont en cours pour mettre en place un comité consultatif ministériel sur le racisme anti-Noirs. De plus, le cadre et la grille d'analyse antiracistes ont été publiés afin d'aider les membres de l'Équipe de la Défense à identifier et à prendre en compte les répercussions raciales potentielles dans les politiques, les programmes, les décisions et les activités quotidiennes.

Renforcement du soutien aux victimes et aux membres touchés

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN a élargi ses services et son soutien aux membres victimes d'inconduite sexuelle et de racisme :

- Le programme des agents de liaison de la victime (ALV) a continué à proposer des sessions de perfectionnement professionnel afin de garantir que les ALV demeurent à jour quant à leurs rôles et responsabilités. 54 ALV supplémentaires ont été certifiés au sein des FAC, renforçant ainsi le soutien apporté aux droits des victimes en matière d'information, de participation, de protection et de réparation ;
- Le Centre de soutien et de ressources pour la communauté de la Défense (CSRCD) (anciennement connu sous le nom de Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle) a élargi son mandat afin d'offrir un programme de démarches réparatrices sur le racisme systémique dans le cadre du règlement définitif du recours collectif pour discrimination raciale et harcèlement racial des Forces armées canadiennes, étendant ainsi son soutien à une population plus large ;
- Le CSRCD a répondu à 838 appels via la ligne d'assistance et, en juillet 2025, a conclu un accord en vertu duquel Santé Canada prend en charge les appels nocturnes afin d'assurer une couverture téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, le soutien en dehors des heures de bureau étant assuré par un programme d'aide aux employés (PAE) indépendant proposé par Santé Canada ;
- A apporté son soutien à 383 clients dans le cadre du Programme de coordination de l'intervention et du soutien, dont plus de 174 nouveaux clients orientés vers le centre ;
- A apporté un soutien à 249 clients par l'intermédiaire de l'équipe de liaison militaire afin de les orienter sur les possibilités de signalement, de faciliter la communication avec les

militaires concernés et les chaînes de commandement, et d'aider ces dernières à traiter les cas d'inconduite sexuelle ;

- A reçu 36 demandes dans le cadre du programme de subventions « Soutien communautaire aux victimes d'inconduite sexuelle » ;
- Organisé des activités bilingues de soutien par les pairs, notamment des séances de yoga adaptées aux personnes ayant subi un traumatisme et des discussions virtuelles autour d'un café, en complément des services de groupe virtuels existants, en partenariat avec Anciens Combattants Canada ;
- Nous avons élargi notre engagement international, notamment par le partage de connaissances avec des organisations partenaires telles que la délégation vietnamienne en octobre 2025, et par l'organisation d'un webinaire avec le Réseau latino-américain de sécurité et de défense en mars 2026 ;
- Renforcé les services destinés aux clients touchés par des cas d'inconduite sexuelle, en s'appuyant sur des consultations communautaires. Fait passer le Programme d'assistance juridique indépendante à la deuxième phase de son développement, offrant des services juridiques gratuits et confidentiels ; et amélioré et élargi le Programme de soutien par les pairs grâce à une meilleure accessibilité et à une conception optimisée des services ;
- Poursuite de la mise en œuvre d'un programme de recherche visant à mieux comprendre les facteurs contextuels liés aux comportements sexuels inappropriés et les besoins de soutien des personnes en cours de réintégration au sein des FAC ou en fin de service ;
- Élargissement du soutien aux membres de la communauté de la Défense touchés par le racisme, notamment par le biais d'une formation spécialisée visant à renforcer les capacités de soutien, et de consultations communautaires destinées à éclairer la conception et la mise en œuvre de l'initiative « Engagement réparateur sur le racisme systémique » ;
- A octroyé un financement de 2 millions de dollars à 48 organisations à travers le Canada pour soutenir la prévention, l'éducation et les services aux victimes.

Rationalisation et modernisation du processus de règlement des griefs

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont renforcé le règlement des griefs et amélioré le climat de travail :

- Ont mis en place le poste de directeur général de l'Autorité des griefs des Forces canadiennes ainsi qu'un centre d'expertise en matière de griefs, ce qui a permis d'accroître les capacités, de réduire l'arriéré et de renforcer l'efficacité du système grâce à un traitement plus rapide des griefs, à une meilleure conformité et au respect des délais, à des orientations stratégiques plus claires et à une expérience utilisateur améliorée ;
- Mise à jour de la politique modernisée en matière de griefs, avec pour résultat une modernisation réglementaire majeure qui a entrer en vigueur le 1er avril 2026, ainsi que l'harmonisation avec les ordonnances et directives administratives de la Défense mises à jour et le chapitre 7 (Griefs) des règlements et ordonnances de la Reine ;

- Une formation modernisée en matière de griefs, intégrant des scénarios pratiques et des outils de communication améliorés pour soutenir les commandants et les membres chargés de l'assistance. Une certification obligatoire pour les membres chargés de l'assistance a été mise en place, avec une durée de validité de cinq ans. La formation fait actuellement l'objet d'une révision et d'une mise à jour afin de l'aligner sur la nouvelle politique et le nouveau cadre réglementaire.

Renforcement de l'harmonie en milieu de travail

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont renforcé l'harmonie en milieu de travail grâce aux initiatives suivantes :

- Le Programme de coaching de l'Équipe de la Défense (PCED) a renforcé les capacités de leadership grâce à des initiatives inclusives de coaching et de leadership. Le PCED a mené à bien plus de 400 programmes de coaching individuels, 38 programmes d'équipe et 1 000 évaluations psychométriques ; 92 % des participants ont déclaré mieux comprendre ce qu'est l'efficacité du leadership ;
- L'Équipe en soutien au leadership (ESL) a permis aux équipes de commandement de mieux comprendre le climat de travail et a favorisé la prise de mesures fondées sur des données probantes. Grâce à plus de 20 interventions au sein des unités, l'ELS a identifié et atténué les risques liés au milieu de travail, favorisant ainsi une intervention plus précoce, des décisions de leadership plus fermes et des interventions plus cohérentes aux défis rencontrés sur le lieu de travail. Les activités de l'ELS ont renforcé la préparation opérationnelle, en soutenant un leadership éthique, inclusif et efficace, conforme au Code de valeurs et de l'éthique du MDN et des FAC ;
- Solutions et Services en matière de conflits a dispensé plus de 7 000 consultations et 25 000 séances d'information sur la gestion des conflits et des plaintes aux membres de l'Équipe de la Défense. Plus de 9 000 membres des FAC ont suivi une formation en gestion des conflits dispensée par des établissements spécialisés ;
- Soixante-dix pour cent des dossiers de médiation (y compris la facilitation, la conciliation et les procédures multipartites) ont été résolus en totalité ou en partie, favorisant ainsi des environnements de travail plus sains et plus respectueux ;
- Le programme « Optimisation du rendement de la force et des familles » du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada a modernisé son cadre de mesure du rendement afin d'établir des indicateurs pertinents, axés sur les résultats et alignés sur les priorités du commandement. Les enseignements tirés dès le début ont permis d'augmenter les effectifs et de renforcer l'intégration entre les volets physique et familial, améliorant ainsi la cohérence du soutien apporté au personnel et aux familles. La maturation continue de ce cadre renforcera encore la capacité à recueillir et à suivre les indicateurs clés de manière cohérente ;
- L'équipe chargée de la déontologie et de la culture d'entreprise a élargi la formation au leadership axée sur les qualités personnelles, renforçant ainsi l'efficacité du leadership, consolidant la déontologie et favorisant un climat de sécurité psychologique cohésif, respectueux et inclusif dans des environnements très exigeants.

L’Équipe de la Défense incarne les valeurs et la diversité de la société canadienne

Résultats obtenus

Au cours de l’année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) a renforcé ses pratiques d’embauche, élargi le développement du leadership et éliminé les obstacles afin de constituer un effectif de la fonction publique plus diversifié et inclusif, reflétant mieux la diversité et les valeurs de la société canadienne.

Renforcement des pratiques d’embauche et de la représentation

Au cours de l’AF 2025-2026, le MDN a amélioré les résultats en matière d’équité en matière d’emploi et de diversité grâce à un recrutement ciblé et à des processus de dotation améliorés :

- Il a fait progresser le Plan sur l’équité en matière d’emploi, la diversité et l’inclusion (EEDI) 2024-2027, en intégrant les données sur l’équité en matière d’emploi dans les décisions d’embauche et en introduisant de nouveaux outils et des listes de contrôle pour rendre les décisions de dotation en personnel plus cohérentes ;
- A mené à bien le premier cycle de rapports de fin d’exercice pour le plan EEDI, offrant ainsi une image plus claire des progrès accomplis vers les cibles de représentation et identifiant les domaines où la responsabilisation doit être améliorée ;
- A mis en place le réseau des coordinateurs EEDI afin de faire progresser les initiatives en matière d’équité en matière d’emploi et de partager les bonnes pratiques au sein du ministère ;
- Rationalisation du recrutement en matière d’équité en matière d’emploi (EME) en centralisant toutes les activités de recrutement au sein d’une équipe dédiée et en mettant en œuvre un plan d’action de recrutement cyclique ;
- Amélioration de l’accès des responsables du recrutement à des viviers de talents diversifiés grâce à la création d’un vivier ciblé pour les personnes en situation de handicap et les personnes issues de minorités ethniques, ce qui a permis de recenser 300 candidats qualifiés pour des postes au sein du groupe Économie et sciences sociales et 13 candidats pour des postes spécialisés dans l’apprentissage automatique ;
- Nous avons mis en place des jurys d’évaluation diversifiés pour tous les entretiens de recrutement aux postes de direction, ces jurys reflétant la diversité des genres et l’équité en matière d’emploi, conformément à la *loi sur l’équité en matière d’emploi*, et nous avons mené les entretiens dans la langue officielle choisie par le candidat ;
- A continué à renforcer le vivier de cadres grâce aux programmes de développement des cadres supérieurs et de parrainage des cadres, en ajoutant 45 nouveaux binômes de parrainage entre des cadres supérieurs et des employés issus des communautés noires, autochtones et racialisées ;
- A identifié les obstacles systémiques grâce à l’examen des systèmes d’emploi et à l’analyse des résultats du sondage auprès des fonctionnaires, ce qui a permis d’orienter les mesures futures visant à améliorer la représentation et à éliminer les obstacles pour les

groupes en quête d'équité, notamment les employés autochtones, noirs et issus de minorités ethniques ;

- Renforcé le soutien aux employés autochtones en améliorant le Programme des navigateurs de carrière autochtones, qui a enregistré une augmentation significative de la participation et de l'engagement par rapport à l'année financière précédente ;
- A participé à une initiative de recherche menée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le Bureau du Conseil privé, qui a examiné les obstacles et les facteurs favorables touchant les fonctionnaires noirs ;
- Lancement d'un nouveau tableau de bord sur l'équité en matière d'emploi, mis à jour chaque mois, afin de donner aux dirigeants une vision plus claire de la représentation au sein de l'effectif, et début de l'intégration du questionnaire d'auto-identification du gouvernement du Canada, mis à jour, dans les systèmes de planification des effectifs ;
- A poursuivi la mise en œuvre du programme Raven, qui permet d'enrôler des participants dans les Forces armées canadiennes grâce à cette initiative de six semaines combinant un enseignement de la culture autochtone et une formation militaire axée sur la marine, afin de soutenir le recrutement et le développement précoce des effectifs. Ce programme a soutenu les initiatives de recrutement tout en favorisant une meilleure prise en compte et une plus grande inclusion des perspectives autochtones au sein de la Marine.

Au cours de l'AF 2025-2026, le Ministère a publié la Directive du chef d'état-major de la Défense et de la sous-ministre : Faire progresser les engagements du ministère de la Défense en matière de femmes, paix et sécurité (FPS), afin de clarifier les rôles, les responsabilités et les tâches liés aux engagements de la Défense en matière de FPS, ainsi que de cerner les ressources et la formation nécessaires pour établir et maintenir une expertise dans ce domaine :

- Mises à jour approfondies du Code des valeurs et de l'éthique de l'Équipe de la Défense, afin de s'assurer qu'il reflète les besoins d'une Équipe de la Défense en pleine expansion et d'un environnement opérationnel de plus en plus complexe ;
- Mise à jour des politiques et des outils destinés à lutter contre les inconduites à caractère sexuel et les comportements haineux, notamment l'outil d'aide à la décision pour la gestion des incidents d'inconduite, ainsi que les classifications relatives à Comprendre la conduite haineuse et à la violence fondée sur le sexe et le genre, afin d'améliorer leur accessibilité, d'intégrer les considérations de l'analyse comparative entre les sexes plus et de garantir l'exactitude et la clarté des informations.

Mise en place de services de santé inclusifs au sein des Forces armées canadiennes

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a mis en œuvre des initiatives et des collaborations visant à garantir que les services de santé soient inclusifs et adaptés aux besoins variés de ses membres issus de la diversité, dans le but de soutenir un système de santé plus inclusif et plus réactif. Parmi les mesures prises, on peut citer :

- Le renforcement des capacités des cliniciens grâce à des orientations cliniques, à une formation élargie, à des actions de sensibilisation et à un meilleur accès à l'expertise de spécialistes, favorisant ainsi des soins inclusifs et fondés sur des données probantes ;

- Une meilleure compréhension des besoins de santé de populations diverses grâce à la recherche et à l'engagement, ce qui a permis d'orienter les politiques et les programmes visant à améliorer l'accès équitable aux soins ;
- La mise en place de services ciblés, notamment l'élargissement de l'accès au dépistage et aux soins préventifs, la promotion d'approches plus accessibles et réduisant la stigmatisation en matière de dépistage, ainsi que le soutien à la recherche afin d'éclairer les politiques et programmes de santé inclusifs.

Faire évoluer la conduite et la culture

Au cours de l'AF 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont continué à renforcer la conduite professionnelle et la culture inclusive au sein de l'Équipe de la Défense :

- A mis en œuvre le programme de perfectionnement professionnel des instructeurs de l'Armée canadienne, qui a permis d'obtenir le résultat de former 57 membres qualifiés ;
- A mis en œuvre le programme d'éthique de la Défense afin de renforcer la prise de décision éthique, la responsabilisation et la confiance au sein de l'ensemble des forces. Les coordinateurs de l'évolution de la culture au niveau des escadres ont soutenu les dirigeants en identifiant les tendances, en fournissant des conseils sur les questions de conduite et de culture, et en permettant des interventions plus réactives et adaptées au contexte ;
- Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada a fait progresser sa stratégie d'évolution culturelle en mettant l'accent sur une approche ascendante par le biais des équipes consultatives sur la culture des unités (ECCU). Le Conseil consultatif sur la culture du Commandement a mis à jour la gouvernance et la planification de la continuité des activités afin de permettre aux ECCU d'évoluer pour répondre aux besoins spécifiques de chaque unité. Des initiatives ont permis de formaliser les pratiques existantes et de diffuser les meilleures pratiques.

Rendre hommage aux Canadiens qui ont servi

Au cours de l'AF 2025-2026, dans le cadre de l'opération DISTINCTION, le MDN et les FAC ont soutenu les activités commémoratives nationales visant à rendre hommage au service des Canadiens et à renforcer le souvenir à l'échelle nationale et internationale. Parmi les principales contributions, on peut citer :

- Le déploiement d'environ 180 membres des FAC pour appuyer les cérémonies commémoratives organisées par Anciens Combattants Canada (ACC) marquant le 80e anniversaire de la libération des Pays-Bas (du 27 avril au 9 mai 2025) ;
- Le soutien apporté à ACC grâce à environ 180 membres des FAC, deux navires pour un défilé naval et un CP-130 pour un survol, afin de marquer le 35e anniversaire de la guerre du Golfe à la base des Forces canadiennes d'Halifax et à la Légion royale canadienne (du 26 au 28 février 2026) ;
- Déployé 210 membres des FAC et 10 Rangers canadiens dans le cadre du Programme national des sentinelles, afin d'assurer quotidiennement la garde devant la Tombe du

Soldat inconnu du 9 avril au 10 novembre 2025, en hommage au service militaire canadien et aux traditions nationales de commémoration ;

- Assuré un soutien cérémoniel dans le cadre du programme des sentinelles du jour du Souvenir, avec du personnel des FAC formé et coordonné par le personnel de la Commémoration nationale afin d'assurer les fonctions cérémonielles lors d'événements clés ;
- A apporté son soutien aux activités commémoratives à Toronto (du 6 au 8 mai 2025), notamment aux cérémonies organisées à l'Assemblée législative provinciale, au Coronation Park et à la Tour CN.

Les familles militaires sont soutenues et résilientes

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont renforcé le soutien apporté aux membres des FAC et à leurs familles grâce à une gamme de services en présentiel et en ligne, améliorant ainsi l'accès aux services de garde d'enfants, à l'aide financière, aux soins de santé et aux programmes de résilience.

Amélioration des services de soutien aux familles

Les réalisations suivantes sont à noter pour l'AF 2025-2026 :

- Renforcement du cadre multilatéral d'apprentissage et de garde de garde des jeunes enfant des FAC, améliorant la qualité, la sécurité et l'accessibilité des services de garde pour les familles des militaires grâce au recrutement et à la formation de nouveaux agents, à la modernisation des équipements et à des investissements ciblés. Les Services aux familles des militaires ont fourni un soutien virtuel à plus de 300 familles (représentant 375 enfants) pour les aider à trouver des solutions de garde d'enfants ;
- Distribution de 6,8 millions de dollars pour soutenir l'amélioration des services de garde d'enfants, les services de répit, l'aide à la réinstallation, les services dans les zones mal desservies et l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers ;
- Organisé plus de 5 300 séances de conseil financier, au bénéfice de plus de 3 900 membres des FAC et de leurs familles, complétées par des webinaires, des ressources en ligne et des cours en présentiel ;
- A mis en place le Programme de soins de santé virtuels pour les familles des militaires à l'intention des familles de militaires résidant au Canada, en organisant plus de 8 000 consultations virtuelles avec des praticiens canadiens agréés ;
- A organisé la série bilingue sur la résilience spirituelle, en proposant des ressources en ligne accessibles pour soutenir les programmes animés par des aumôniers.

Soutien aux conjoints et partenaires des membres des FAC

Le MDN et les FAC ont renforcé l'accès aux opportunités d'emploi et de développement de carrière pour les conjoints et partenaires civils :

- Ont élargi le Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires afin de mettre en relation 67 employeurs partenaires avec plus de 1 000 nouveaux conjoints et partenaires ;
- A fait la promotion de l'Initiative d'emploi pour les conjoints de militaires au sein du MDN et dans l'ensemble du gouvernement fédéral par le biais de salons de l'emploi, de séances d'information destinées aux employeurs et d'actions de sensibilisation ciblées, notamment une présentation adressée à tous les responsables des ressources humaines de la fonction publique en mars 2026 afin de mieux faire connaître l'initiative, ce qui a contribué à une augmentation de 40 % du recrutement des conjoints et des concubins de militaires par rapport à l'année précédente ;
- Amélioration des offres d'emploi grâce à l'introduction de critères de sélection plus clairs et à la mise en avant de domaines prioritaires tels que les technologies de l'information, l'ingénierie et les métiers spécialisés ;
- A permis à 453 conjoints d'accéder à un accompagnement professionnel individuel et confidentiel en ligne, ainsi qu'à 22 ressources disponibles dans une bibliothèque d'apprentissage numérique pour un apprentissage à leur propre rythme ;
- A proposé des formations en direct sur le développement de carrière à 311 conjoints, ainsi que des informations et des orientations à 119 conjoints ;
- Distribution de 618 licences LinkedIn Learning pour acquérir des compétences recherchées grâce à l'accès à des milliers de cours dispensés par des experts ;
- Amélioré l'employabilité des candidats grâce à des formations en langue seconde, étendues pour soutenir 443 partenaires et conjoints des FAC, soit un total de 2 696 apprenants, y compris, pour la première fois, des abonnements destinés aux enfants ;
- A proposé des tests d'évaluation trimestriels en langue seconde, aidant ainsi 274 candidats à obtenir des résultats de test linguistique valides pour un emploi au sein du gouvernement du Canada.

Renforcement du soutien en matière de santé mentale

Au cours de l'AF 2025-2026, le programme « Optimisation du rendement des forces et des familles » du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada a fait progresser des initiatives clés visant à renforcer les capacités internes de soutien en matière de santé mentale et à améliorer la qualité des programmes de prévention des troubles mentaux :

- Il a doublé les effectifs de cliniciens militaires, et cette croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2026 ;
- A accéléré l'augmentation des effectifs de la fonction publique, améliorant ainsi la continuité des soins, renforçant le soutien opérationnel et réduisant la dépendance vis-à-vis des prestataires de services externes ;

- Réalisation d'examens et d'évaluations approfondis des formations en matière de prévention en santé mentale et des activités de développement professionnel ;
- Optimisation des programmes de prévention en santé mentale, afin de mieux les adapter aux besoins des membres ;
- Élaboré des outils d'évaluation communs, permettant une planification des programmes plus adaptée et fondée sur des données probantes.

Les jeunes au Canada disposent d'une expérience et de possibilités qui permettent une transition réussie vers l'âge adulte

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, la Défense a continué à produire des résultats mesurables pour la jeunesse canadienne grâce aux programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens (RJC), en offrant des expériences structurées, inclusives et ancrées dans la communauté qui favorisent le leadership, la résilience et la confiance en soi chez les jeunes.

La participation a atteint 61 020 cadets et 3 530 RJC, soit plus de 2 % de la population jeune canadienne. Cette croissance reflète un engagement renouvelé des jeunes et une demande soutenue de la part des communautés, ce qui renforce la contribution de ces programmes à la préparation des jeunes, à leur confiance en eux et à leur transition réussie vers l'âge adulte.

Permettre aux jeunes Canadiens de s'épanouir, de diriger et de faire la transition vers l'âge adulte

Au cours de l'AF 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont mis en œuvre des programmes favorisant le développement des jeunes, le leadership et l'engagement communautaire :

- De septembre à juin 2025, les programmes de cadets ont proposé des activités communautaires à travers le Canada, complétées par des activités organisées à l'échelle locale, régionale et nationale. Pour les RJC, les sessions communautaires locales et les sessions de formation approfondie ont encore renforcé le développement des compétences et les liens avec la communauté ;
- En décembre 2025, le MDN a annoncé le programme d'entraînement d'été 2026, proposant une formation des cadets en présentiel dans les centres d'entraînement des cadets, un apprentissage numérique via le Centre des technologies et de l'apprentissage numérique, ainsi que des sessions de formation approfondie des RJC afin de compléter les programmes dispensés localement.

Pérenniser les progrès et améliorer la mise en œuvre

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont continué d'améliorer la mise en œuvre des programmes afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et des communautés :

- Rationalisation des processus d'attraction et de recrutement afin d'améliorer l'accessibilité et la participation ;
- Adaptation des modèles de mise en œuvre pour offrir une plus grande flexibilité au sein de communautés diverses ;

- Ont donné la priorité au soutien aux communautés ayant les besoins les plus importants ;
- Renforcé les partenariats avec les communautés et les bénévoles pour soutenir la mise en œuvre des programmes ;
- Amélioration de la mesure du rendement afin de mieux rendre compte des résultats obtenus par les jeunes, notamment en matière de leadership, de bien-être, d'engagement et de confiance en soi.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 3.6 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 3.6: Aperçu des ressources requises pour l'Équipe de la Défense

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	4 406 612 568 $	5 348 603 410 $
Équivalents temps plein	22 295	22 668

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2025-2026, l'Équipe de la Défense a poursuivi l'institutionnalisation de l'application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) au sein de son personnel, de ses structures de gouvernance et de ses services de soutien, renforçant ainsi les fondements nécessaires à l'obtention de résultats plus équitables et inclusifs dans l'ensemble des programmes et des politiques de la Défense. Ces efforts ont contribué à améliorer le recrutement, le maintien en poste, le bien-être au travail et la prestation des services au sein de l'Équipe de la Défense.

Du point de vue de la gouvernance et des politiques, l'ACS Plus a été intégrée de manière plus systématique dans les politiques relatives au personnel et à la main-d'œuvre, faisant de l'analyse intersectionnelle un élément officiel à prendre en compte dans la manière dont la Défense attire, sélectionne et soutient ses effectifs. De nouveaux outils de collecte de données ont permis un suivi cohérent des impacts différentiels tout au long de l'élaboration des politiques, complétés par des évaluations du climat de travail et des mécanismes de coordination interne visant à identifier et à éliminer les obstacles systémiques. L'ACS Plus a été instaurée comme une exigence obligatoire pour les politiques soumises à approbation, soutenue par une supervision de haut niveau et un réseau de conseillers en matière d'intersectionnalité intégrant les perspectives de genre, des Autochtones et des jeunes. Ensemble, ces mesures ont amélioré la rigueur analytique, la cohérence et l'inclusivité de l'élaboration des politiques du personnel.

Dans le domaine de la culture et de la responsabilité organisationnelle, la Défense a publié en février 2026 un plan d'action pour l'évolution de la culture destiné aux programmes des cadets et

des Rangers Juniors. Ce plan a intégré l'analyse intersectionnelle dans les structures de gouvernance, de prise de décision et de responsabilité, et a mis en place des mécanismes concrets, notamment la consultation de conseillers, des examens de la culture organisationnelle et l'analyse des tendances en matière de réclamations. Ces mesures ont renforcé la responsabilité des dirigeants et favorisé un changement culturel durable au sein des programmes destinés aux jeunes.

La Défense a également renforcé l'efficacité de ses services d'accompagnement des familles et des communautés en intégrant l'approche ACS Plus dans ses cadres de mesure du rendement et d'évaluation de l'expérience client. Parallèlement, les initiatives de formation du personnel axées sur la lutte contre le racisme, la sécurité culturelle et «l' espace positif » ont renforcé la capacité de l'organisation à identifier et à surmonter les obstacles à la prestation des services, favorisant ainsi des services d'accompagnement plus accessibles, plus adaptés et plus inclusifs pour les membres de l'Équipe de la Défense et leurs familles.

Répertoire des programmes

L'Équipe de la Défense est appuyée par les programmes suivants :

- Recrutement ;
- Instruction individuelle et formation professionnelle militaire ;
- Gamme complète des soins de santé ;
- Gestion de l'Équipe de la Défense ;
- Transition de la vie militaire à la vie civile ;
- Soutien fournie au militaire et sa famille ;
- Histoire et patrimoine militaires ;
- Services du droit militaire/Exercice de l'autorité de justice militaire ;
- Ombudsman ;
- Cadets et Rangers juniors canadiens (Programme jeunesse).

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour l'Équipe de la Défense se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l’avenir

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l’égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Élaborer et concevoir la force de l’avenir grâce à une compréhension approfondie de l’environnement opérationnel futur et des risques pour le Canada et ses intérêts en matière de sécurité. Renforcer la capacité de la Défense afin de cerner, de prévenir toute une gamme d’imprévus, de s’y adapter et d’y faire face par l’intermédiaire de réseaux d’innovation et de collaboration et grâce à la recherche de pointe.



Image 4 : Opération HORIZON – NCSM *Charlottetown*

Le maître d'équipage du NCSM Charlottetown effectue des vérifications sur le moteur d'un drone Hammerhead lors d'une mission dans le cadre de l'opération Horizon, le 5 mars 2026.

Photo : Matelot-chef Alexandre Heagle, technicien en imagerie des Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et

des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 4 : Concept de force de l'avenir.

Le tableau 4.1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux « Capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 4.1 : Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Mesure dans laquelle les déductions relatives aux capacités contenues dans le Plan de capacité de la Force (PCF) sont cohérentes avec celles de nos alliés et partenaires	Entre 2-3[1]	Mars 2026	2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 2 2025-2026 : 2
Mesure dans laquelle les besoins futurs en matière de capacité indiqués dans le Plan de capacité de la Force (PCF) ont été pris en compte dans la planification du développement et de la conception des forces (DCF)	Entre 2-3[1]	Mars 2026	2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 1 2025-2026 : 1[2]
Mesure dans laquelle le plan d'investissement de la Défense (PI) tient compte des besoins futurs en matière de capacité qui sont définis dans le Plan de capacité de la Force (PCF)	Entre 2-3[1]	Mars 2026	2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 1 2025-2026 : 1[3]

[1]Les résultats sont évalués à l'aide d'une échelle de notation approuvée à 3 points, où un score entre 2 et 3 indique que l'objectif a été atteint.

[2]Les données précises étayant cet indicateur sont encore en cours d'élaboration. L'examen du plan du programme d'investissement en capital comprend des données relatives à 187 projets financés et non financés se trouvant aux phases d'identification, d'analyse des options et de définition. Ces données comprennent une cartographie des 477 lacunes en matière de capacités identifiées par le processus de planification axée sur les concepts et tenant compte des menaces. Parmi ces 477 lacunes, 179 sont comblées, dans une certaine mesure, par des projets identifiés. Sur les 187 projets, 159 comblent, entièrement ou partiellement, au moins une lacune identifiée. À mesure que la Défense continue d'affiner et de hiérarchiser les lacunes dans des domaines clés, cet indicateur devrait s'améliorer dans les années à venir.

[3]Les données précises à l'appui de cet indicateur sont encore en cours d'élaboration. L'examen du plan du programme d'investissement en immobilisations comprend des données relatives à 70 projets financés se trouvant dans les phases d'identification, d'analyse des options et de définition. Ces données comprennent le recoupement avec 477 lacunes de capacités identifiées, dont 36 sont comblées dans une certaine mesure par 54 des 67 projets financés identifiés qui contribuent à combler ces mêmes lacunes. À mesure que la Défense continue d'affiner et de hiérarchiser les lacunes dans les domaines clés et que l'augmentation du financement ministériel permet d'accroître les dotations allouées aux projets prioritaires, cet indicateur devrait s'améliorer au cours des prochaines années.

Le tableau 4.2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 4.2 : Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% d'initiatives et de projets du MDN ou des FAC appuyés par les sciences et technologies de défense	Au moins 75 %	Mars 2028	2023-2024 : Non-disponible 2024-2025 : Non disponible 2025-2026 : Non disponible [1]
% des projets d'innovation pour l'excellence de la défense et la sécurité (IDEeS) qui ont abouti à des conseils utiles, à l'adoption, à l'intégration ou à l'acquisition éventuelle d'une nouvelle capacité de défense et de sécurité	Au moins 20 %	Mars 2026	2023-2024 : 79,5 % 2024-2025 : 81,6 % 2025-2026 : 79,42 %

[1]Aucun résultat n'est disponible, car cet indicateur est en cours de révision afin de refléter une nouvelle méthodologie et une nouvelle source de données.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement au Concept de force de l'avenir en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les capacités de la Défense sont conçues pour répondre aux menaces futures

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont fait progresser des initiatives en matière de science, de technologie et de développement des capacités afin de garantir que les capacités de défense demeurent adaptées à un environnement de sécurité mondial en constante évolution. Ces efforts ont renforcé l'état de préparation, amélioré la résilience et permis à l'Équipe de la Défense de faire face efficacement aux menaces futures.

L'Équipe de la Défense a mis l'accent sur le prototypage précoce, l'expérimentation et les essais fondés sur l'expérience opérationnelle. Des investissements ciblés dans les capacités de la main-d'œuvre, les infrastructures de soutien et une gouvernance sécurisée de la recherche ont permis de concrétiser ces objectifs. Ce résultat a permis des avancées dans les domaines de la

connaissance de l'espace, des systèmes semi-autonomes, de la cyber-résilience, des technologies quantiques et de la détection.

Faire progresser les capacités de défense futures

La Défense a fait progresser la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) grâce à des investissements ciblés dans la science et la technologie qui ont renforcé l'efficacité opérationnelle et l'état de préparation dans des environnements contestés et dans l'Arctique.

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a investi 10 millions de dollars dans le cadre de l'initiative sur les systèmes semi-autonomes et a soutenu l'acquisition du système aérien sans pilote Laflamme LX300. La Défense a également fait progresser les essais visant à améliorer la gestion de la signature des plateformes de la Marine royale canadienne (MRC) et ses capacités de navigation dans les glaces, ainsi que les essais de guerre électronique menés par l'Aviation royale canadienne (ARC) et la MRC.

Soutenir la modernisation du NORAD grâce à la science et à la technologie

La Défense a intensifié ses investissements en recherche et développement afin de renforcer les capacités de détection, la surveillance de l'Arctique et la résilience face aux menaces émergentes.

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser de nouvelles technologies de surveillance maritime, notamment des capteurs fixes et des véhicules sous-marins autonomes à longue portée, afin de renforcer les capacités de détection. Un contrat de 48,4 millions de dollars portant sur un prototype expérimental de Radar polaire transhorizon a été attribué dans les Territoires du Nord-Ouest, et le Canada a signé un accord de partenariat avec l'Australie en vue de développer conjointement des technologies de radar transhorizon dans l'Arctique, à l'appui du futur programme souverain canadien Radar polaire transhorizon.

La Défense a également fait progresser les communications par satellite en orbite terrestre basse dans le cadre du défi « Connectivité spatiale » du programme « Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité » et a fait avancer des solutions énergétiques alternatives pour les camps déployés et les infrastructures de télédétection grâce à une proposition d'activité collaborative dans le cadre du Programme international de coopération pour la recherche polaire. En outre, la Défense a tiré parti de la collaboration australo-canadienne en matière d'expérimentation anti-hypersonique pour investir dans des technologies prometteuses qui renforcent la résilience face aux menaces liées aux missiles hypersoniques et de croisière.

Soutenir le développement des capacités par la science et l'innovation

La Défense a intensifié ses investissements dans les sciences et les technologies afin de renforcer la résilience, l'adaptabilité et la préparation opérationnelle face aux menaces émergentes.

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a renforcé ses capacités de système de défense contre les aéronefs sans pilote (CUAS) grâce à une interopérabilité améliorée et à des évaluations de la préparation opérationnelle menées à la base des Forces canadiennes de Suffield et dans des installations américaines. Ces évaluations ont validé des technologies de neutralisation, notamment la défense ponctuelle embarquée sur véhicule et les approches par micro-ondes à haute puissance. La Défense a également accéléré l'innovation, renforcé l'intégration interinstitutionnelle et au sein du Groupe des cinq (FVEY), et amélioré l'alignement avec les

systèmes de commandement et de contrôle grâce à des « bacs à sable » internationaux consacrés aux CUAS.

Les efforts de recherche dans le domaine cybernétique ont également abouti à la mise en place d'un cyber-parc d'entraînement modulaire de commandement et de contrôle qui permet la formation et l'évaluation en matière d'intelligence artificielle (IA) face à des menaces simulées réalistes.

Faire progresser les capacités quantiques

La Défense a fait progresser les capacités quantiques afin de soutenir les opérations dans des environnements contestés.

Au cours de l'AF 2025-2026, les efforts se sont concentrés sur la détection, le calcul et la navigation quantiques. Des essais sur le terrain ont permis d'améliorer les composants radar et les systèmes de détection et de télémétrie par la lumière (LIDAR), et de valider des algorithmes présentant des avantages potentiels par rapport au calcul classique.

Dans le cadre du programme « Quantum 2030 », la Défense a fait progresser les innovations en vue d'applications opérationnelles dans les domaines du radar, du positionnement, de la navigation et de la synchronisation. Parmi les principales réalisations, on peut citer:

- La poursuite de l'évaluation des récepteurs radars quantiques ;
- L'intégration de systèmes radar quantiques ;
- Des progrès vers une synchronisation améliorée par la technologie quantique pour les radars ;
- L'extension des capacités de recherche quantique ;
- Faire progresser la découverte de matériaux grâce à la physique quantique ;
- Renforcer les partenariats nationaux et universitaires.

Renforcer la résilience et la préparation opérationnelle

La Défense a renforcé ses capacités futures d'intervention en cas d'urgence grâce à des essais, à l'interopérabilité et au développement technologique.

Au cours de l'AF 2025-2026, des spécifications techniques nationales et des principes directeurs ont été élaborés pour les architectures des réseaux de communication d'urgence, afin de soutenir les futures capacités de communication opérationnelles, notamment le réseau à large bande de sécurité publique, en collaboration avec Sécurité publique Canada, les provinces et territoires, les municipalités et les associations des trois armées.

Les communautés chargées des interventions opérationnelles ont également été réunies au sein du Groupe quadrilatéral sur la lutte contre le terrorisme chimique, biologique et radiologique (CBR) afin de tester les interventions à des scénarios de menaces fondés sur le renseignement et d'éclairer les futurs concepts opérationnels CBR.

La Défense a également fait la démonstration de capacités de surveillance des interventions médicales d'urgence de nouvelle génération dans le cadre de l'essai de la technologie « VitalSeer », qui permet une surveillance en temps réel et sans contact des patients afin de

faciliter le triage du 9-1-1 et d'améliorer la connaissance de la situation pour le personnel médical d'urgence pendant le transport.

Renforcement de la résilience des communautés et des systèmes

Au cours de l'AF 2025-2026, l'Équipe de la Défense a renforcé la résilience des systèmes critiques et des collectivités en s'attaquant aux risques émergents pesant sur la navigation, les systèmes énergétiques et les chaînes d'approvisionnement dans le Nord.

La Défense a renforcé la résilience en matière de cybersécurité dans le secteur de l'énergie grâce à une collaboration avec Ressources naturelles Canada, en contribuant à l'élaboration de mesures d'atténuation des cybermenaces pesant sur la chaîne d'approvisionnement, et a évalué les risques liés au climat pesant sur la logistique dans le Nord en intégrant la modélisation, les observations sur le terrain et la télédétection afin d'améliorer la fiabilité des réseaux routiers hivernaux.

Faire progresser la détection et la prévention des menaces nationales

L'Équipe de la Défense a renforcé les capacités de détection, de prévention et d'intervention afin de faire face à l'évolution des menaces pour la sécurité et de fournir des outils opérationnels ayant un impact national et international :

- Développant et déployant sur le plan opérationnel une capacité avancée de détection des « deepfakes » (Authentica), et en la partageant avec des partenaires internationaux, tout en poursuivant l'exploration d'applications spécifiques aux FAC ;
- La mise à disposition de capacités de dépistage diagnostique sur le terrain pour les maladies infectieuses émergentes, en collaboration avec d'autres ministères, permettant une détection rapide dans les environnements opérationnels ;
- Amélioration de la sécurité dans l'Arctique grâce au radar à ouverture synthétique dans le cadre de la recherche en matière de recherche et de sauvetage, en collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux et des partenaires de défense alliés. Les premiers résultats indiquent qu'il est possible de réduire considérablement les délais d'intervention une fois cette technologie intégrée aux opérations de recherche et de sauvetage dans l'Arctique.

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a également créé le Centre d'expertise en sécurité de la recherche afin de protéger l'innovation et de conserver un avantage concurrentiel, renforçant ainsi sa capacité à anticiper et à contrer les menaces en constante évolution.

Un cadre de sécurité de la recherche de la Défense a été mis en place afin de protéger les connaissances, la propriété intellectuelle et les financements générés par les écosystèmes scientifiques, technologiques et d'innovation contre toute exploitation ou tout transfert non autorisé par des adversaires et des concurrents. L'équipe chargée de la sécurité de la recherche a élaboré une politique et mis en place une équipe de supervision afin de garantir une mise en œuvre cohérente de ce cadre.

La formation en matière de sécurité et d'éthique a été élargie pour inclure la sécurité de la recherche, renforçant ainsi la capacité du MDN et des FAC à protéger le développement futur des capacités et à sensibiliser l'ensemble de l'organisation. Un processus d'évaluation des risques liés à la sécurité de la recherche a été élaboré et testé à titre expérimental, offrant un mécanisme pratique pour identifier, évaluer et atténuer ces risques, favorisant ainsi des interventions

proactives aux menaces émergentes et éclairant le perfectionnement futur et la mise en œuvre à plus grande échelle du cadre.

Renforcement des capacités de gestion des identités, des identifiants et des accès

La Défense a renforcé ses capacités de gestion des identités, des titres de compétences et des accès afin d'améliorer l'authentification sécurisée et l'interopérabilité des réseaux de défense canadiens et alliés.

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a permis un accès sécurisé et le partage d'information entre les réseaux de défense canadiens et américains. De nouveaux mécanismes de confiance en matière d'identité et d'accès ont permis aux utilisateurs d'accéder en toute sécurité aux systèmes et services partagés des réseaux de défense canadiens et américains. La Défense a également permis, pour la première fois, à un partenaire de mission externe d'accéder aux systèmes de commandement et de contrôle infonuagiques des États-Unis dans un environnement confidentiel.

La Défense a mis en place les premières fonctionnalités destinées aux utilisateurs pour l'environnement Polaris, une plateforme sécurisée répondant aux exigences en matière de renseignement et favorisant l'interopérabilité avec les pays du FVEY, et poursuit la modernisation du réseau afin de mettre en place une architecture « Top Secret » résiliente, conforme au réseau canadien « Top Secret 2.0 ».

Dans le cadre de l'initiative de modernisation du réseau lancée à l'automne 2025, la Défense a identifié les lacunes du réseau et a intensifié ses efforts de modernisation afin de garantir la sécurité, la sûreté et la résilience des bases et des services informatiques. Au cours de l'AF 2025-2026, les principales activités ont notamment consisté à :

- L'élaboration d'une boîte à outils pour une IA responsable, conforme aux principes d'utilisation responsable de l'IA de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Cette boîte à outils fournit aux équipes de la Défense des conseils pratiques, basés sur le cycle de vie, favorisant la conformité juridique et éthique, la réduction des biais, la sécurité et la supervision humaine ;
- La mise en œuvre de la stratégie du MDN et des FAC en matière d'IA par le biais de consultations à l'échelle de l'organisation, ainsi que la rédaction d'une directive de mise en œuvre de cette stratégie, fournissant des orientations officielles à l'ensemble du MDN et des FAC et définissant les rôles et les responsabilités liés à l'utilisation de l'IA ;
- Faire progresser l'approche ministérielle en matière de gouvernance de l'IA en élaborant un modèle de gouvernance fédérée de l'IA, avec des responsabilités clairement définies au sein du MDN et des FAC, soutenu par deux instances de gouvernance chargées d'examiner les cas d'utilisation de l'IA à haut risque et les incidents liés à l'IA ;
- Publier des réflexions de pointe sur la sécurité de l'IA par le biais d'articles de réflexion ciblés et de supports pédagogiques fondamentaux ;
- Mettre en place un espace de travail via un portail dédié à l'IA, comprenant un inventaire des projets d'IA à l'échelle de l'organisation afin d'améliorer la visibilité des activités liées à l'IA au sein du MDN et des FAC, ce qui permettra d'accroître la transparence, de réduire les chevauchements et de favoriser la coordination et le partage des connaissances entre les équipes.

Intégrer la planification des capacités numériques, cybernétiques et d'information à l'échelle organisationnelle

La Défense a continué de renforcer le développement et la gouvernance des capacités cybernétiques afin de soutenir les opérations cybernétiques tant défensives qu'offensives, en coordination avec des partenaires tels que le Centre de la sécurité des télécommunications et les nations alliées. Ces efforts ont contribué à améliorer la capacité des FAC à anticiper, détecter et répondre aux menaces en constante évolution dans le domaine cybernétique.

Parallèlement, la Défense a fait progresser le développement des capacités en technologies de l'information et de la communication grâce à une planification pluriannuelle améliorée, à des processus d'intégration des besoins harmonisés et à l'alignement des investissements sur les lacunes émergentes en matière de capacités identifiées par le biais de cadres tels que la « planification axée sur les concepts et éclairée par les menaces » et les « technologies disruptives émergentes ». Cela a notamment consisté à faire progresser l'interopérabilité avec l'OTAN et les partenaires du FVEY, ainsi qu'à soutenir les initiatives de commandement et de contrôle basées sur le cloud, alignées sur la modernisation du NORAD.

Collectivement, ces efforts ont contribué à la mise en place d'un environnement de capacités numériques plus intégré, interopérable et prêt pour l'avenir, permettant aux FAC d'être efficaces dans des contextes de plus en plus complexes et axés sur les données.

Renforcement des capacités spécifiques aux activités

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont fait progresser plusieurs initiatives en matière de capacités propres à chaque arme et liées au renseignement :

- La MRC a fait progresser des projets visant à mettre en place de nouveaux systèmes, notamment la signature du contrat pour le système aérien sans pilote de renseignement, de surveillance, d'acquisition de cibles et de reconnaissance de la MRC, ainsi que des systèmes sans pilote plus petits et conteneurisés, dans le cadre de nouveaux projets d'investissement majeurs et mineurs ;
- L'Armée canadienne (AC) a publié en août 2025 le document intitulé Point d'inflexion 2025, une feuille de route de modernisation visant à mettre en place une force terrestre plus résiliente, plus adaptable et plus interopérable, capable de faire face à un environnement de sécurité mondial en constante évolution et de défendre le Canada tant sur son territoire qu'à l'étranger ;
- L'AC a lancé l'initiative MINERVA en décembre 2025 afin d'orienter l'intégration des systèmes sans équipage et autonomes dans les opérations. Cette initiative comprenait un cadre structuré, non axé sur les achats, qui rassemble des soldats, des ingénieurs et des acteurs de l'industrie canadienne pour tester et perfectionner les technologies, favorisant ainsi la mise en place accélérée des capacités et faisant progresser les capacités de surveillance et de frappe ;
- L'ARC a fait évoluer sa plateforme de données organisationnelles afin d'améliorer l'intégration et l'analyse des données. Cette plateforme prend en charge l'analyse de données provenant de diverses sources, notamment le système de systèmes de recherche et de sauvetage, les tableaux de bord annuels sur les taux de vol et le logiciel de

commandement militaire, ce qui permet une prise de décision plus éclairée face aux menaces futures ;

- Intégré des données élargies d'observation de la Terre, météorologiques et océanographiques dans ses activités de renseignement et de planification, à l'appui du développement des capacités. Un protocole d'entente conclu avec Ressources naturelles Canada a permis la fourniture de produits et de services liés à la météorologie spatiale, renforçant ainsi la capacité de la Défense à anticiper et à atténuer les risques opérationnels émergents liés à l'environnement et à l'espace ;
- Progresser les capacités de renseignement en explorant de nouvelles structures d'effectifs et en modernisant les technologies afin de s'aligner sur les exigences futures. Le renseignement open source a soutenu la planification des capacités en fournissant des informations sur les intentions actuelles des adversaires et leurs capacités futures. Les équipes de renseignement ont été dotées d'environnements sécurisés et prêts à l'emploi, ainsi que d'espaces de travail adaptables pour répondre à l'évolution des exigences opérationnelles ;
- La section du développement des forces chargée du renseignement d'origine électromagnétique (SIGINT) du MDN et des FAC a poursuivi ses efforts de modernisation du SIGINT en recueillant et en hiérarchisant les exigences relatives aux projets qui renforceront la souveraineté du Canada et ses capacités de défense dans l'Arctique ;
- Approfondir la compréhension des conflits futurs grâce à une gamme de produits analytiques consacrée à « l'évolution de la guerre », évaluant les tendances en matière d'opérations de combat et de stratégies de conflit. Ces travaux ont éclairé le développement des capacités de combat des FAC, notamment la conception des forces, les concepts opérationnels et la planification des acquisitions.

Renforcement du développement et de la conception des forces au sein des FAC

La Défense a achevé le premier cycle triennal visant à jeter les bases de la transformation du développement et de la conception des forces (DCF), en définissant un objectif unifié et en approfondissant sa compréhension de l'environnement opérationnel futur grâce à des consultations avec les forces armées alliées, les universitaires et les partenaires gouvernementaux.

Le Guide du DCF a été finalisé et diffusé au sein de la communauté du développement des forces du MDN, fournissant un cadre commun pour aider à hiérarchiser, synchroniser et intégrer les futures capacités de combat. La Défense a également lancé l'élaboration d'un cours sur les principes fondamentaux du développement des forces afin de renforcer les compétences au sein de la communauté et d'améliorer l'alignement avec les partenaires alliés.

Au cours de l'AF 2025-2026, la première version du Plan de capacités des forces a franchi des étapes majeures et est demeurée en bonne voie pour être publiée au premier trimestre de l'AF 2026-2027 en tant que directive stratégique sur les priorités en matière de développement des forces.

La Défense a également livré le cycle 1 du Plan de structure future, établissant le cadre fondamental permettant de définir les exigences en matière de structure des forces pour une force

pertinente, prête et résiliente, capable de se défendre en cas de conflit, et a lancé le cycle 2 afin de faire progresser le portefeuille au-delà des niveaux d'ambition fixés lors de l'appel à projets.

Les défis de la Défense et de la sécurité sont abordés par des solutions innovantes

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, la Défense a fait progresser des solutions innovantes dans un contexte de défense et de sécurité de plus en plus complexe, améliorant ainsi sa capacité à traduire l'innovation en capacités opérationnelles permettant de relever des défis en constante évolution, tout en renforçant la base industrielle et d'innovation du Canada.

Le programme « Innovation pour l'excellence en matière de défense et de sécurité » (IDEeS) a continué de servir de principale plateforme d'innovation au ministère de la Défense nationale (MDN) et aux Forces armées canadiennes (FAC), en recourant à un financement flexible, à des « bacs à sable », à des concours et à des outils numériques pour améliorer l'agilité, la transparence et l'intégration entre les innovateurs, les opérateurs et les acteurs de l'approvisionnement.

Au cours de l'AF 2025-2026, le programme IDEeS a financé toute une série d'activités visant à soutenir les domaines de capacités prioritaires, notamment :

- Six accords de contribution axés sur le développement de pôles de recherche, financés dans le cadre du défi « Se préparer à un monde quantique : applications des technologies quantiques à la défense » ;
- Trois accords de contribution ont été attribués à des fabricants canadiens capables de produire des munitions de 155 mm, dans le but de moderniser la production de munitions et d'accroître la capacité de production au Canada ;
- Cinq accords de contribution, financés dans le cadre du défi « Assurer un passage plus sûr lors des opérations de franchissement de champs de mines en Ukraine », axés sur le développement de technologies permettant de naviguer et de déminer les champs de mines ;
- Deux projets de robotique financés dans le cadre du concours « Foules robots – Plates-formes et solutions de commande robotique avancées » ;
- Dix subventions ont été accordées dans le cadre du concours « Avance rapide », conçu pour permettre aux innovateurs canadiens de démontrer leurs capacités prédictives en vue d'identifier les futures zones de conflit à l'échelle mondiale.

La Défense a également organisé une démonstration de technologies de franchissement de champs de mines réunissant des ingénieurs des FAC, des scientifiques de la défense, des innovateurs et des hauts responsables afin d'évaluer les technologies de détection et de neutralisation dans des conditions opérationnelles réalistes.

Transformation de l'innovation en capacité opérationnelle

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser la transition de l'innovation vers des capacités opérationnelles grâce à des outils numériques, des environnements d'essai et des mécanismes de financement flexibles.

En mai 2025, le Portail de l'innovation de la Défense a été lancé afin de faciliter le lancement d'appels à projets, le suivi des étapes clés et la gestion de projets. En novembre 2025, le « Counter Uncrewed Aerial System Sandbox » a mené à bien son premier essai en milieu urbain, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa, en Ontario, démontrant ainsi des solutions capables de détecter des micro-drones et des mini-drones dans des environnements complexes et à forte densité.

La Défense a également intégré le « continuum d'innovation » à son volet « projets concurrentiels », ce qui a accru la flexibilité du financement et permis d'octroyer jusqu'à 6,75 millions de dollars par innovation afin d'accélérer la mise en œuvre de solutions offrant un niveau de préparation plus élevé. Entre mai et septembre 2025, huit défis concurrentiels ont été menés à bien.

Au cours de l'AF 2025-2026, l'IDEeS a fait progresser l'innovation grâce aux volets « Projets compétitifs » suivants :

- Sous pression : Défi portant sur le réapprovisionnement médical en flux tendu dans des environnements difficiles, avec trois innovateurs sélectionnés pour passer à l'étape suivante ;
- De la terre à la mer avec de faibles émissions de GES : Défi portant sur le transport écologique et sûr de personnel et de fret de navire sur terre dans l'Arctique, avec deux innovateurs sélectionnés pour passer à l'étape suivante ;
- Briser la glace : Défi portant sur des solutions au sol pour éliminer les contaminants gelés des aéronefs, une entreprise a été sélectionnée pour bénéficier d'un financement au titre du volet 2.

Afin de faire progresser les capacités de nouvelle génération et de relever les nouveaux défis en matière de défense et de sécurité, la Défense a lancé huit nouveaux défis d'innovation, notamment :

- Couverture étendue des communications : exploiter les connexions des systèmes terrestres et spatiaux ;
- Rester connecté : transitions sans failles entre les réseaux mobiles à large bande ;
- Démasquer les menaces biologiques : identification des agents biologiques sur le terrain ;
- Connectivité spatiale : faire progresser les réseaux spatiaux hybrides en orbite terrestre basse ;
- Quand le codage rencontre le combat : bâtir l'avenir de la supériorité du spectre électromagnétique ;
- Temps sans limites : développement d'horloges tactiques pour les environnements sans service GPS dans le Nord ;
- Alimenter l'avenir : stockage d'hydrogène à l'état solide pour les plateformes militaires ;
- Au-delà du GPS : solutions quantiques pour les systèmes radar multistatiques de prochaine génération.

Dans le cadre des volets Réseaux d'innovation et Concours, IDEeS a fait progresser les domaines de capacités prioritaires en finançant, en testant et en déployant à grande échelle des solutions innovantes, notamment :

- En collaboration avec le programme « Modernization Science and Technology » (NMST) du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), 19 projets innovants ont bénéficié de subventions destinées à soutenir des innovations et des concepts visant à pérenniser la défense de l'Amérique du Nord face aux menaces aérospatiales et maritimes dans plusieurs domaines. Un deuxième défi, mené en collaboration avec le NMST et intitulé La vitesse rencontre la stratégie : créer le réseau canadien d'innovation en matière de technologies hypersoniques, visait à mettre en place un nouveau réseau d'innovation pour une période de deux ans, afin de stimuler l'application des technologies hypersoniques dans le domaine de la défense et de la sécurité et de mieux comprendre ces armes ;
- Le défi Lancer le Nord : accélérer l'accès souverain du Canada à l'espace a soutenu les capacités spatiales souveraines dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense (SID) ;
- De l'innovation à l'avantage opérationnel : Carrefours sécurisés d'innovation pour la défense, en collaboration avec le Bureau de la recherche, de l'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de sciences (BOREALIS), a été lancé pour soutenir la mise en place des deux premiers pôles dans les domaines de l'informatique quantique et des systèmes sans pilote dans le cadre de la SID ;
- Accroissement du nombre de drones : Adaptation de la fabrication de systèmes d'aéronef sans pilote (UAS) pour la défense moderne, un concours visant à identifier des approches de fabrication évolutives permettant la production rapide de systèmes aériens sans pilote tactiques pour répondre aux besoins de la défense. La première phase s'est achevée, au cours de laquelle 30 bénéficiaires ont reçu des subventions pour avoir soumis des concepts de drones.

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a sélectionné des solutions devant passer à la phase d'essais sur le terrain, permettant ainsi d'évaluer leur applicabilité opérationnelle en conditions réelles, comme suit :

- Beyond Aerospace, pour tester sa plateforme blockchain Rés AC dans le cadre du défi Vérification de l'intégrité de la vidéos pleine vitesse ;
- Larus, pour tester son innovation « Multi-Domain Adversarial Behaviour Analytics and Activity-based Intelligence Activity » dans le cadre du Gardez une longueur d'avance: comprendre et prévoir le comportement des adversaires ;
- Global Spatial Technology Solutions, pour tester son système complet de maintenance prédictive à travers une simulation de navire utilisant des données synthétiques dans le cadre du défi Tous les systèmes sont prêts ! : prévision et optimisation de la maintenance des plates-formes militaires ;
- SB Quantum, pour tester son innovation MAGAWARE, qui repose sur des algorithmes propriétaires d'intelligence magnétique permettant de suivre, de classer et de détecter des objets en fonction de leur signature de champ magnétique, dans le cadre du défi Détection et classification des objets d'intérêt.

La quatrième édition annuelle de l'IDEeS Marketplace, qui s'est tenue en mai 2025, a permis de présenter les solutions innovantes des anciens participants à l'IDEeS aux principaux acteurs du secteur de la défense et de la sécurité, aux entreprises de ce secteur ainsi qu'aux représentants d'autres ministères, afin d'accompagner les innovateurs canadiens dans leur parcours vers la commercialisation.

Accélérateur d'innovation en matière de défense pour l'Atlantique Nord de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont renforcé leur participation au programme de l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) afin de soutenir l'adoption des technologies émergentes. La Défense a mis en place le Bureau de planification stratégique DIANA, a apporté son soutien aux centres d'essais et aux accélérateurs canadiens, et a octroyé des financements pour faire progresser les technologies émergentes et de rupture vers leur commercialisation et leur utilisation opérationnelle. Le Canada a également accueilli sa première réunion en présentiel du conseil d'administration de DIANA à Halifax en octobre 2025.

Promouvoir les sources d'énergie alternatives pour les sites isolés

Les investissements en science et technologie dans le cadre de la modernisation du NORAD ont favorisé des innovations pertinentes sur le plan opérationnel, améliorant la résilience énergétique, la durabilité et l'efficacité opérationnelle dans les environnements nordiques et arctiques. Cette initiative répond au besoin d'une production d'électricité et de chaleur fiable et propre, compte tenu de la présence accrue dans le Nord, tout en examinant les impacts du changement climatique sur la surveillance sous-marine et les effets de ce phénomène sur les propriétés physico-chimiques des sols dans les établissements des FAC. Parmi les réalisations notables, on peut citer :

- Réalisation de deux audits énergétiques des sites du Système d'alerte du Nord, qui ont permis de formuler des recommandations d'économies d'énergie à l'intention du programme des Opérations immobilières – Nord, avec une réduction potentielle de la consommation de carburant pouvant atteindre 54 % ;
- La mise en place et le développement d'une installation d'essai de micro-réseau au Conseil national de recherches ;
- L'avancement des travaux sur l'énergie et l'alimentation électrique dans l'Arctique dans le cadre du programme « Crossbow » du NMST, visant à développer une solution d'abri transportable pour la production d'énergie et d'électricité destinée aux opérations sans personnel. Cette solution énergétique a fait l'objet d'une démonstration réussie auprès de l'Aviation royale canadienne (ARC) en vue d'une adoption future.

Défense contre les menaces chimiques et biologiques futures et émergentes

Le MDN et les FAC ont fait progresser les capacités de protection et d'intervention médicale de nouvelle génération, notamment grâce à des équipements de protection individuelle améliorés contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, conçus pour répondre aux besoins d'une force diversifiée, à des technologies de diagnostic perfectionnées et au développement de plateformes prenant en charge les futures contre-mesures médicales.

Formation et renforcement des effectifs des FAC

Les investissements ont visé des systèmes plus rapides et plus efficaces, en explorant notamment des parcours d'apprentissage individualisés comme alternative aux cohortes traditionnelles en groupe. Les simulateurs de réalité virtuelle haute-fidélité se sont révélés efficaces dans plusieurs scénarios de formation des pilotes de l'ARC, offrant la possibilité de réduire les coûts et les risques liés au vol tout en augmentant le nombre de stagiaires formés.

Amélioration des options en matière de vêtements et d'abris pour les environnements difficiles

Des travaux de recherche et des investissements ont été consacrés à la conception de systèmes d'abris, de chauffage, de climatisation et de séchage afin d'améliorer l'efficience énergétique et de réduire, voire d'éliminer, l'utilisation de combustibles fossiles dans les nouveaux systèmes d'abris. Dans le cadre de l'exercice NORWEX 2026, des prototypes d'abris ont été déployés à Resolute Bay.

Le MDN et les FAC ont poursuivi l'évaluation des rendements thermiques et d'évacuation de l'humidité des nouvelles tenues afin d'apprécier les améliorations par rapport aux systèmes actuellement en service. Ces travaux ont permis d'établir des données de référence pour de futures comparaisons et ont contribué à définir les conditions d'utilisation appropriées, les limites d'exposition et les configurations optimales de superposition des couches pour les environnements extrêmes.

Renforcement des capacités dans le domaine des technologies militaires de pointe à l'appui de la stratégie indo-pacifique

Le poste de conseiller de Recherche et développement pour la défense Canada à Canberra, Australie, a été pourvu en décembre 2025, ce qui a permis de faire progresser La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique du Canada et de renforcer la coopération en matière de science et de technologie de défense avec l'Australie et d'autres partenaires régionaux. Ce travail a soutenu la supervision stratégique de projets bilatéraux, notamment dans les domaines des radars « au-delà de l'horizon » et des capacités hypersoniques et anti-hypersoniques, et a contribué à faire progresser les objectifs scientifiques et technologiques avec des partenaires tels que le Japon et la République de Corée.

Création du Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science

Au cours de l'AF 2025-2026, le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science (BOREALIS) a été créé afin d'accélérer et d'optimiser l'innovation dans les domaines de la défense et de la sécurité. Le Bureau de programme interarmées a été mis en place en septembre 2025 pour soutenir la mise en œuvre de cette initiative. Dans le cadre de cette initiative, la Défense a mis en place les Carrefours sécurisés d'innovation en défense (CSID) afin de favoriser une collaboration de confiance sur les technologies sensibles.

Au cours de l'AF 2025-2026, BOREALIS a fait progresser les initiatives des CSID grâce aux actions clés suivantes :

- Lancement d'un appel à informations afin de recueillir les points de vue de partenaires et de parties prenantes potentiels pour soutenir la mise en place et l'évolutivité des CSID ;

- A mis en place le premier carrefour sécurisé de l'innovation pour la défense CSID maritime au Centre pour « Ocean Ventures and Entrepreneurship » à Halifax, en Nouvelle-Écosse, grâce à un investissement de 29,4 millions de dollars, afin de permettre aux partenaires de développer conjointement, de tester et de valider des technologies émergentes ayant des exigences en matière de traitement classifié ;
- A favorisé l'engagement des parties prenantes par le biais de Journée de l'industrie du BOREALIS concernant les CSID à Ottawa, en Ontario, afin d'éclairer la conception de l'appel à propositions CSID ;
- A lancé le premier défi d'innovation DISH, intitulé De l'innovation à l'avantage opérationnel: Carrefours sécurisés d'innovation pour la défense, afin de soutenir la mise en place de nouveaux sites CSID.

Garantir des données fiables, partageables et prêtes à l'emploi dans l'ensemble du secteur de la Défense

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a renforcé sa capacité à gérer, partager et utiliser les données en tant qu'atout stratégique. Elle a lancé la « Enterprise Data Platform », une plateforme cloud sécurisée (Microsoft Fabric) alimentée par ORION, qui intègre les données provenant de multiples systèmes afin de permettre leur stockage, leur partage et leur analyse en toute sécurité au sein d'un environnement unique.

La Défense a également achevé la première phase d'une architecture de référence centrée sur les données, fournissant un cadre commun pour la gestion et le partage des données au sein du ministère. Des normes communes en matière de données ont été mises en avant grâce au cadre de modélisation des données d'entreprise (Enterprise Data Model Framework), favorisant des données plus cohérentes, fiables et interopérables au sein du MDN et des FAC.

La gouvernance de l'architecture organisationnelle a été modernisée afin de mieux aligner la mission et les besoins opérationnels sur les exigences en matière de données, de technologie et de sécurité. L'étiquetage et la recherche des données ont été améliorés grâce à la mise en place de pratiques d'étiquetage optimisées visant à favoriser l'interopérabilité et la compréhension entre les systèmes alliés. Un catalogue de données d'organisation a été déployé pour permettre aux utilisateurs de trouver, d'accéder et d'utiliser les données de la Défense, facilitant ainsi un partage sécurisé entre les ministères, les domaines de sécurité et les partenaires de la coalition.

Ces efforts ont favorisé des approches plus innovantes et fondées sur les données en matière de prise de décision, d'interopérabilité et d'efficacité opérationnelle au sein de la Défense. Parallèlement, la Défense a soutenu des solutions innovantes pour la Défense en faisant progresser la planification des capacités numériques, cybernétiques et d'information, notamment l'adoption de l'intelligence artificielle (IA), le développement des capacités cybernétiques, l'interopérabilité avec l'OTAN et les partenaires du Groupe des cinq, ainsi que des initiatives de commandement et de contrôle basées sur le cloud, alignées sur l'évolution des exigences opérationnelles.

Faire progresser l'innovation en matière de défense

La Défense a pris livraison d'un dispositif multifonctionnel de bouche destiné aux armes légères, fabriqué par la société canadienne Millbrook Strategic Sciences Inc. Ce dispositif, désormais utilisé dans l'ensemble des FAC, est le résultat d'efforts innovants menés avec les alliés dans le but de mettre au point un dispositif unique offrant de multiples effets, notamment une signature sonore contrôlée, un flash réduit, un recul plus gérable et une surpression de déflagration réduite. Ces effets apportent des avantages techniques tout en réduisant les impacts sur les opérateurs utilisant des armes légères équipées de ces dispositifs.

La Défense a également fait progresser l'utilisation opérationnelle de l'IA dans le cadre de scénarios du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, en utilisant des ordinateurs autonomes lors d'opérations de déploiement. Cela a permis d'assurer des services de traduction, de transcription et d'autres services basés sur l'IA, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des réseaux externes et en maintenant un niveau de sécurité élevé.

Relever les défis du renseignement de défense

Le MDN et les FAC ont collaboré avec Innovation Canada pour définir des ensembles de problèmes liés au renseignement de défense, permettant ainsi aux partenaires d'accéder à des bancs d'essai et à des données pertinentes sur le plan opérationnel afin de soutenir le développement et l'adoption de solutions avancées, notamment l'IA et l'apprentissage automatique, l'automatisation et les innovations procédurales, visant à renforcer les capacités canadiennes en matière de renseignement de défense.

En mars 2026, le Conseil des capacités de défense (CCD) a approuvé les feuilles de route de modernisation pour quatre capacités du renseignement de défense. Le Conseil a donné pour instruction à l'initiative « Données de mission du renseignement » (DMR) de passer à la phase de définition, tandis que la modernisation des capacités de contre-renseignement, le renseignement géospatial et le renseignement open source ont été invités à passer à la phase d'analyse des options. Le CCD a également approuvé l'analyse de rentabilité pour les DMR et les documents de contexte stratégique associés, ainsi que les étapes clés des projets pour les trois autres initiatives.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 4.3 présente un récapitulatif des dépenses prévues et réelles, ainsi que des équivalents temps plein nécessaires pour atteindre les résultats visés.

Tableau 4.3: Aperçu des ressources requises pour Concept de force de l'avenir

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	1 165 339 276 $	1 398 621 576 $
Équivalents temps plein	2 055	2 085

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2025-2026, l'Équipe de la Défense a intégré l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et l'analyse intersectionnelle à la conception des capacités futures des forces, veillant ainsi à ce que les considérations d'inclusion et de diversité éclairent les décisions à long terme relatives à l'équipement, au personnel et à l'efficacité opérationnelle.

Les activités de recherche de la Défense ont généré des données intersectionnelles pour étayer la conception des forces futures et le développement des capacités. Les recherches ont porté sur la conception de l'équipement pour une force diversifiée, les expériences vécues par divers membres des Forces armées canadiennes, ainsi que la santé mentale des militaires en service et des anciens combattants, contribuant ainsi à un développement des capacités et à un soutien du personnel plus inclusifs tout au long du cycle de vie des capacités.

Les résultats de la recherche intersectionnelle ont éclairé les initiatives ministérielles, notamment l'élaboration du questionnaire « Examen des systèmes d'emploi » du ministère, qui a permis d'identifier les obstacles dans les processus de recrutement et de soutenir une planification du recrutement fondée sur des données probantes.

La Défense a également favorisé l'utilisation d'un langage inclusif et accessible dans l'ensemble des communications organisationnelles et sur les plateformes numériques, dans les deux langues officielles, améliorant ainsi la clarté et l'accessibilité de l'information et favorisant un engagement et une transparence efficaces au sein de l'Équipe de la Défense.

Répertoire des programmes

Concept de force de l'avenir est appuyée par les programmes suivants :

- Développement des forces interarmées ;
- Développement de la force navale ;
- Développement de la force terrestre ;
- Développement de la force aérienne et spatiale ;
- Développement des forces d'opérations spéciales ;
- Développement de la cyberforce et de la force du système d'information et communications interarmées ;
- Développement de la force du renseignement ;
- Sciences, technologie et innovation.

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour le Concept de force de l'avenir se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l’égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Acquérir des capacités avancées pour conserver un avantage sur les adversaires potentiels et suivre le rythme d'avancées des Alliés, tout en tirant pleinement parti de l'innovation et de la technologie de défense. Des accords d'approvisionnement rationalisés et flexibles garantissent que la Défense est équipée pour mener ses missions.



Image 5 : NCSM Ville de Québec - Opération HORIZON

L'hélicoptère CH-148 Cyclone « Avalanche » est amarré sur le pont d'envol du NCSM Ville de Québec, qui navigue en mer du Japon le 9 septembre 2025, au sein du groupe aéronaval dirigé par le Royaume-Uni, dans le cadre de l'opération Horizon.

Photo : Caporal Brendan Gamache, Service d'imagerie de la formation.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 5 : Acquisition de capacités.

Le tableau 5.1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 5.1 : L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des projets qui respectent l'échéancier approuvé pour leur élaboration et leur approbation (projets à faible risque et peu complexes)	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 83,3 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 95 %[1]
% des contrats de biens et services qui sont attribués dans le cadre des objectifs de rendement établis	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 94,4 % 2024-2025 : 93,9 % 2025-2026 : 93,6 %[2]

[1]Sur les 21 projets à faible risque et à faible complexité devant franchir une étape clé au cours de l'année financière en cours, 20 ont été menés à bien et un n'a pas atteint son objectif. Le projet qui n'a pas franchi son étape clé fait actuellement l'objet d'un processus décisionnel visant à déterminer s'il convient de poursuivre par la voie de l'acquisition directe ou de passer à la phase de définition. Cette décision étant toujours en suspens, les dates des étapes clés n'ont pas été mises à jour et demeurent à être déterminer.

[2]Avec l'augmentation des pouvoirs délégués au MDN en matière d'approvisionnement dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement de la Défense, les marchés ont gagné en complexité et en valeur, ce qui exige une collaboration accrue avec les principales parties prenantes et un délai plus long pour leur réalisation. Le MDN collabore également avec d'autres ministères sur des marchés, ce qui peut entraîner des retards dans l'atteinte des cibles de rendement.

Le tableau 5.2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 5.2 : L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui ne dépassent pas la plus récente portée approuvée	Au moins 90 %	Mars 2026	2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 94 % 2025-2026 : 90 %
% des projets d'acquisition de biens d'équipement qui respectent le plus récent calendrier approuvé	Au moins 90 %	Mars 2026	2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 44 % 2025-2026 : 46%[1]
% de projets en biens d'investissement qui respectent le plus récent pouvoir de dépenser approuvé	Au moins 90 %	Mars 2026	2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 75 % 2025-2026 : 72 %[2]

[1]L'objectif n'a pas été atteint en raison de divers facteurs ayant contribué aux retards des projets, notamment des contraintes de capacité industrielle, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et une réaffectation des ressources. Au total, 109 grands projets d'immobilisations ont franchi l'étape de leur exécution. Le MDN continue d'innover dans la prestation de ses programmes, cherchant à simplifier les processus et à institutionnaliser de nouvelles façons de livrer plus rapidement l'équipement requis.

[2]L'objectif n'a pas été atteint en raison de divers facteurs, notamment les pressions inflationnistes sur le matériel et la main-d'œuvre et l'augmentation des dépenses militaires à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un recours accru aux fonds de réserve pour certains projets. Le MDN a réalisé des dépenses en immobilisations de plus de 11,6 milliards de dollars, dépassant ainsi les prévisions initiales et atteignant plus tôt que prévu l'objectif de 2 % fixé par l'OTAN.

Le tableau 5.3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 5.3 : L'acquisition de technologies de l'information pour la défense est bien gérée

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des projets liés aux technologies de l'information qui ne dépassent pas la portée approuvée	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %
% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'échéancier approuvé	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 90 % 2024-2025 : 81 % 2025-2026 : 86 %[1]
% des projets liés aux technologies de l'information qui respectent l'autorisation de dépenser	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %

[1]La cible n'a pas été atteinte en raison de retards dans les projets, notamment des livrables insatisfaisants, des retards dans le lancement du processus d'appel à candidatures et des dérapages dans l'échéancier de livraison,

dont certains sont imputables à d'autres ministères gouvernementaux et à des difficultés à respecter les étapes clés des projets du MDN.

Le tableau 5.4 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 5.4 : Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des stocks non disponibles pour répondre à la demande prévue	Au plus 5,28 %	Mars 2026	2023-2024 : 7,2 % 2024-2025 : 8,35 % 2025-2026 : 7,27 %[1]
% des stocks disposés qui ont été considérés comme étant excédentaires	Au moins 23 %	Mars 2026	2023-2024 : 93,25 % 2024-2025 : 59,82 % 2025-2026 : 77 %
% du stock où les paramètres de réapprovisionnement de l'entrepôt doivent être révisés pour obtenir un meilleur positionnement du matériel et une satisfaction client en temps opportun	Au plus 3,28 %	Mars 2026	2023-2024 : 3,57 % 2024-2025 : 3,18 % 2025-2026 : 3,36 %[2]

[1]Cet indicateur affiche une légère amélioration par rapport à l'AF 2024-2025. La cible n'a pas été atteinte, principalement en raison du développement d'un rapport modernisé au sein de la solution de l'analyse de la chaîne d'approvisionnement (DSC). Cela a entraîné une modification de l'ensemble de données et de la méthode de calcul du taux de disponibilité. L'indicateur mis à jour intègre désormais davantage d'activités DSC qui n'étaient auparavant pas prises en compte, ce qui entraîne un résultat : une représentation plus élevée mais plus précise de la disponibilité réelle. La cible actuelle, révisée pour la dernière fois en 2021, ne reflète plus la portée de l'analyse élargie et doit être actualisée.

[2]Le MDN a lancé une initiative pilote visant à établir des niveaux minimaux et maximaux de matériel pour les articles présentant le taux de rotation le plus élevé au sein de notre chaîne d'approvisionnement de la Défense. Cette initiative vise à identifier les possibilités pour les entrepôts d'optimiser leurs paramètres de réapprovisionnement et devrait déboucher sur des améliorations dans les années à venir. Un suivi continu permettra d'évaluer si la cible actuelle doit être réévaluée.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à l'Acquisition de capacités en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

L'approvisionnement en matière de défense est rationalisé

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont renforcé leur capacité d'approvisionnement et amélioré leurs processus d'acquisition afin de favoriser la mise en place rapide et efficace des capacités de défense.

Renforcement des capacités d'approvisionnement

La Défense a renforcé ses capacités d'approvisionnement grâce à un développement ciblé des effectifs. Le Programme de développement des compétences en gestion de projet a permis d'accréditer du personnel supplémentaire dédié aux projets, environ 90 % des projets étant pris en charge par des chefs de projet dont les compétences correspondaient à la complexité et aux risques associés à chaque projet.

Amélioration des processus d'approvisionnement et de la flexibilité

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser des initiatives visant à simplifier et à accélérer les achats :

- A poursuivi la mise en œuvre du programme de maintien en puissance des capacités, permettant des mises à niveau plus rapides et moins risquées des équipements en service, tout en réduisant la charge administrative et en maintenant une surveillance appropriée ;
- A contribué à la création de l'Agence d'investissement de la Défense et a soutenu les modifications apportées à la réglementation gouvernementale du Canada en matière de passation de marchés, ce qui a accru la flexibilité et permis des acquisitions de défense plus rapides et plus résilientes ;
- A examiné et ajusté les pouvoirs contractuels délégués à l'échelle de l'Équipe de la Défense afin de veiller à ce qu'ils soient stratégiquement positionnés pour soutenir les exigences opérationnelles, ce qui a permis de mettre en place un cadre de passation de marchés plus efficace et plus réactif ;
- A favorisé l'acquisition directe en tant que voie alternative d'approvisionnement, permettant ainsi de réaliser des acquisitions sans avoir à créer de projet majeur ou mineur. Cette approche favorise des achats plus rapides et plus flexibles tout en maintenant une supervision et une responsabilité appropriées.

Renforcement des achats opérationnels

Au cours de l'AF 2025-2026, l'Aviation royale canadienne (ARC) a renforcé son modèle d'approvisionnement afin de mieux répondre aux exigences opérationnelles :

- Elles ont élargi leurs capacités internes en matière d'approvisionnement en modernisant les pouvoirs, en simplifiant les processus et en donnant davantage d'autonomie aux agents d'approvisionnement. Grâce à des pouvoirs contractuels élargis, pouvant désormais atteindre 1 million de dollars pour les biens et services et 125 000 dollars pour les exigences non soumises à la concurrence, l'ARC peut agir de manière plus indépendante et plus réactive ;
- Des modifications apportées à l'autorité de lancement des marchés permettent également aux agents d'approvisionnement de l'ARC de passer directement commande auprès de Services publics et Approvisionnement Canada, ce qui réduit la charge administrative et accélère la réponse aux besoins opérationnels ;

- Afin de garantir la préparation et l'efficacité, l'ARC met en œuvre une approche stratégique coordonnée qui renforce une communauté d'acheteurs professionnelle et bien connectée, et soutient le développement continu et le mentorat. Ces initiatives rationalisent les achats, améliorent l'efficience opérationnelle et garantissent la préparation aux missions.

L'acquisition de l'équipement de défense est bien gérée

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, la Défense a réalisé des progrès significatifs dans la mise en place de capacités militaires essentielles grâce à divers projets d'équipement dans les domaines naval, terrestre, aérien et interarmées. Ces efforts ont contribué à la préparation opérationnelle, à la modernisation et au respect des engagements du Canada, en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, et en mettant l'accent sur les priorités clés en matière de capacités.

Renforcement des capacités navales

Parmi les principaux projets et réalisations navals, on peut citer :

- Destroyers de la classe Fleuves et rivières : La production à plein régime a commencé en avril 2025, et le projet a franchi l'étape de la revue critique finale de conception en mars 2026. La construction de l'installation d'essais à terre à Hartlen Point, en Nouvelle-Écosse, a débuté en novembre 2025 ;
- Navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique (NPEA) : Le Navire canadien de Son Majesté *« Robert Hampton Gray »* a été livré au Canada en août 2025. Les étapes clés de la construction se sont poursuivies pour les variantes destinées à la Garde côtière canadienne ; les méga-blocs du NPEA 7 ont été mis à niveau du sol en octobre 2025, et la pose de la quille du NPEA 8 a eu lieu en juin 2025 ;
- Navire de soutien interarmées (NSI) : Les essais de réception en port ont été menés pour le NSI 1, et tous les blocs du NSI 2 étaient en cours de construction et d'assemblage ;
- Modernisation de la classe Victoria : En raison de leur complexité et de leur coût, les projets relatifs à la capacité de fusion des données et à l'insonorisation ont été retirés du programme de modernisation de la classe Victoria. Le contrat relatif au projet de modernisation des périscopes a été attribué en février 2026. Les travaux se sont poursuivis concernant les améliorations du cadre de vie, notamment dans les quartiers de couchage, les sanitaires et les cuisines ;
- Sous-marins de patrouille canadiens : Hanwha Ocean Co., Ltd et ThyssenKrupp Marine Systems ont été identifiées comme fournisseur qualifiés en août 2025, et des propositions d'acquisition ont été reçues des deux entreprises (cette dernière a été sélectionné comme fournisseur privilégié en juillet 2026). Une demande de renseignements concernant le maintien en puissance a également été publiée sur AchatsCanada.

Renforcement des capacités terrestres

Au cours de l'AF 2025-2026, les principaux projets et réalisations dans le domaine terrestre ont été les suivants :

- Modernisation des véhicules logistiques (MVL), En décembre 2025, le contrat de MVL a été attribué à « General Dynamics Land Systems » – Canada et Marshall Canada dans le cadre d'une coentreprise interarmées, a été modifié afin de permettre des options d'acquisition supplémentaires. Le projet a mené à bien 95 % des revues de conception critiques pour la capacité lourde ainsi que les essais de durabilité hivernale pour la capacité légère. La revue de conception critique relative à la maintenance conditionnelle a été achevée en novembre 2025 ;
- Véhicule blindé de soutien au combat (VBSC) : A livrer 63 VBSC supplémentaires, accompagnés de leur équipement, à l'Armée canadienne (AC). Les travaux de conception ont été achevés et la qualification a débuté pour les trois variantes restantes du VBSC ;
- Système de surveillance du véhicule blindé léger de reconnaissance (SSVBLR) : Le gouvernement du Canada a annulé le projet du SSVBLR en raison de retards, de la complexité technique et de l'évolution des exigences. Un plan de clôture mutuellement avantageux a été négocié avec l'entrepreneur principal ;
- Amélioration de la mobilité au pays et dans l'Arctique : Entrée dans la phase de définition ;
- Modernisation du système de vision nocturne (NVSM) : Le projet a progressé grâce à l'attribution d'un contrat à Thales pour l'imageur thermique portatif à longue portée (HHTI-LR), l'un des six sous-composants du NVSM, et à la livraison des premières quantités à l'opération REASSURANCE.
- Modernisation du Centre de coordination de l'espace aérien : Le projet a atteint sa capacité opérationnelle finale et a été clôturé ;
- Les livraisons ont commencé pour 220 systèmes de lutte contre les drones portables et 14 systèmes fixes, dans le cadre d'une exigence opérationnelle urgente (EOU), ces systèmes étant désormais déployés en Lettonie ;
- En réponse au conflit en Ukraine, la Défense a identifié un système de défense aérienne portable par les soldats comme un besoin d'EOU pour l'opération REASSURANCE. À l'issue d'un appel d'offres concurrentiel, le MDN a attribué trois contrats d'une valeur totale de 227,5 millions de dollars à Saab Canada Inc. pour le système Robotsystem 70 Nouvelle génération, les munitions et le soutien en service. La capacité opérationnelle initiale a été atteinte en juillet 2025 ;
- Afin de soutenir l'opération REASSURANCE, des véhicules tactiques légers supplémentaires ont été livrés à l'AC, parallèlement aux premières livraisons et à la formation relative au missile anti-X portable, ainsi qu'à des capacités de commandement et de contrôle améliorées dans le cadre du projet Systèmes de communication et d'information de brigade ;
- Un contrat a été attribué à Colt Canada pour l'acquisition d'un maximum de 65 402 fusils d'assaut modulaires canadiens, destinés à remplacer le parc vieillissant de C7/C8 des

FAC, et qui offriront aux membres des FAC une fiabilité, une protection et une conscience situationnelle accrues lors des opérations.

Renforcement des capacités aérospatiales

Au cours de l'AF 2025-2026, les principaux projets et réalisations dans le domaine aérospatial ont été les suivants :

- Projet d'acquisition du CH-148 Cyclone : Le dernier hélicoptère du projet a été livré en octobre 2025, complétant ainsi la flotte d'hélicoptères de la Marine. Trois hélicoptères ont été mis à niveau conformément aux exigences stipulées dans le contrat d'acquisition final, portant le total à 11 ; les simulateurs de vol et de mission ont fait l'objet d'une réception provisoire ;
- Projet d'achat d'aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe : Le CC-295 Kingfisher est entré en service opérationnel à la 19e Escadre de Comox, en Colombie-Britannique, en mai 2025, puis à la 14e Escadre de Greenwood, en Nouvelle-Écosse, en janvier 2026. Le système d'information sur la gestion des ressources de la Défense a été mis en service en février 2026 au centre de maintenance, de réparation et de révision de PAL Aerospace à Winnipeg au Manitoba ;
- Modernisation à mi-vie du Cormorant : La chaîne de production a été mise en place chez IMP Aerospace dans l'échéancier prévu, en septembre 2025, et six hélicoptères sont en cours de fabrication. Les activités de conception et de construction du simulateur de vol ont été achevées, et les essais de réception ainsi que la formation des équipages ont commencé. Le premier vol de l'aéronef numéro un a eu lieu en juin 2026, et le projet respecte toujours son budget ;
- Projet d'aéronef multimission canadien : Le premier avion CP-8A canadien est entré en production. Par ailleurs, des contrats ont été attribués pour des projets d'infrastructure clés à Comox et à Greenwood, et un contrat de vente militaire à l'étranger portant sur des kits de capacité d'armes anti-sous-marines à haute altitude a été signé ;
- Projet de capacité future d'avion de chasse : Huit CF-35A canadiens ont progressé à travers la production. L'assemblage principal de l'aile du premier F-35 canadien a été livré à Lockheed Martin afin de commencer l'assemblage du fuselage, et les deux premiers CF-35A ont atteint la phase d'assemblage de l'aile et du fuselage. Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition du missile d'attaque interarmées et a abouti à l'attribution d'un contrat à Kongsberg Defence & Aerospace (KDA) en juin 2026 ;
- Système d'aéronefs télépilotés (SATP) : La revue préliminaire de conception pour le maintien en puissance du projet s'est achevée en mai 2025 et la revue critique de conception a été menée en octobre 2025. La construction du centre de contrôle au sol et du hangar a débuté en 2025. La livraison des aéronefs SATP, du poste de pilotage et des infrastructures principales reste prévue pour 2028 ;
- Programme de formation du personnel navigant de l'avenir (FPNA) : Le premier CT-102B Astra II est arrivé à la 15e Escadre Moose Jaw, en Saskatchewan, en septembre 2025, et d'autres appareils sont arrivés dans les mois qui ont suivi. Ils ont commencé leurs opérations de vol dans le cadre du programme FPNA afin de lancer la formation initiale des

cadres et de soutenir le développement de la formation. Ils volent sous un permis de vol à usage spécifique et sont entreposés et entretenus à Moose Jaw ;

- Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol : A progressé dans les volets aéronefs, infrastructures et maintien en puissance. Les deux premiers avions de transport et de ravitaillement polyvalents CC-330 ont fait l'objet de modifications, notamment au niveau de l'aménagement intérieur des appareils appartenant au gouvernement du Canada. L'approbation ministérielle a été obtenue pour le soutien à long terme en service, et le contrat a été attribué en mars 2026 ;
- Modernisation et prolongation de la durée de vie de la flotte CP-140 Aurora : Le 12e et dernier appareil de la série IV a été livré en mai 2025 dans le cadre du projet et la pleine capacité opérationnelle a été atteinte en décembre 2025 ;
- Projet de capacité de transport aérien – Service de vol polyvalent : En décembre 2025, le projet a reçu l'approbation de projet tant pour la phase de mise en œuvre précoce concernant l'acquisition et le soutien en service intermédiaire (ISS), que pour la phase de définition. Le gouvernement du Canada a signé un contrat avec Bombardier Inc. portant sur six appareils Global 6500 ;
- En février 2026, le ministère de la Défense a attribué le contrat « Surveillance de l'espace 2 » à MDA Space ;
- Le projet de remplacement du système de gestion des missions de recherche et sauvetage a été confié à un nouveau fournisseur ; toutefois, les lacunes identifiées lors des essais et de l'évaluation opérationnels ont pour résultat le report des essais à septembre 2026 et le repoussement de la capacité opérationnelle initiale à novembre 2026.

Pour plus d'informations sur les achats et les modernisations d'équipements de la Défense, veuillez consulter le site web consacré aux projets d'acquisition en matière de défense aérienne.

Mise en place de capacités d'opérations spéciales

Au cours de l'AF 2025-2026, les projets et réalisations des opérations spéciales comprenaient :

- La capacité et le renouvellement des capacités des opérations spéciales : Le projet a atteint la capacité opérationnelle initiale en mars 2025, et la plupart des acquisitions prévues au cours de l'exercice ont été livrées conformément aux exigences. Le projet était axé sur deux des quatre portefeuilles de capacités du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, soit la mobilité et les systèmes du combattant, afin de maintenir un niveau élevé de préparation opérationnelle et de pertinence opérationnelle, tout en tirant parti de la flexibilité du portefeuille pour répondre aux pressions prévues sur les coûts découlant des tarifs douaniers et des changements apportés aux politiques de défense. Les activités d'instruction ont progressé, avec des ajustements mineurs attribuables à la disponibilité des ressources et à des facteurs saisonniers. Des facteurs externes ayant influé sur les calendriers de livraison des acquisitions ont nécessité des modifications à l'échéancier global du projet, dont la clôture est maintenant prévue au printemps 2029 ;
- Projet Chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosifs : A conclu la majorité des activités d'approvisionnement, le livrable final étant attendu en octobre 2026. La clôture du projet suivra à l'automne 2026.

L’acquisition de technologies de l’information pour la défense est bien gérée

Résultats obtenus

Au cours de l’année financière 2025-2026, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont fait progresser des initiatives clés dans les domaines de la gestion de l’information, des technologies de l’information et de l’espace, conformément aux politiques *Protection, Sécurité, Engagement* et *Notre Nord, fort et libre*. Les efforts se sont concentrés sur la réalisation d’étapes cruciales visant à renforcer les capacités de défense numériques, cybernétiques et spatiales. Parmi les principales activités, on peut citer :

- A fait progresser les trois projets suivants jusqu’à la phase de définition : aDEFENCEX ; le radar transhorizon dans l’Arctique ; et la capacité de recherche renforcée par la science et la technologie ;
- La Défense a fait passer les cinq projets suivants à la phase de mise en œuvre : aDEFENCEX ; Projet de soutien à la guerre électronique des Forces canadiennes ; Cyberdéfense – Analyse des décisions et réponses ; Méridian standard ; et Solutions spécialisées et sécurisées ;
- La détermination d’une portée supplémentaire exigée pour le projet « Appareils mobiles de commandement et de contrôle sécurisés – Solutions sur mesure sécurisées » a nécessité un renvoi devant le Conseil des capacités de défense, ce qui a entraîné un retard d’un an. La capacité opérationnelle totale (COT) est prévue pour novembre 2030 ;
- La mise en place de l’infrastructure des réseaux externes dans le cadre du projet « Communications tactiques par satellite à bande étroite – géosynchrones » a été retardée en raison de contraintes de ressources. La COT est prévue pour mars 2027 ;
- L'échéance de la COT pour le projet « Soutien à la guerre électronique des Forces canadiennes » a été affectée par des retards prolongés dans la passation de marchés pour deux acquisitions majeures ;
- Le Comité d’examen supérieur a autorisé une prolongation d’un an du projet « Capacités cryptographiques avancées » afin de mener à bien les travaux liés au Système d’alerte du Nord. La COT est prévue pour septembre 2026.

Les approvisionnements sont accessibles et bien gérés

Résultats obtenus

Au cours de l’année financière 2025-2026, la Défense a renforcé la responsabilisation en matière de matériel et modernisé les opérations de la chaîne d’approvisionnement de la Défense afin de soutenir l’état de préparation des FAC. Les efforts se sont concentrés sur l’élargissement de l’utilisation de l’analyse de données, l’amélioration des contrôles et de l’évaluation des stocks, ainsi que la poursuite de la modernisation des processus opérationnels afin de permettre une prise de décision plus efficace, plus rapide et tenant compte des coûts tout au long du cycle de vie du matériel.

L’Équipe de la Défense a élargi l’utilisation des outils d’analyse de la chaîne d’approvisionnement et de mesure du rendement, notamment en élaborant le Cadre de gestion du rendement de la chaîne d’approvisionnement de la Défense, afin de soutenir la préparation opérationnelle, la

réactivité, la résilience et l'optimisation des coûts. De nouveaux tableaux de bord analytiques ont renforcé la supervision et permis d'améliorer la hiérarchisation des priorités, le prépositionnement et la disponibilité du matériel pour répondre aux exigences en matière de maintenance et d'opérations.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a poursuivi ses efforts à long terme visant à renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement dans un contexte mondial complexe. Les travaux se sont poursuivis en vue de l'élaboration d'une stratégie de résilience de la chaîne d'approvisionnement de la Défense, destinée à améliorer la sensibilisation aux risques, à renforcer la coordination avec les partenaires, les alliés et l'industrie, et à garantir un accès fiable au matériel de défense. Ensemble, ces initiatives ont permis d'apporter des améliorations substantielles à la gestion du matériel et ont renforcé la capacité de l'Équipe de la Défense à assurer le maintien en puissance des opérations des FAC au pays et à l'étranger.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 5.5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 5.5: Aperçu des ressources requises pour l'Acquisition de capacités

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	9 548 783 861 $	12 480 883 081 $
Équivalents temps plein	3 064	3 483

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2025-2026, l'Équipe de la Défense a traduit les engagements en matière d'approvisionnement liés à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) en outils concrets et en capacités dédiées, ce qui a entraîné des changements directs et mesurables dans la manière dont l'analyse intersectionnelle éclaire la prise de décision relative aux projets dans l'ensemble du portefeuille d'équipements et d'approvisionnements.

La Défense a mis en place une capacité dédiée de soutien aux projets d'ACS Plus afin de fournir des conseils directs et pertinents sur le plan opérationnel aux équipes de projet. Cela a permis aux chefs de projet d'identifier de manière plus cohérente les risques liés au genre et aux systèmes humains, d'élaborer des mesures d'atténuation appropriées et d'intégrer ces mesures dans les exigences des projets. En conséquence, les considérations intersectionnelles ont été intégrées de manière plus systématique dans les décisions d'approvisionnement tout au long du cycle de vie des projets.

Afin d'institutionnaliser davantage l'approche ACS Plus au sein des fonctions d'approvisionnement, la Défense a élaboré une feuille de route en matière d'approvisionnement en collaboration avec les parties prenantes internes. Cette feuille de route a défini un parcours

structuré visant à ancrer pleinement l'approche ACS Plus dans toutes les fonctions d'acquisition et d'approvisionnement en matériel de défense, favorisant ainsi une plus grande cohérence et une plus grande transparence dans la manière dont l'analyse intersectionnelle est appliquée.

La Défense a également renforcé la collecte de données et la reddition de comptes en mettant à jour la documentation standard relative aux marchés publics d'une valeur inférieure à 25 millions de dollars, afin d'y inclure une section dédiée aux données relatives à l'approche fondée sur le genre et aux systèmes humains. Cela a permis d'étendre l'application de l'analyse intersectionnelle à un éventail plus large de décisions d'achat, garantissant ainsi que les considérations de l'approche ACS Plus éclairent à la fois les grands projets et les marchés de moindre valeur dans l'ensemble du portefeuille de la Défense.

La Défense a fait progresser la conception inclusive grâce à l'initiative de modernisation des tenues et de l'équipement opérationnels des soldats. En appliquant l'approche ACS Plus, cette initiative a introduit un choix élargi de tailles et de coupes, améliorant ainsi le confort, la mobilité et le rendement des membres des Forces armées canadiennes, tout en réduisant les risques de blessures et en favorisant une plus grande diversité au sein du personnel.

Répertoire des programmes

L'Acquisition de capacités est appuyée par les programmes suivants :

- Acquisition d'équipements maritimes ;
- Acquisition d'équipements terrestre ;
- Acquisition d'équipements aérospatiaux ;
- Acquisition, conception et livraison de systèmes de technologie de l'information et de communications de la Défense ;
- Gestion du matériel de la Défense ;
- Acquisition de capacités.

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour les Acquisitions de capacités se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 6 : Bases, systèmes de technologie de l’information et infrastructure durables

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l’égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Élaborer et gérer des bases, des systèmes et des infrastructures de technologie de l'information modernes, et des infrastructures modernes, opérationnelles et durables. Contribuer à la réalisation des objectifs fédéraux en matière d'environnement.



Image 6 : Opération BOXTOP

Des palettes de fret sont chargées à bord d'un CC-177 Globemaster (701) du 429e Escadron de transport de la 8e Escadre/Base des Forces canadiennes Trenton par des techniciens de la circulation des Forces armées canadiennes à la base spatiale Pituffik, au Groenland, en route vers la Station des Forces canadiennes Alerte, dans le cadre de l'exercice BOXTOP 25-II, le 5 novembre 2025.

Photo : Caporale Gwyneth Lovell, Imagerie de la 8e Escadre, Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Démocratie et des institutions », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 6 : Bases, système de technologie de l'information et infrastructure durables.

Le tableau 6.1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 6.1 : Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% d'hébergement pouvant servir de logements individuels	Au moins 90 %	Mars 2026	2023-2024 : 84,9 % 2024-2025 : 91,3 % 2025-2026 : 94,8 %
Écart en % du coût quotidien moyen des repas par rapport à l'indemnité forfaitaire	Au plus 15 %	Mars 2026	2023-2024 : 24,3 % 2024-2025 : 15,3 % 2025-2026 : 9,5 %

Le tableau 6.2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « l'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 6.2 : L'infrastructure de Défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage de l'infrastructure dans un état acceptable ou en meilleur état	Au moins 70 %	Mars 2026	2023-2024 : 59,81 % 2024-2025 : 54,67 % 2025-2026 : 53,3 %[1]
% de la valeur totale des biens immobiliers considérés comme étant excédentaires	Au plus 2 %	Mars 2026	2023-2024 : 2,11 % 2024-2025 : 2,11 % 2025-2026 :1,79 %
% de l'investissement d'entretien et de réparation par rapport à la valeur du portefeuille d'infrastructures	Au moins 2 %	Mars 2026	2023-2024 : 1,4 % 2024-2025 : 1,38 % 2025-2026 : 1,61 %[2]

[1]La cible n'a pas été atteinte en raison de la hausse des coûts des matériaux et de la main-d'œuvre, ainsi que d'un financement historique insuffisant, ce qui a entraîné des retards dans les réparations. En conséquence, l'infrastructure vieillissante du MDN a continué de se détériorer. Les investissements récents du gouvernement

commencent à soutenir les efforts de remise en état essentiels dans l'ensemble du portefeuille, mais les améliorations prendront du temps.

[2]Bien que des progrès aient été réalisés, la cible n'a pas été atteinte en raison de l'ampleur du retard accumulé en matière d'entretien et de réparation. Bien que de multiples initiatives soient en cours pour remédier à ce retard, des décennies de sous-financement ont entraîné le vieillissement des actifs et la désuétude des biens immobiliers, qui nécessitent une approche d'entretien essentiellement réactive. Pour relever ces défis, une recapitalisation au niveau du portefeuille sera nécessaire. Les améliorations devraient être progressives, à mesure que les initiatives de gestion des infrastructures et les efforts de renouvellement à long terme avancent.

Le tableau 6.3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 6.3 : Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% de réduction des émissions de gaz à effet de serre du ministère de la Défense nationale par rapport aux niveaux d'émissions de gaz à effet de serre de 2005	Au moins 40 %	Mars 2026	2023-2024 : 38,4 % 2024-2025 : 39,1 % 2025-2026 : 41,2 %
% de réduction des passifs des sites contaminés en fonction du passif de clôture de l'année précédente	Au moins 10 %	Mars 2026	2023-2024 : 10,33 % 2024-2025 : 10,93 % 2025-2026 : 12,3 %

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les bases navales et terrestres et les escadres aériennes permettent d'exécuter des opérations militaires et des activités de défense

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont continué à renforcer la résilience, la modernisation et la préparation opérationnelle des bases navales, terrestres et aériennes à travers le Canada. Ces bases sont restées des éléments essentiels au bon déroulement des opérations militaires, en soutenant la constitution des forces, l'entraînement, ainsi que la santé et le bien-être du personnel de l'Équipe de la Défense.

Renforcement des opérations des bases navales

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a poursuivi l'entretien et l'amélioration des bases navales :

- Des efforts ont été déployés pour moderniser le cadre des indicateurs de rendement afin de mieux rendre compte de l'ensemble des services et du soutien fournis par les bases navales, notamment par des améliorations en matière d'évaluation et de rapports dans les domaines de l'approvisionnement, de la gestion et de la distribution du matériel, du transport, de la maintenance des équipements, des services de restauration, de l'hébergement, de la sécurité, des opérations portuaires et de l'engagement communautaire. Ces changements ont amélioré la visibilité sur la prestation des services, optimisé la prise de décision et renforcé la responsabilisation, ce qui a directement contribué à la préparation de la flotte et à l'efficacité des opérations des bases ;
- Les ajustements apportés aux processus de restauration et la mise à jour des taux de récupération des rations ont contribué à une meilleure gestion des coûts dans un contexte de forte inflation. Ces mesures ont réduit l'écart entre le coût quotidien moyen des repas et l'allocation forfaitaire, permettant de se rapprocher des cibles ministérielles grâce à un meilleur approvisionnement et à un suivi accru des coûts, et ont favorisé le maintien en puissance des opérations des bases navales ;
- La Défense a fait évoluer ses besoins en infrastructures pour répondre aux exigences de la flotte, notamment grâce à des investissements importants à la base des Forces canadiennes (BFC) d'Halifax. Le gouvernement du Canada a annoncé plus de 3 milliards de dollars d'investissements ciblés dans les infrastructures militaires à travers le Canada atlantique, dont 1,2 milliard de dollars pour moderniser les infrastructures essentielles d'alimentation électrique et de services municipaux au chantier naval de la BFC Halifax et à Stadacona. Ces investissements ont permis d'améliorer les services de soutien et la qualité de vie du personnel, tout en renforçant la durabilité des opérations de la base et en soutenant l'état de préparation et la capacité opérationnelle de la Marine royale canadienne.

Renforcement des opérations de soutien des bases de l'Armée de terre

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a poursuivi l'entretien et l'amélioration des bases de l'Armée de terre :

- Les bases de l'Armée canadienne ont entamé une réorganisation sous un commandement divisionnaire unique (Division du soutien) afin d'améliorer la coordination et la prestation des services de soutien aux bases dans le cadre de la modernisation de l'Armée canadienne ;
- Tiré parti des indicateurs de mesure du rendement afin d'améliorer les services des bases et de favoriser une prestation du soutien plus cohérente et efficace dans l'ensemble des bases de l'Armée canadienne.

Renforcement des infrastructures des bases de l'armée de l'air

Au cours de l'AF 2025-2026, les bases de l'Aviation royale canadienne ont poursuivi leurs efforts de renouvellement des équipements et d'investissement dans les infrastructures afin de soutenir les capacités existantes et nouvelles, notamment les hangars, les installations de soutien, les pistes

et les voies de circulation. Parmi les principaux projets visant à renforcer les capacités, on peut citer :

- Le radar transhorizon dans l'Arctique est passé de la phase d'analyse des options à la phase de définition, et la responsabilité de la passation des marchés a été transférée à l'Agence d'investissement de la Défense ;
- L'initiative relative aux infrastructures de chasse pour la défense du Canada a progressé sur l'ensemble des 33 éléments d'infrastructure, plusieurs d'entre eux passant à la phase de définition et à la phase de mise en œuvre, tandis que les estimations de coûts actualisées ont mis en évidence des contraintes budgétaires nécessitant un examen plus approfondi ;
- L'initiative de formation préliminaire aux futurs avions de chasse a permis de faire progresser le développement des infrastructures de formation dans les bases et les sites d'opérations avancés ;
- Des financements supplémentaires ont permis de faire avancer les projets relatifs aux casernes de pompiers, aux logements et aux tours de contrôle du trafic aérien. Malgré ces progrès, le vieillissement des infrastructures continue de poser des défis croissants à travers le Canada, dont les répercussions deviennent plus marquées en période de croissance et de demande accrue en matière d'infrastructures.

Soutien à la sécurité des bases et au renseignement

Au cours de l'AF 2025-2026, le Commandement du renseignement des Forces canadiennes a géré le cycle de vie du réseau du Service météorologique et océanographique des Forces canadiennes, une capacité essentielle à la mission qui soutient les services météorologiques de la Défense, et a coordonné le remplacement des commutateurs et des émetteurs-récepteurs afin de réduire les points de défaillance et de maintenir la disponibilité du réseau, conformément à l'Énoncé de sensibilité du réseau ainsi qu'au processus d'évaluation et d'autorisation de sécurité.

L'infrastructure de défense est bien gérée tout au long de son cycle de vie

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière 2025-2026, un financement important alloué à la défense a permis au ministère de la Défense nationale (MDN) de renforcer la gestion à long terme, la résilience et la durabilité de son portefeuille d'infrastructures. Ces investissements permettent à la Défense d'aller au-delà de l'atténuation des risques à court terme pour adopter une approche plus réfléchie, fondée sur le cycle de vie, en matière de planification, d'entretien et de renouvellement des infrastructures, afin de mieux adapter les installations aux exigences opérationnelles en constante évolution. Ils constituent également une base solide pour moderniser les infrastructures vieillissantes, intégrer les considérations de résilience climatique et de durabilité, et préparer les bases et les escadres à soutenir les capacités nouvelles et émergentes. Ils permettent en outre le développement des infrastructures essentielles nécessaires pour soutenir une présence de la Défense plus persistante, plus agile et plus alerte dans les régions éloignées et aux conditions environnementales difficiles du Nord.

Renforcement de la stratégie et de la gouvernance en matière d'infrastructures

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser des initiatives stratégiques et de gouvernance clés concernant son portefeuille d'infrastructures :

- Elle a poursuivi l'élaboration de la stratégie d'infrastructures de la Défense pour le Nord, qui définira une vision globale de l'expansion des infrastructures de défense dans le Nord et fournira une orientation ainsi que l'élan nécessaire ;
- A achevé le Plan directeur régional de développement immobilier du Nord, établissant un cadre de planification complet et intégré pour tous les sites du Nord et de l'Arctique. Ce plan aligne les orientations au niveau du portefeuille sur les considérations de planification propres à chaque site et remplace la nécessité de plans de développement de sites distincts et autonomes précédemment identifiés dans les critères de fermeture ;
- Elle a poursuivi l'élaboration du document « Construire ensemble pour la défense du Canada : une stratégie d'engagement en matière d'infrastructures », comprenant un projet de cadre et des sous-stratégies d'appui visant à renforcer la structure, la gouvernance et les processus nécessaires pour garantir l'efficacité des dépenses prévues et que les projets soient menés à bien ;
- A fait progresser la mise en œuvre de la Stratégie sur le portefeuille de bien immobilier de la Défense (SPBID) et a lancé une mise à jour ciblée afin de garantir que la stratégie reste adaptée à l'évolution des priorités de défense et aux besoins en infrastructures à long terme ;
- Promulgation, en septembre 2025, de la directive sur la conformité des infrastructures immobilières, qui soutient l'objectif stratégique n° 2 de la SPBID et établit un cadre pour l'identification, la gestion et la résolution des cas de non-conformité au sein du portefeuille immobilier ;
- Pour remédier à la détérioration du portefeuille, le ministère a adopté un plan quinquennal national relatif au portefeuille immobilier axé sur la continuité des missions, un soutien accru aux capacités des Forces armées canadiennes (FAC), un meilleur alignement sur les priorités institutionnelles, ainsi que la modernisation et l'utilisation optimisées des biens immobiliers de la Défense.

Faire progresser la mise en œuvre et la modernisation des infrastructures

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a poursuivi d'importants investissements dans les infrastructures et des activités de recapitalisation. Plus de 150 projets de recapitalisation, d'entretien et de réparation ont été menés à bien dans l'ensemble du portefeuille. Les programmes de travaux comprenaient des activités telles que le resurfaçage de chaussées, la réfection de toitures, la réparation et le remplacement de canalisations d'égouts, l'installation de groupes électrogènes, le remplacement de chaudières et la pose de clôtures. Parmi les projets notables, on peut citer :

- L'agrandissement d'un bâtiment existant à Valcartier/Lévis, au Québec, et la construction d'un nouveau bâtiment abritant des salles de formation, des salles de conférence, des bureaux, des espaces de stockage et des zones de travail ;

- La phase 3 sur 5 d'un projet de réhabilitation du réseau d'eau et d'assainissement a été achevée à la garnison de Montréal, au Québec, permettant le passage d'un réseau d'égouts unitaire à un réseau à double canalisation séparant les eaux pluviales des eaux usées sanitaires ;
- La réalisation du centre de simulation d'hélicoptères dans le cadre du projet de modernisation à mi-vie des hélicoptères Cormorant à Comox, en Colombie-Britannique.

Mise en place d'infrastructures majeures favorisant les capacités

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait avancer d'importants projets d'infrastructure à l'appui des capacités futures. Les initiatives ont porté sur le renouvellement des infrastructures militaires vieillissantes à travers le Canada, afin de permettre une formation et des opérations modernes, et de renforcer la résilience face aux impacts climatiques. Environ 500 millions de dollars de financement d'investissement ont été dépensés, 92 % des grands projets d'investissement respectant l'échéancier prévu au cours de l'AF 2025-2026, notamment :

- Le Centre d'entraînement et d'intégration des navires de combat de la base des Forces canadiennes (BFC) d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, un élément clé pour la mise en service et le maintien en puissance de la future flotte de navires de combat de surface. Cette installation renforce les capacités d'entraînement naval interarmées et intégrées tout en modernisant les services énergétiques et municipaux dans l'ensemble du complexe de défense d'Halifax. Les activités de construction de cette installation spécialement conçue à cet effet permettront, une fois achevées, de disposer d'espaces administratifs, de salles de classe, d'espaces d'entraînement intégrés et de bureaux opérationnels ;
- La construction de la nouvelle installation d'alerte rapide à la BFC Bagotville, au Québec. Il s'agit d'un investissement majeur visant à soutenir la préparation opérationnelle des avions de chasse de cinquième génération. L'installation comprend des hangars sécurisés, des espaces d'alerte, des logements pour le personnel et des infrastructures renforcées conçues pour répondre aux exigences d'un rythme opérationnel élevé, tout en intégrant des normes modernes d'efficience énergétique et des services de site résilients, soutenant directement la défense continentale sous l'égide du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) ;
- Lancement des travaux de fondation des installations destinées aux escadrons de chasse à Cold Lake, en Alberta, et à Bagotville, au Québec. Les investissements complémentaires dans les infrastructures de chasse à l'échelle de l'organisation de l'Aviation royale canadienne, notamment en matière d'alimentation électrique, de services publics et de travaux préparatoires, ont progressé dans le cadre du projet plus large d'infrastructures pour la défense du Canada, garantissant ainsi que les bases soient prêtes à accueillir de nouveaux aéronefs et des systèmes de pointe ;
- En ce qui concerne les forces terrestres et les opérations spéciales, le centre d'entraînement de Dwyer Hill, à Ottawa en Ontario, est resté l'un des plus grands chantiers d'infrastructure en cours au Canada, comprenant notamment :
    - La construction de nouvelles installations totalisant environ 98 000 m^2, ainsi que la rénovation de plus de 7 000 m^2 de structures existantes. Le projet consiste à remplacer des bâtiments temporaires et en fin de vie par des installations

d'entraînement, d'exploitation et de soutien spécialement conçues pour répondre aux exigences du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, ce qui soutient directement la croissance des effectifs, la formation axée sur une grande disponibilité opérationnelle et le maintien en puissance à long terme grâce à des réseaux de services publics modernes, une conception économe en énergie et une résilience accrue du site ;

    - La construction de cinq bâtiments de stockage de munitions a été menée à bien avec succès ;
    - La construction du pont reliant les zones nord et sud du site.

- Le projet d'infrastructure du centre d'entraînement de Quinte West est entre dans la phase de construction, a débuté en février 2026 par les travaux de terrassement, afin de permettre la mise en place d'installations regroupées, durables et efficaces ;
- Des progrès ont été réalisés en vue de la mise en service d'un nouveau centre de recherche neurocomportementale sur les ondes de choc de 1 400 m^2 au Centre de recherche et de développement pour la défense du Canada à Suffield, en Alberta. Ce projet soutient le Programme sur les blessures dues aux ondes de choc grâce à des laboratoires spécialisés et à des espaces de recherche partagés, renforçant ainsi la capacité du Canada à étudier l'exposition aux ondes de choc tout en modernisant des installations vieillissantes pour les mettre en conformité avec les normes actuelles en matière de sécurité et d'environnement ;
- Le site 1 du radar transhorizon dans l'Arctique (A-OTHR) à Kawartha Lakes, en Ontario, est passé à la phase d'engagement précoce en 2025. L'acquisition du terrain a été finalisée et les plans relatifs aux études environnementales, archéologiques et faunistiques ont été communiqués avant le début de la construction. Les activités de préparation du site, incluent clôtures, levés topographiques et études préliminaires, ont débuté durant l'hiver 2026, marquant ainsi le passage de la phase de planification à celle de mise en œuvre sur le site 1 ;
- L'accent a été mis sur la résilience du Nord et les capacités habilitantes, avec un recours accru au Programme d'aide au renforcement des capacités pour soutenir les services municipaux, la fiabilité de l'approvisionnement en électricité et les travaux habilitants à proximité des installations de défense. Les accords conclus dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités ont entièrement utilisé l'enveloppe de 31 millions de dollars, soutenant des projets à Yellowknife et à Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui renforcent les infrastructures des communautés d'accueil et facilitent directement les opérations militaires dans les environnements nordiques et difficiles.

Renforcement de la gestion du parc immobilier et des logements

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser ses initiatives en matière de logements et de biens immobiliers :

- Mise en œuvre du programme d'optimisation des logements meublés pour 11 sites prioritaires et réalisation de la classification par niveau des entrepôts et des actifs de la réserve primaire afin de soutenir une gestion plus efficace du portefeuille ;

- Poursuite de la classification avancée des actifs critiques et non viables, établissant une base solide pour la prise en charge et l'optimisation des actifs sous-performants au sein du portefeuille ;
- A fait progresser l'initiative « Dual-Use Pathfinder » à Victoria en Colombie-Britannique, et à Halifax, Nouvelle-Écosse, grâce à la réalisation d'études de diligence raisonnable, à des consultations du marché, à la mobilisation des gouvernements provinciaux et municipaux ainsi que des détenteurs de droits autochtones, et à des évaluations des risques afin d'appuyer le développement futur de logements sur les terrains du MDN ;
- L'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) a publié la Stratégie nationale de planification du portefeuille de logements résidentiels, établissant le cadre de gestion du portefeuille de logements résidentiels de la Défense et faisant progresser la phase 1 du Programme d'investissement en immobilisations du portefeuille résidentiel, qui prévoit la construction de plus de 800 unités de logement résidentiel (ULR) dans neuf emplacements prioritaires ;
- Élargissement de l'offre de logements pour les membres des FAC grâce à l'acquisition d'immeubles d'habitation à proximité de bases clés, ajoutant 37 logements près de la BFC Esquimalt en Colombie-Britannique, 52 logements à Courtenay pour soutenir le personnel de la 19e Escadre Comox, et 140 logements à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Par ailleurs, les phases 1 et 2 visent la livraison de jusqu'à 7 500 ULR dans 25 emplacements à l'échelle nationale. En parallèle, l'ALFC continue de développer des solutions de logement alternatives grâce à des partenariats avec le secteur privé et à des initiatives fédérales en matière de logement.

  Infographie 3 : Construire des logements, soutenir les membres. Renforcer les communautés



Optimisation et rationalisation des infrastructures

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a amélioré l'efficience et la durabilité de l'ensemble de son portefeuille immobilier :

- Optimisation des espaces de bureaux sous-utilisés dans la région de la capitale nationale grâce à l'Initiative de rationalisation des lieux de travail. Le processus d'appel d'offres est en cours afin de compléter la rationalisation de l'immeuble situé au 455, boulevard de la Carrière, à Gatineau au Québec, en augmentant la densification et en offrant un milieu de travail modernisé et plus efficace ;
- Poursuite de la planification en vue du regroupement des commandements opérationnels dans une installation conçue à cette fin au Campus Carling du Quartier général de la Défense nationale à Ottawa, en Ontario. En décembre 2025, un avis de projet de marché (APM) a été publié en vue de l'attribution d'un contrat de réalisation ;
- Plusieurs projets de démolition ont été menés à bien dans l'ensemble du portefeuille, notamment à Esquimalt, Colombie-Britannique ; à Winnipeg, Manitoba ; à Toronto et Trenton, Ontario ; à Valcartier, Québec ; et à Goose Bay, Terre-Neuve-et-Labrador ;
- Progression de 100 % des 44 activités de dessaisissement prévues pour l'AF 2025-2026, y compris les travaux de déminage des munitions non explosées sur la propriété de Mary Hill, en Colombie-Britannique, ainsi que la vente et le transfert de trois propriétés situées à Rimouski au Québec, dans les îles Inskip en Colombie-Britannique, et sur les terrains de Rocky Point en Colombie-Britannique ;
- Progression de l'initiative Terrains publics destinés au logement en collaboration avec la Société immobilière du Canada et Services publics et Approvisionnement Canada, tout en faisant avancer les discussions sur l'avenir de la propriété du Centre médical de la Défense nationale à Ottawa en Ontario. Les activités de mobilisation se sont poursuivies avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Services aux Autochtones Canada et des groupes autochtones afin de soutenir la réconciliation par le dessaisissement des terrains excédentaires, la réalisation de contrats de diligence raisonnable, la collaboration et la mise en œuvre des processus connexes.

Pour plus d'informations sur les projets d'infrastructure de la Défense, veuillez consulter la page web consacrée aux projets d'infrastructure.

Entretien et amélioration de l'infrastructure numérique de pointe de la Défense

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a modernisé ses réseaux et son infrastructure informatique, améliorant ainsi l'accès aux plateformes en nuage et sur site, tout en soutenant la transformation numérique du MDN et des FAC ainsi que la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Ces efforts garantissent la disponibilité, la résilience et le rendement des capacités essentielles à la mission.

Renforcement de l'infrastructure numérique et des capacités cloud

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a renforcé la mise en œuvre de l'infrastructure informatique grâce à une gestion de projet standardisée, à l'ingénierie des systèmes et à la coordination architecturale. L'amélioration de la supervision des initiatives d'investissement de

moindre envergure a permis une mise en œuvre plus rapide, une réduction des risques et une mise à disposition plus fiable des capacités informatiques de l'organisation, en adéquation avec les objectifs du ministère. Parmi les principales activités figuraient :

- L'acquisition de nouvelles capacités d'hébergement privées importantes pour répondre aux exigences opérationnelles émergentes ;
- La poursuite de l'adoption du cloud public, avec le soutien de plus de 170 projets actifs sur Azure, Amazon Web Services (AWS) et Google Cloud dans un environnement multicloud, tout en renforçant la résilience grâce à une deuxième région AWS dans l'Ouest canadien et à une connectivité tertiaire pour les services de recherche et de sauvetage ;
- Rationalisation des processus d'approvisionnement et renforcement de la collaboration avec Services partagés Canada, permettant un soutien direct des fournisseurs de services infonuagiques et accélérant la réactivité ainsi que la prestation des services ;
- L'élargissement du cadre des systèmes de mission dans le cloud de la Défense afin de soutenir une utilisation opérationnelle du cloud sécurisée, interopérable et contrôlée, tous domaines et niveaux de classification confondus, tout en renforçant les capacités d'infrastructure en tant que service et de plateforme, en développant les outils d'intelligence artificielle et de mégadonnées, et en facilitant la prise de décision en temps quasi réel ;
- Améliorer encore l'infrastructure informatique, la cybersécurité et la connectivité de l'organisation en étendant l'accès Wi-Fi dans l'ensemble des bases et des escadres, en adoptant des plateformes sécurisées et évolutives, en améliorant l'interopérabilité des données et en modernisant les systèmes hérités ;
- Renforcer la gouvernance et la mise en œuvre grâce à une planification intégrée, une hiérarchisation centralisée des priorités, l'alignement des ressources, une modernisation progressive, une gouvernance renforcée et une planification fondée sur les risques afin de faire face aux pressions liées aux systèmes hérités, aux exigences opérationnelles, aux cybermenaces et aux capacités en personnel ;
- Renforcer la cybersécurité en s'alignant sur les orientations du gouvernement du Canada, en consolidant la gestion des identités, des identifiants et des accès, et en mettant en œuvre les principes de sécurité « Zero Trust ». L'amélioration du partage de données et de l'interopérabilité avec les partenaires nationaux et alliés a soutenu la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) ainsi que les initiatives de commandement et de contrôle multidomaines, renforçant la résilience, la sécurité et l'interopérabilité de l'infrastructure numérique de la Défense, tout en contribuant à garantir que les investissements dans les infrastructures fournissent des capacités informationnelles pertinentes sur le plan opérationnel et adaptées aux besoins futurs ;
- A fourni un soutien de bout en bout pour l'accréditation des installations de traitement d'informations compartimentées sensibles afin d'assurer la protection à long terme des infrastructures critiques, de renforcer la conformité en matière de sécurité, de réduire les risques et de protéger les systèmes nationaux sensibles du Canada tout en assurant le maintien de l'efficacité des opérations de renseignement au pays et à l'étranger. Elle a mis

à profit son expertise en matière de données et de gestion de projets pour soutenir le développement de systèmes d'information géospatiale visant à améliorer la gestion des infrastructures et des biens immobiliers.

Les activités de défense sont menées d'une façon sûre et en respectant l'environnement

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, le ministère a poursuivi ses efforts en matière de gestion environnementale et la lutte contre le changement climatique par la mise en œuvre de la Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027, en appui à la Stratégie pour un gouvernement vert et s'aligne sur la Stratégie fédérale de développement durable (2022-2026).

Promouvoir la durabilité environnementale et la réduction des émissions

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a étendu ses initiatives d'efficience énergétique et de réduction des émissions à l'ensemble de son portefeuille d'infrastructures :

- Le portefeuille de contrats de performance énergétique (CPE) a été élargi à 28 contrats, y compris l'attribution de cinq nouveaux contrats. Les initiatives CPE ont permis de réaliser 147,49 millions de dollars d'améliorations des infrastructures, avec 1 618,1 millions de dollars supplémentaires sous contrat et 125,5 millions de dollars consacrés aux marchés publics. Les projets achevés génèrent environ 8,7 millions de dollars d'économies d'énergie annuelles tout en réduisant les émissions de 28 680 tonnes, avec des économies prévues de 37,8 millions de dollars par an. Le portefeuille CPE est le suivant : huit projets compléter ; treize en cours de construction ; cinq en phase de mise en œuvre ; et deux en phase d'approvisionnement ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'approvisionnement en énergie renouvelable, notamment la participation aux accords d'achat d'électricité verte menés par Services publics et Approvisionnement Canada et l'acquisition de crédits d'énergie renouvelable, ce qui a permis d'atteindre 85,1 % de la consommation d'électricité provenant d'énergies renouvelables.

Renforcement de la gouvernance environnementale et de la conformité

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a fait progresser la gestion des risques environnementaux et la conformité au sein de son portefeuille immobilier :

- Des activités d'évaluation et d'assainissement ont été menées sur 406 sites contaminés dans le cadre du Plan d'action fédéral sur les sites contaminés et du Programme des sites contaminés du MDN, portant à 7 743 le nombre total de sites clôturés dans l'inventaire fédéral des sites contaminés depuis l'AF 2005-2006. De plus, des opérations de déminage ont été menées sur six anciens sites de la Défense afin d'atténuer les risques liés aux munitions non explosées ;
- Renforcement des normes de rendement environnemental en matière d'ingénierie et de biens immobiliers grâce à la publication de directives techniques sur la gestion du carbone incorporé, afin d'aligner les nouvelles constructions sur les exigences du Secrétariat du

Conseil du Trésor et de garantir un rendement énergétique optimal dans les nouveaux projets d'infrastructure ;

- Fait progresser le programme de systèmes intelligents de gestion énergétique des bâtiments, notamment dans les régions du Pacifique de Comox, Esquimalt et Chilliwack, en Colombie-Britannique, en tirant parti de l'analyse de données pour optimiser le rendement des bâtiments et réduire la consommation d'énergie ;

- La Marine royale canadienne (MRC) a fait progresser ses initiatives en matière de développement durable et de gestion environnementale dans le cadre de plusieurs programmes clés, notamment en faisant avancer la stratégie de sécurité et d'environnement qui définit la vision de la Marine visant à protéger son personnel et à minimiser son impact sur l'environnement tout en remplissant son mandat opérationnel ;

- L'Armée canadienne (AC) a renforcé sa gouvernance environnementale, amélioré sa conformité réglementaire et réduit les risques environnementaux grâce à la mise à jour de ses politiques, à la modernisation de ses programmes, à l'amélioration de la surveillance et à une sensibilisation accrue. L'AC a mis à jour son Système de gestion environnementale, révisé ses directives environnementales et établi des matrices des rôles et responsabilités afin de combler les lacunes liées aux systèmes de réservoirs de stockage, aux évaluations des incidences environnementales des projets majeurs et mineurs, ainsi qu'aux espèces en péril.

Soutenir des opérations durables au sein des FAC

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a obtenu les résultats suivants en matière d'environnement et de développement durable :

- Progression des opérations maritimes durables dans le cadre des engagements du Canada au titre de la Stratégie canadienne sur le bruit sous-marin, grâce à l'élaboration de la Directive de la MRC sur la gestion de la faune marine, visant à permettre la conduite d'activités d'instruction et d'opérations de manière écologiquement responsable tout en atténuant leurs répercussions sur les écosystèmes marins ;

- Élaboration d'un Système de gestion de la sécurité et de l'environnement pour les navires de soutien interarmées de la classe Protecteur en prévision des futures capacités de la flotte, afin d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité et d'environnement. La MRC a également appuyé le Bureau de gestion de projet dans l'évaluation des risques liés à la sécurité et à l'environnement pour le futur destroyer de la classe River, veillant ainsi à l'intégration des considérations de sécurité et d'environnement dans la planification de la prochaine génération de la flotte ;

- Modernisation des programmes environnementaux grâce à l'élaboration et à l'expérimentation d'outils d'évaluation environnementale et de signalement des incidents, ainsi qu'à l'application de la « perspective climat, nature et économie » à l'ensemble des projets de capacités ;

- Amélioration de la conformité à Loi sur les espèces en péril grâce à la mise en œuvre des dérogations prévues à l'article 83 à la base des Forces canadiennes de Kingston et au 5e Groupe de soutien de la division canadienne de Gagetown ;

- Mise à jour des consignes permanentes relatives aux champs de tir dans certaines divisions et renforcement de la sensibilisation à l'environnement grâce à des séances d'information ciblées, à des formations et à l'élaboration d'une note d'information sur la sensibilisation à l'environnement ;
- Renforcement de la surveillance environnementale grâce à des audits et à la collaboration avec les responsables environnementaux des unités, comme résultat d'un rapport de recommandations, la création d'un groupe de travail et l'élaboration d'un cours de formation actualisé, tout en fournissant des conseils environnementaux pour soutenir les évaluations des risques liés aux projets ;
- Faire progresser les efforts en matière d'aviation durable grâce à l'élaboration d'un programme de recherche sur les carburants d'aviation durables, en collaboration avec le Conseil national de recherches Canada (CNRC) et les partenaires de la Défense, à l'appui du programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone ;
- Élaboration et validation d'un modèle d'instabilité de combustion pour soutenir la recherche sur les carburants aériens durables, en utilisant l'hydrogène comme cas d'étude moléculaire simple ;
- Mise en place d'une installation d'essais à haute température et à forte humidité pour évaluer la dégradation des revêtements thermiques sur les aubes de turbine destinées aux moteurs à turbine à gaz zéro émission. Ce projet a été interrompu en raison de réajustements d'effectifs au CNRC.

Renforcement de la sécurité climatique et de la collaboration internationale

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a renforcé sa contribution aux efforts en matière de sécurité climatique et à la collaboration internationale :

- Renforcement de la collaboration internationale en matière de climat et de sécurité grâce à la co-organisation du groupe de travail sur l'atténuation du changement climatique de la « Global Air Forces Climate Change Collaboration » et à la prise en charge du rôle du Canada au sein du comité directeur du Centre d'excellence sur le changement climatique et la sécurité ;
- Renforcement des capacités organisationnelles et des contributions à la recherche sur la sécurité climatique grâce à la dotation en personnel de postes clés et à la participation à des initiatives internationales d'évaluation et de recherche.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 6.4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 6.4: Aperçu des ressources requises pour les Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	4 892 993 081 $	5 694 362 067 $
Équivalents temps plein	15 883	16 674

L’onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l’InfoBase du GC et l’onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l’InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l’année financière 2025-2026, l’Équipe de la Défense a renforcé l’application de l’analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et de l’analyse intersectionnelle dans la planification, la mise en œuvre et la gestion des infrastructures de défense, favorisant ainsi le passage d’un engagement politique à des normes exécutoires et à une prise de décision fondée sur des données probantes.

Le lancement, à l’été 2025, de la Norme de conception accessible et inclusive pour les immeubles de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes » a constitué une étape clé. Cette norme a établi la conception universelle et l’accès sans obstacle comme données de référence pour les projets de construction, de rénovation, d’installations louées et de remplacement d’équipements dans l’ensemble du portefeuille de la Défense. Cette norme allait au-delà des exigences du Code national du bâtiment du Canada et du Code du bâtiment de l’Ontario en intégrant des considérations intersectionnelles aux exigences de conception des environnements de travail et de vie de la Défense. Un comité consultatif a été mis en place pour superviser la mise en œuvre, examiner les demandes de dérogation et renforcer la responsabilité quant aux résultats en matière de conception inclusive.

La Défense a mené une évaluation exhaustive de son portefeuille d’infrastructures afin d’identifier les lacunes là où les considérations intersectionnelles n’avaient pas encore été pleinement prises en compte, notamment dans les installations plus anciennes, les structures de gouvernance et les pratiques de suivi. Cette évaluation a permis d’établir une base factuelle pour soutenir des améliorations ciblées à l’échelle du portefeuille.

La Défense a également mené à bien sa première analyse complète ACS Plus et son premier examen intersectionnel de son programme de modernisation en matière d’efficience énergétique, identifiant ainsi des opportunités pour mieux intégrer les besoins diversifiés des utilisateurs dans les décisions de rénovation et de modernisation, ce qui soutient à la fois les objectifs de rendement environnemental et les résultats en matière d’infrastructures inclusives au sein de l’Équipe de la Défense.

Répertoire des programmes

Les Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables est appuyée par les programmes suivants :

- Gestion du programme d'infrastructure de la Défense ;
- Infrastructure de la Défense : construction, réfection et investissement ;
- Infrastructure de la Défense : entretien, soutien et opérations ;
- Programme de logements résidentiels de la Défense ;

- Gestion des programmes, systèmes et services d'information et de communications de la Défense ;
- Gestion de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
- Affaires autochtones ;
- Bases navales ;
- Bases terrestres ;
- Escadres aérospatiales ;
- Bases interarmées, communes et internationales ;
- Opérations institutionnelles de la Police militaire ;
- Sécurité.

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour les Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.



Image 7 : Opération NANOOK-NANAKPUT

Des membres d'équipage du NCSM *William Hall* et du NGCC *Pierre Radisson* de la Garde côtière canadienne conduisent des embarcations pneumatiques à coque rigide au cours de l'opération NANOOK-NUNAKPUT, à Pond Inlet, au Nunavut, le 7 septembre 2025.

Photo : Caporal-chef Antoine Brochu, Caméra de combat des Forces armées canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la prospérité du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Revenu et croissance », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l’égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 7 : Navigation maritime.

Le tableau 7.1 présente la cible, la date d’atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Les navigateurs naviguent sur les eaux canadiennes en sécurité » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 7.1 : Les navigateurs naviguent sur les eaux canadiennes en sécurité

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d’atteinte de la cible	Résultats réels
Taux d’incidents maritimes par rapport aux déplacements de navires	Au plus 1 %	Mars 2026	2023-2024 : 0,02 % 2024-2025 : 0,02 % 2025-2026 : 0,02 %

Le tableau 7.2 présente la cible, la date d’atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « L'économie maritime canadienne est appuyée par des eaux navigables » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 7.2 : L'économie maritime canadienne est appuyée par des eaux navigables

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d’atteinte de la cible	Résultats réels
Taux d’incidents maritimes par rapport aux déplacements de navires	Au plus 1 %	Mars 2026	2023-2024 : 0,02 % 2024-2025 : 0,02 % 2025-2026 : 0,02 %
% de demandes d'escorte dans les glaces au sud du 60e parallèle nord qui sont retardées au-delà des niveaux de service	0 %	Mars 2026	2023-2024 : 2 % 2024-2025 : 2 % 2025-2026 : 1 %[1]
Temps moyen (en heures) au-delà des niveaux de service pour les demandes d'escorte dans les glaces au sud du 60e parallèle nord	0	Mars 2026	2023-2024 : 6,5 2024-2025 : 15 2025-2026 : 20,9[1]

[1]Les services de déglaçage ont répondu à un total de 352 demandes d’aide au routage (libération de navires pris dans les glaces et escortes). Sept de ces demandes ont subi des retards. La cible n’a pas été atteinte parce qu’un gel rapide et des conditions météorologiques difficiles ont entraîné des demandes de services simultanées, obligeant les brise-glaces à terminer les tâches en cours avant de pouvoir répondre aux nouvelles demandes. Cette hausse temporaire de la demande a dépassé la capacité de déglaçage disponible, ce qui a entraîné des retards d’intervention. Les initiatives prévues de renouvellement de la flotte et de construction navale devraient accroître la capacité de déglaçage, réduire les retards et améliorer les délais d’intervention à l’avenir.

Le tableau 7.3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 7.3 : Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Nombre d'accords/arrangements impliquant des groupes autochtones	Au moins 6	Mars 2026	2023-2024 : 6 2024-2025 : Sans objet 2025-2026 : Sans objet[1]
Nombre d'Autochtones employés par le biais d'accords/arrangements	Sans objet	Sans objet	2023-2024 : Sans objet 2024-2025 : Sans objet 2025-2026 : Sans objet[1]

[1]Les résultats relatifs à ces indicateurs tiennent compte des programmes et activités maintenus par le ministère des Pêches et des Océans (Services hydrographiques) à la suite du transfert de la Garde côtière canadienne au ministère de la Défense nationale. Ils feront donc l'objet d'un rapport dans le Rapport ministériel sur les résultats 2025-2026 du ministère des Pêches et des Océans.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la Navigation maritime en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

Les navigateurs naviguent sur les eaux canadiennes en sécurité

Résultats obtenus

La Garde côtière canadienne (GCC) a fait progresser la modernisation de la navigation maritime grâce à la prestation de services numériques, au renforcement des partenariats et à l'intégration des systèmes, conformément aux normes internationales en constante évolution. Ces efforts ont amélioré l'accès aux informations de navigation, renforcé la coordination dans le domaine maritime et favorisé la circulation sûre et efficiente des navires dans les eaux canadiennes.

Faire progresser les services de navigation numériques

Au cours de l'année financière 2025-2026, la GCC a fait progresser la navigation numérique et la modernisation :

- Elle a fait progresser la stratégie de modernisation de la navigation maritime afin d'aligner les programmes sur les normes internationales et de permettre la transition vers la fourniture de services numériques ;
- A contribué à l'élaboration des normes internationales S-100 favorisant la numérisation des services de navigation maritime ;

- Fait progresser des initiatives clés dans le cadre de la feuille de route canadienne du portail e-navigation, notamment l'amélioration du portail e-navigation et la poursuite de la numérisation du système des Avis aux navigateurs, améliorant ainsi l'accès aux informations de navigation.

Renforcement des partenariats et de la collaboration

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé la collaboration au sein du gouvernement et avec les parties prenantes du secteur maritime :

- Elle a collaboré avec des partenaires fédéraux — notamment le Service hydrographique du Canada (Pêches et Océans Canada), Transports Canada et Environnement et Changement climatique Canada — afin de faire progresser les solutions de navigation et les services numériques favorisant une navigation maritime plus sûre et mieux coordonnée ;
- Elle a mobilisé les principaux acteurs du secteur maritime, tels que les ports, les autorités de pilotage, les compagnies maritimes et les exploitants de traversiers, afin de garantir l'efficacité et la fiabilité des systèmes de navigation.

Modernisation des systèmes et de la prestation opérationnelle

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a modernisé ses systèmes et amélioré son efficience opérationnelle :

- Elle a mené à bien des projets d'investissement qui ont rationalisé et automatisé les processus de déclaration et de surveillance, améliorant ainsi l'efficience pour les marins ;
- Renforcé l'intégration des systèmes grâce à des initiatives telles que le Système collaboratif de gestion des voyages, offrant une vue d'ensemble plus complète du trafic maritime dans l'ensemble du domaine maritime canadien.

Soutien à la protection de l'environnement dans le domaine de la navigation

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a intégré les considérations environnementales dans ses services de navigation maritime, notamment par le biais de mesures de protection de l'environnement. Elle a ainsi soutenu les initiatives fédérales de protection des mammifères marins grâce à la Gestion des mammifères marins et à l'outil dédié aux mammifères marins, améliorant ainsi la surveillance de l'activité des navires dans les zones de protection clés et favorisant des itinéraires plus sûrs pour les navires.

L'économie maritime canadienne est appuyé par des eaux navigables

Résultats obtenus

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, la Garde côtière canadienne (GCC) a renforcé la sécurité maritime, assuré les communications maritimes et la gestion du trafic, et favorisé une navigation commerciale sûre et efficiente.

Soutien à la navigation commerciale dans les eaux canadiennes

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a soutenu l'économie maritime canadienne :

- En fournissant un système intégré d'aides à la navigation, de services de brise-glace et de gestion du trafic qui garantit une circulation sûre, ordonnée et efficiente des navires dans

les eaux canadiennes, y compris sur la principale voie de commerce maritime intérieure, la voie maritime des Grands Lacs et du Saint-Laurent ;

- A collaboré avec le Service hydrographique du Canada et des partenaires du secteur pour tester et valider les services de navigation numériques S-100 en conditions réelles lors des essais en mer sur le fleuve Saint-Laurent ;
- A fourni des services de déglaçage pour maintenir les voies de navigation et les ports ouverts, permettant ainsi un commerce fiable et une saison prolongée dans toute la région ;
- A renforcé la sensibilisation des marins grâce à une communication continue sur les conditions météorologiques, les niveaux d'eau, l'état des glaces et les dangers à la navigation ;
- A fait progresser des projets d'investissement visant à rationaliser et à automatiser les processus de rapport et de surveillance, notamment le Système collaboratif de gestion des voyages, améliorant ainsi le partage d'informations et offrant une vue d'ensemble plus complète du trafic maritime sur l'ensemble du domaine maritime canadien, tout en faisant avancer la mise en œuvre d'un nouveau système d'information sur la gestion du trafic des navires.

Favoriser une navigation sûre et accessible dans l'Arctique

La GCC a renforcé la sécurité et la durabilité des activités maritimes dans l'Arctique grâce à des opérations coordonnées, à la prestation de services et à la collaboration avec ses partenaires fédéraux et autochtones. Les efforts se sont concentrés sur le renforcement de la sécurité de la navigation, l'optimisation des opérations de la flotte, l'amélioration des communications maritimes et le soutien à un trafic maritime en pleine croissance. La collaboration continue avec les communautés inuites, des Premières Nations et métisses demeure essentielle pour garantir que les opérations dans l'Arctique soient menées de manière à répondre aux besoins des communautés, à respecter la gestion responsable de l'environnement et à assurer la sécurité maritime.

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé la sécurité de la navigation et la prestation de services dans les eaux de l'Arctique :

- Elle a mené à bien des examens fondés sur les risques des aides à la navigation dans cinq zones de service, améliorant ainsi leur fiabilité et réduisant les dangers pour le trafic maritime ;
- Elle a mené des missions intégrées — notamment des opérations de brise-glace, d'aide à la navigation, des opérations scientifiques, des exercices interinstitutionnels et le ravitaillement des communautés — afin de favoriser la sécurité de la navigation et l'activité économique ;
- Elle a fourni des services continus de communications et d'informations maritimes aux navires soumis à la réglementation, améliorant ainsi la connaissance de la situation dans un environnement opérationnel complexe ;

- Renforcé l'accessibilité maritime et la capacité d'intervention grâce à la coordination du positionnement des navires et des opérations de brise-glace, favorisant ainsi la fiabilité des transports et l'intervention en cas d'incident.

Amélioration de la sécurité dans les couloirs de navigation à faible impact du Nord

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a continué à affiner les couloirs de navigation afin de concilier la sécurité, la protection de l'environnement et les priorités des communautés :

- A collaboré avec Transports Canada et ses partenaires autochtones pour affiner les couloirs de navigation à faible impact, notamment en ajustant les itinéraires afin d'éviter les zones écologiquement sensibles telles que les sites de repos des morses près de Coral Harbour, au Nunavut ;
- Elle a intégré les commentaires des communautés et les mesures d'atténuation dans les arrêtés arctiques et dans le processus de notification préalable des activités des navires, améliorant ainsi la coordination et la réactivité face aux préoccupations des communautés ;
- A publié une version mise à jour des lignes directrices pour l'Arctique, comprenant la cartographie des zones protégées et des directives opérationnelles concernant la vitesse, le bruit et les itinéraires, afin de réduire les impacts environnementaux sur les mammifères marins et de contribuer à une navigation plus sûre.

Renforcement des opérations et des partenariats dans l'Arctique

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a fait progresser la mise en œuvre de sa stratégie pour l'Arctique grâce à des partenariats renforcés et à une intégration opérationnelle :

- Renforcement de la collaboration avec les partenaires autochtones grâce au renouvellement des postes de coordinateurs de l'engagement communautaire, ce qui a permis d'améliorer les opérations maritimes en tenant compte des priorités des communautés et de favoriser un accès maritime sûr et fiable ;
- Amélioration de l'accès aux carrières dans les services maritimes dans le Nord en réduisant les obstacles pour les candidats nordiques et en intégrant des considérations nordiques et culturelles aux processus de recrutement et de formation. Ces efforts ont renforcé la préparation de la main-d'œuvre, accru l'accès à l'expertise maritime au sein des collectivités nordiques et contribué au maintien de services maritimes sûrs et fiables ;
- Intégration des points de vue des communautés dans la planification et la mise en œuvre opérationnelles grâce à une collaboration directe avec les coordinateurs de la participation communautaire basés à Tuktoyaktuk (Territoires du Nord-Ouest), Pangnirtung (Nunavut), Churchill (Manitoba) et Postville (Terre-Neuve-et-Labrador), ce qui a permis d'améliorer la coordination, la connaissance de la situation et la réactivité locale, tout en favorisant la sécurité du transport maritime et le maintien de la navigabilité pour les communautés et l'industrie de l'Arctique.

Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats

Résultats obtenus

La Garde côtière canadienne (GCC) a renforcé ses relations et sa collaboration avec ses partenaires autochtones partout au Canada en intégrant les approches autochtones en matière de gouvernance, de savoirs et d'engagement dans ses opérations et la prestation de ses services dans les régions côtières, nordiques et intérieures. Guidée par *la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et la Stratégie de réconciliation de Pêches et Océans Canada et de la GCC, la GCC a continué à donner la priorité aux approches de co-développement, de co-conception et de co-prestation dans l'ensemble de ses programmes et services :

- Partout au Canada, la GCC a renforcé la gouvernance collaborative avec ses partenaires Inuits, des Premières Nations et Métis, notamment en organisant 13 réunions conjointes sur la gouvernance et l'engagement dans l'Inuit Nunangat, les Territoires du Nord-Ouest et les régions de la baie d'Hudson et de la Baie James, soutenant ainsi la mise en place de structures de gouvernance fondées sur les spécificités de chaque communauté ;
- La transparence et la réactivité ont été améliorées grâce à l'envoi de 226 notifications aux communautés pendant la saison opérationnelle, accompagnées d'un suivi et d'interventions, ce qui a contribué à instaurer la confiance, à améliorer le partage d'informations et à renforcer les relations avec les communautés autochtones côtières ;
- Soutien à la participation et au renforcement des capacités des Autochtones grâce à des investissements ciblés, notamment un financement de 2,09 millions de dollars dans le cadre du Plan de protection des océans et de 2,64 millions de dollars par l'entremise d'initiatives visant à renforcer la capacité de mobilisation maritime des Inuits. Ensemble, ces efforts ont accru la participation des Autochtones aux activités de la GGC et contribué à l'obtention de résultats améliorés et adaptés aux réalités culturelles des peuples autochtones.

La GCC a également favorisé la participation des Autochtones à la sécurité maritime et aux interventions au-delà de l'Arctique grâce aux initiatives du Plan de protection des océans qui aident les communautés côtières autochtones à renforcer leurs capacités, à accéder à l'équipement nécessaire, à participer aux interventions d'urgence et à consolider leur rôle au sein du système de sécurité maritime canadien.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 7.4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 7.4: Aperçu des ressources requises pour la Navigation maritime

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	Sans objet[1]	202 231 048 $
Équivalents temps plein	Sans objet[1]	1 435

[1]Les dépenses prévues et les équivalents temps plein associés au programme de navigation maritime pour l'année financière 2025-2026 ont été déclarés par le ministère des Pêches et des Océans avant l'intégration de la Garde côtière canadienne à l'Équipe de la Défense.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2025-2026, aucun résultat à communiquer issu de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) n'était disponible pour la navigation maritime, car la collecte et l'analyse de données spécifiques à l'ACS Plus n'avaient pas encore été mises en œuvre dans les cadres de mesure du rendement des programmes. Bien que les programmes de navigation maritime recueillent régulièrement des données opérationnelles — telles que les informations sur le trafic maritime, les registres de prestation de services et les communications relatives à la sécurité maritime, ces données n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse systématique selon une approche intersectionnelle afin d'étayer des résultats de l'ACS Plus à communiquer.

Tout au long de l'année, les programmes ont entamé des travaux préliminaires visant à intégrer les considérations de l'ACS Plus dans la mesure du rendement et la conception des programmes. Il s'agissait notamment d'étudier comment les sources de données opérationnelles existantes pourraient être exploitées pour mieux comprendre les impacts différenciés sur divers groupes d'utilisateurs, notamment les marins, les communautés côtières et les partenaires autochtones.

À mesure que les pratiques de collecte de données et les capacités d'analyse gagneront en maturité, les programmes de navigation maritime renforceront leur capacité à appliquer l'approche ACS Plus de manière systématique et fondée sur des données probantes. Ce travail de fond soutient la future communication des résultats de l'approche ACS Plus et contribue à des services de navigation maritime plus inclusifs, plus réactifs et plus efficaces.

Répertoire des programmes

Navigation maritime est appuyée par les programmes suivants :

- Services de déglaçage ;
- Aides à la navigation ;

- Gestion des voies navigables ;
- Services de communications et de trafic maritimes ;
- État de préparation des actifs terrestres.

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour la Navigation maritime se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et interventions

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Répertoire des programmes

Description

Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.



Image 8 : Navire de la Garde côtière canadienne *Baie de Plaissance*

Les embarcations de sauvetage de la Garde côtière canadienne effectuent des opérations de recherche en mer, répondent aux appels de détresse et portent assistance aux navires en difficulté. Ces embarcations auto-redressables peuvent intervenir jusqu'à 120 milles marins des côtes et contribuent à la prestation de services essentiels en matière de sécurité maritime.

Photo : Hike Metal Products.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de l'environnement du Cadre de qualité de vie pour le Canada, plus particulièrement au sous-domaine « Environnement et personnes », comme démontrent les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 8 : Opérations maritimes et interventions.

Le tableau 8.1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à la « Garde côtière canadienne est en mesure d'intervenir en cas d'incidents en mer » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 8.1 : Garde côtière canadienne est en mesure d'intervenir en cas d'incidents en mer

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
% des interventions en cas d'incident environnemental qui satisfont aux normes établies	100 %	Mars 2026	2023-2024 : 100 % 2024-2025 : 100 % 2025-2026 : 100 %
% des interventions de recherche et sauvetage qui satisfont aux normes établies	Au moins 99 %	Mars 2026	2023-2024 : 99 % 2024-2025 : 99 % 2025-2026 : 99,3 %

Le tableau 8.2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « La flotte civile du Canada est en mesure de respecter les normes de service établies pour les clients » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 8.2 : La flotte civile du Canada est en mesure de respecter les normes de service établies pour les clients

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Jours opérationnels assurés par rapport aux jours opérationnels prévus	Au moins 90 %	Mars 2026	2023-2024 : 93,72 % 2024-2025 : 95,21 % 2025-2026 : 96,54 %
% de jours opérationnels perdus en raison de problèmes de recrutement d'équipage et enjeux logistiques	Au plus 3 %	Mars 2026	2023-2024 : 0,54 % 2024-2025 : 0,67 % 2025-2026 : 0,58 %
% de jours opérationnels perdus en raison de travaux d'entretien imprévus	Au plus 3 %	Mars 2026	2023-2024 : 2,22 % 2024-2025 : 2,28 % 2025-2026 : 3,10 %[1]

[1]La cible n'a pas été atteinte en raison de besoins de maintenance non planifiée supérieurs à la moyenne sur plusieurs actifs au cours de l'AF 2025-2026. Cette hausse a été principalement attribuable à des déficiences mécaniques imprévues et à des défaillances d'équipement touchant un nombre limité de navires, ce qui a entraîné des travaux de maintenance corrective supplémentaires ainsi que des périodes de réparation prolongées.

Le tableau 8.3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 8.3 : Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Nombre d'accords / arrangements impliquant des groupes autochtones	Au moins 58	Mars 2026	2023-2024 : 29 2024-2025 : 115 2025-2026 : 125
Nombre d'Autochtones formés par le biais d'accords / arrangements	Au moins 221	Mars 2026	2023-2024 : 425 2024-2025 : 451 2025-2026 : 689

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Opérations maritimes et interventions en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice.

La Garde côtière canadienne est en mesure d'intervenir en cas d'incidents en mer

Résultats obtenus

Au cours de l'AF 2025-2026, la Garde côtière canadienne (GCC) a renforcé sa capacité d'intervention opérationnelle grâce à un renforcement des mesures de contrôle, à une meilleure coordination avec les partenaires autochtones et communautaires, et à la poursuite de la mise en œuvre du Plan de protection des océans. Ces efforts ont permis d'améliorer la préparation, l'efficacité des interventions et la protection de l'environnement dans l'ensemble des eaux canadiennes.

Renforcement de l'intervention maritime et de l'application de la loi

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé ses capacités d'application de la loi et d'intervention face aux navires dangereux et à la pollution marine :

- Elle a retiré 47 navires dangereux du milieu marin canadien et a infligé neuf sanctions pécuniaires administratives à des propriétaires en infraction en vertu de la *Loi sur les navires naufragés, abandonnés ou dangereux* depuis la création de son programme d'application de la loi ;
- Elle a dispensé une formation en matière d'application de la loi aux agents de la GCC sur l'utilisation efficace des outils législatifs soutenant le principe du « pollueur-payeur », le renforcement des pouvoirs d'enquête et d'inspection, la prise de notes, ainsi que la législation relative à la pollution marine et aux navires naufragés ;

- Renforcé les processus de recouvrement des coûts liés aux navires dangereux et polluants, conformément au principe du pollueur payeur avec 61 demandes d'indemnisation déposées, pour un montant total de 8,9 millions de dollars.

Renforcement des capacités d'intervention communautaires

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé les capacités d'intervention des collectivités et des communautés autochtones :

- Elle a octroyé 6,2 millions de dollars à 73 communautés et organisations réparties dans toutes ses régions. Ce financement a permis de renforcer les capacités locales grâce à l'embauche d'agents de liaison maritimes, à l'achat d'équipements et à la mise en place de formations ;
- Elle a fait progresser le projet du portail de communication pour l'intervention intégrée en cas d'incident grâce à 34 plans de travail financés et a collaboré avec 15 communautés autochtones ;
- A développé et testé un produit minimum viable facilitant la circulation des informations relatives aux incidents tout au long du processus d'intervention — de l'évaluation initiale et de la notification jusqu'à la clôture — en mettant l'accent sur les programmes d'intervention de la GCC et ses partenaires autochtones ;
- Le portail de communication du projet de réponse intégrée aux incidents, élément central de la mesure d'adaptation « Élaboration conjointe de la réponse communautaire », a été prolongé. Ce portail permet d'améliorer la notification, de favoriser la participation à la planification et aux exercices d'intervention en cas de déversement, et de renforcer le partage d'informations lors d'incidents maritimes, renforçant ainsi la participation des Autochtones aux activités d'intervention.

Renforcement de la préparation et de la coordination en cas d'urgence maritime

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé la préparation et la coordination en cas d'urgence maritime grâce à une planification, une gouvernance et une collaboration accrues avec ses partenaires :

- Une planification intégrée et avancée des interventions maritimes, grâce à l'élaboration d'un projet de lignes directrices et d'un gabarit national de planification, ainsi qu'à l'organisation d'ateliers régionaux avec des partenaires autochtones et des parties prenantes, dans le cadre d'une démarche inclusive et fondée sur l'évaluation des risques, intégrant à la fois les données scientifiques et les savoirs autochtones ;
- Renforcement de la sécurité maritime et des capacités d'intervention grâce à une gouvernance améliorée, à l'élargissement des responsabilités en matière de sûreté maritime et à l'amélioration des mécanismes de coordination.

Élargissement du mandat en matière de sécurité maritime

Au cours de l'AF 2025-2026, à la suite de la sanction royale du projet de loi C-12, la GCC a mis en œuvre des orientations opérationnelles visant à soutenir son mandat élargi en matière de sécurité maritime, notamment par la mise en place de structures de gouvernance nationales et de mécanismes de coordination au niveau des programmes :

- Une planification avancée de la mise en œuvre et une coordination interfonctionnelle pour soutenir l'efficacité de la mise en œuvre des initiatives de sécurité maritime, contribuant ainsi à une posture opérationnelle plus intégrée et plus alerte ;
- L'obtention de 816 millions de dollars sur sept ans pour renforcer les capacités de sécurité maritime, favorisant ainsi une préparation et une capacité d'intervention accrues.

Renforcement des capacités de recherche et de sauvetage

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a maintenu un haut rendement opérationnel en matière de recherche et sauvetage (SAR):

- Elle a dispensé une formation de base en SAR au personnel participant aux opérations de recherche et de sauvetage, notamment en matière de coordination sur place et de planification des recherches. La formation sur les capacités SAR destinée au personnel de l'Auxiliaire de la GCC, ainsi que la formation à la planification et à la conception d'exercices pour les partenaires autochtones, demeure des activités prévues en suspens, mais continueront de constituer des objectifs prioritaires ;
- Une formation en SAR et en intervention face aux risques environnementaux marins et aux situations d'urgence (MEHR) a été dispensée afin de maintenir la préparation opérationnelle, notamment par des cours de familiarisation, de coordination, de planification et de remise à niveau. La formation MEHR a mis l'accent sur la sensibilisation et les capacités d'intervention liées à la pollution marine, aux substances dangereuses et aux tâches opérationnelles ;
- Nous avons maintenu un niveau élevé de rendement opérationnel : sur 2 526 missions SAR valides, 2 508 ont respecté les normes établies, ce qui représente un taux de conformité de 99,3 % sur une période de 11 mois.

La flotte civile du Canada est en mesure de respecter les normes de service établies pour les clients

Résultats obtenus

La Garde côtière canadienne (GCC) a renforcé les capacités de sa flotte et la prestation de ses services grâce au renouvellement de celle-ci dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, avec de nouveaux navires conçus pour maximiser la flexibilité opérationnelle et intégrer des technologies maritimes modernes.

Faire progresser le renouvellement de la flotte et l'acquisition de navires

Au cours de l'année financière 2025-2026, la GCC a poursuivi le renouvellement de la flotte et l'acquisition de navires dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale afin de renforcer ses capacités opérationnelles et de remplacer les actifs vieillissants :

- Elle a pris livraison, en novembre 2025, du navire de la Garde côtière canadienne (NGCC) *Naalak Nappaaluk*, un navire océanographique extracôtier ;
- A attribué à Chantier Davie Canada un contrat pour la construction du NGCC *Arpatuuq* ; la découpe de l'acier s'est achevée en août 2025 à Helsinki, en Finlande, et la livraison est prévue en 2030 ;

- Attribué à Vancouver Shipyards un contrat de construction pour le NGCC *Imnaryuaq* ; la construction à plein régime a débuté en juillet 2025, la livraison étant prévue en 2031 ;
- Achevé la livraison et la réception des 20 navires du projet portant sur 20 bateaux de recherche et sauvetage en novembre 2025.

Renforcement de la gestion de la flotte et de la planification à long terme

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé la gestion de la flotte et la planification à long terme afin d'améliorer la disponibilité opérationnelle, la visibilité opérationnelle et de répondre aux futures exigences en matière de capacités :

- Mise en œuvre du système de suivi de l'état de la flotte, améliorant la visibilité sur les échéanciers de maintenance et l'état de préparation opérationnelle ;
- Elle a fait progresser la planification des capacités à long terme grâce à l'élaboration de stratégies aériennes pour la flotte et des exigences opérationnelles polaires afin de répondre aux exigences opérationnelles dans l'Arctique et à celles à venir ;
- Lancement de la planification des infrastructures dans le cadre de l'Initiative de durabilité de la flotte, avec les services d'ingénierie et de conception de Services publics et Approvisionnement Canada, en vue du développement de sites identifiés comme nécessitant des améliorations infrastructurelles, capables d'accueillir des navires et des hélicoptères dans le cadre du Plan de renouvellement de la flotte. Ces sites comprennent :
    - L'Institut d'océanographie de Bedford, à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse ;
    - Un nouveau port d'entretien des brise-glaces polaires, dont l'emplacement privilégié est Sydney, en Nouvelle-Écosse ;
    - L'agrandissement de la base Southside de la GCC à St John's, à Terre-Neuve ;
    - Un hangar pour les nouveaux hélicoptères polaires, dont l'emplacement reste à être déterminer ;
    - Seal Cove, à Prince Rupert, en Colombie-Britannique ;
    - L'Institut des sciences océaniques, à Sidney, en Colombie-Britannique ;
    - La base de la GCC à Victoria, en Colombie-Britannique.

Prolongation de la durée de vie des navires existants

La GCC a prolongé la durée de vie opérationnelle des navires existants grâce à des modernisations ciblées dans le cadre du projet « Prolongation de la durée de vie des navires 2020 », afin de maintenir les capacités jusqu'à la livraison des navires de remplacement :

- NGCC *Pierre Radisson* a fait l'objet de quatre remplacements de grues et d'un remplacement de générateur de secours ;
- Le NGCC *George R. Pearkes* et le NGCC *Martha L. Black* ont procédé au remplacement de leurs moteurs principaux et à diverses modernisations des systèmes et équipements auxiliaires ;
- Remise à neuf de trois moteurs principaux Alco en vue d'une utilisation future ;

- Elle a lancé l'acquisition de systèmes de ravitaillement en carburant pour les hélicoptères destinés aux navires 1100 et 1200 ;
- Le NGCC Louis St. Laurent a entamé la modernisation du système de commande de son système de propulsion.

Renforcement de la formation opérationnelle et de la préparation du personnel

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé la formation et la préparation du personnel afin de soutenir des opérations maritimes sûres, efficaces et polyvalentes :

- Elle a dispensé une formation à la certification et à la simulation en positionnement dynamique, ainsi qu'une formation aux systèmes de propulsion Azipod, notamment sur les opérations de brise-glace, les procédures de remorquage d'urgence, la manipulation du matériel et les opérations sur le pont telles que l'utilisation des grues et le déploiement des bossoirs de sauvetage ;
- Elle a renforcé la préparation aux situations d'urgence en mer grâce à des programmes de certification aux fonctions d'urgence en mer et à des formations de remise à niveau afin de maintenir la préparation opérationnelle de l'ensemble de la flotte ;
- A dispensé des formations aux opérations polaires, notamment les programmes « Polar Basic » et « Polar Advanced », afin de favoriser une navigation sûre et efficace dans les conditions arctiques ;
- Mis en place des parcours de formation par crédits groupés, conformes aux Normes de formation, de certification et de quart, favorisant la progression vers la certification grâce à la reconnaissance des acquis et à des modèles de formation modulaires, ce qui permet une évolution de carrière plus souple et plus efficiente ;
- Renforcé la formation au niveau du commandement grâce au cours de commandement, en développant le leadership, la certification au commandement de navire et la prise de décision dans des environnements complexes et multi-missions, tout en intégrant les nouvelles technologies navales dans les opérations de commandement, renforçant ainsi les compétences en matière de gestion de crise et de coordination interinstitutionnelle. Au total, 58 diplômés ont obtenu des certificats de compétence (CoC) en génie maritime ou en navigation maritime, y compris des CoC de quatrième classe pour les ingénieurs et des certifications d'officier de quart pour les navigateurs.

Amélioration des relations avec les peuples autochtones et de leur participation et résultats

Résultats obtenus

La Garde côtière canadienne (GCC) a continué de renforcer ses partenariats avec les peuples autochtones grâce à des approches de co-élaboration, de co-gestion et de co-mise en œuvre dans le cadre du Plan de protection des océans renouvelé, favorisant ainsi une participation accrue aux opérations maritimes et aux activités d'intervention.

Soutien à la participation et au renforcement des capacités des Autochtones

Au cours de l'année financière (AF) 2025-2026, la GCC a poursuivi ses efforts visant à accroître le codéveloppement, la cogestion et la mise en œuvre conjointe par les Autochtones d'initiatives destinées à protéger les eaux côtières et les voies navigables intérieures du Canada, dans le cadre des initiatives suivantes :

- Elle a versé un total de 9,3 millions de dollars sous forme de subventions et de contributions à 87 communautés autochtones pour le renforcement des capacités, la planification, la formation et/ou l'équipement ;
- En mars 2026, environ 90 représentants de communautés et d'organisations ont participé à des ateliers régionaux visant à intégrer les points de vue des partenaires et à continuer de renforcer les capacités des communautés en matière de planification et d'intervention ;
- A mis en place avec succès 21 communautaires d'intervention environnementale, leur nombre passant à 29 dans les communautés de l'Arctique. Ces kits communautaires consistent en des conteneurs prépositionnés équipés d'outils essentiels d'intervention environnementale, tels que des barrages absorbants et des kits de nettoyage des berges, améliorant ainsi l'accès au matériel d'intervention environnementale.

Renforcement de l'engagement et des relations à long terme

Au cours de l'AF 2025-2026, la GCC a renforcé son engagement à long terme auprès de ses partenaires Autochtones et a favorisé la participation de la main-d'œuvre grâce à une collaboration soutenue et à des initiatives ciblées :

- Les relations avec les partenaires autochtones ont été renforcées grâce à l'engagement et à la collaboration dans la planification opérationnelle et l'élaboration de programmes, ce qui a accru la participation aux activités de sécurité maritime, d'intervention et de protection de l'environnement ;
- A fait progresser l'initiative « Continuum de soutien aux apprenants Autochtones » afin de renforcer la sensibilisation des jeunes et des éducateurs Autochtones, d'améliorer la participation des apprenants aux programmes de formation, de favoriser la rétention au sein du programme de l'Académie et de la vie sur le campus, et d'offrir un soutien et des conseils adaptés à la culture afin d'assurer une transition réussie entre la formation et l'intégration dans la flotte.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 8.4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 8.4: Aperçu des ressources requises pour les Opérations maritimes et interventions

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	Sans objet[1]	1 829 864 415 $
Équivalents temps plein	Sans objet[1]	4 832

[1]Les dépenses prévues et les équivalents temps plein associés au programme des Opérations maritimes et interventions pour l'année financière 2025-2026 ont été déclarés par le ministère des Pêches et Océans avant l'intégration de la Garde côtière canadienne à l'Équipe de la Défense.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadienne dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Analyse comparative entre les sexes plus

Au cours de l'année financière 2025-2026, le Collège de la Garde côtière canadienne a renforcé la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre des Opérations maritimes et interventions maritimes en améliorant l'accès à l'éducation et à la formation pour les groupes sous-représentés, favorisant ainsi une main-d'œuvre plus diversifiée et plus représentative.

Des efforts ciblés de sensibilisation et de recrutement, axés sur les apprenants Autochtones, les femmes et les communautés du Nord, ont permis de réaliser un résultat mesurable en matière de recrutement d'élèves-officiers pour les programmes de formation maritime. Au cours de l'année, les femmes représentaient 30 % des élèves-officiers et les personnes non binaires 1 %, ce qui témoigne des progrès accomplis vers une participation plus inclusive dans le domaine maritime.

Les activités de sensibilisation ont permis de réduire les obstacles structurels et géographiques à l'accès et comprenaient une implication précoce du collège, des camps d'été autochtones, des événements de recrutement bilingues et du matériel de recrutement adapté aux communautés du Nord et aux communautés Autochtones. Des partenariats avec des organisations externes ont permis de faire découvrir aux étudiantes les carrières dans les domaines maritimes et liés aux métiers, tandis qu'un nouveau partenariat avec une organisation de l'Arctique occidental a amélioré l'accès à la formation maritime pour les apprenants issus des communautés du Nord. Ensemble, ces initiatives ont favorisé des parcours plus accessibles et plus inclusifs vers l'enseignement maritime.

Répertoire des programmes

Opérations maritimes et interventions est appuyée par les programmes suivants :

- Recherche et sauvetage ;
- Intervention environnementale et dangers maritimes ;

- Sécurité maritime ;
- Capacité opérationnelle de la flotte ;
- Entretien de la flotte ;
- Acquisitions de la flotte ;
- Collège de la Garde côtière canadienne. *

*Le Collège de la Garde côtière canadienne a été renommé l'Académie de la Garde côtière canadienne en septembre 2025. Dans le présent rapport, les références à l'une ou l'autre de ces appellations reflètent le nom de l'organisation avant et après ce changement de nom, respectivement.

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour les Opérations maritimes et interventions se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Services internes

Dans la présente section

- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Processus de risque et de conformité
- Marchés attribués à des entreprises autochtones

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui aident un ministère à s'acquitter de ses obligations ministérielles et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions
- services de communications
- services de gestion des finances
- services de gestion des ressources humaines
- services de gestion de l'information
- services des technologies de l'information
- services juridiques
- services de gestion du matériel
- services de gestion et de surveillance
- services de gestion des biens immobiliers

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Services de communications

Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) constituent ensemble la plus grande institution au sein du gouvernement fédéral. La complexité de l'environnement de l'information renforce la nécessité de déployer des efforts proactifs et de maintien en puissance pour informer les Canadiens des menaces qui pèsent sur la sécurité nationale et du rôle des FAC dans la défense des valeurs, des intérêts et de la souveraineté du Canada. Ces efforts favorisent la compréhension par le public de la mission des FAC et renforcent leur crédibilité et la confiance que leur accordent les Canadiens, les parties prenantes et les partenaires internationaux.

Les communications stratégiques ont appuyé des initiatives clés de la Défense, notamment des améliorations significatives de la rémunération des FAC, le lancement de la Stratégie industrielle de défense du Canada, la création de l'Agence d'investissement de la Défense et les progrès vers la cible de 2 % de dépenses de défense fixée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les activités de communication ont également soutenu les opérations, la planification et les priorités

organisationnelles tout au long de l'année financière (AF) 2025-2026, y compris les progrès réalisés en matière de justice militaire, d'approvisionnement et d'innovation.

Au cours de l'AF 2025-2026, le ministère a traité 2 827 demandes des médias (contre 1 897 au cours de l'AF 2024-2025) et 2 705 demandes de renseignements du public (contre 2 200), dont 689 appels des médias concernant la Garde côtière canadienne (GCC). Il a organisé 346 rencontres avec les parties prenantes et préparé 290 discours pour le ministre et la haute direction. Au total, 147 communiqués de presse ont été publiés (dont 49 émanant de la GCC) et le ministère a renforcé sa présence sur Canada.ca grâce à un contenu actualisé et enrichi mettant en avant les activités de la Défense au Canada et à l'étranger.

Les efforts en matière d'engagement numérique se sont considérablement intensifiés. Les campagnes de recrutement des FAC ont généré 951 millions d'impressions et 356 000 clics pour démarrer une candidature, tandis que le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux a augmenté de 16,6 % sur l'ensemble des plateformes des FAC et de 35 % pour la GCC. Le programme de conférenciers de la Semaine nationale des anciens combattants a mobilisé plus d'un million de Canadiens. Les améliorations apportées au contenu et à la convivialité du site Canada.ca ont permis de faciliter l'accès à l'information sur le recrutement, les opérations, les politiques et les services aux anciens combattants. Le ministère a également traité plus de 2 600 demandes d'accès à l'information et plus de 7 100 demandes relatives à la protection de la vie privée.

Services de gestion des finances

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN et les FAC ont favorisé une allocation efficace des ressources et une prise de décision éclairée grâce à une planification opérationnelle intégrée, à une supervision financière et à des rapports de rendement. Ces activités ont permis d'aligner les ressources financières sur les priorités du gouvernement et de la Défense, ont favorisé la transparence et la responsabilisation, et ont permis la mise en œuvre des opérations et des capacités de défense, y compris la supervision des investissements d'immobilisations majeurs et l'alignement sur les priorités de défense en constante évolution.

Services de gestion des ressources humaines

Au cours de l'AF 2025-2026, le MDN a modernisé la prestation de ses services de ressources humaines (RH) civiles afin d'améliorer l'efficience, l'accessibilité et la stabilité de l'effectif. Les rendements en matière de dotation en personnel se sont considérablement améliorés : les processus faisant l'objet d'une publication externe ont été menés à bien 16 % plus rapidement et ceux faisant l'objet d'une publication interne 30 % plus rapidement que dans l'ensemble de la fonction publique. Au total, 15 052 mesures de dotation ont été menées à bien, contre 12 280 l'année précédente. Les efforts de stabilisation des rémunérations ont permis des améliorations mesurables, avec une réduction d'environ 24 % des dossiers ne respectant pas les normes de service, de 38 % des dossiers datant de plus d'un an et de 27 % de l'ancienneté moyenne globale des dossiers.

L'accès aux services des RH intégrés a été élargi grâce au déploiement de modèles de prestation normalisés, notamment l'extension du « modèle amélioré de service et d'assistance à la clientèle » et son intégration à HR Connect RH. Ces améliorations ont permis de réduire les doublons, d'optimiser le suivi des dossiers et d'améliorer la résolution des problèmes liés au passage des ressources humaines à la paie.

La Défense a maintenu la stabilité des services RH et de paie pendant le transfert d'environ 7 000 employés à la suite de l'intégration du personnel de la Garde côtière canadienne et de Pêches et Océans Canada en septembre 2025. La supervision des modalités de travail hybrides a été maintenue, 78 % des employés bénéficiant de modalités de travail approuvées et le taux de présence sur site s'élevant en moyenne à 65 %.

Afin de renforcer la planification et la gouvernance intégrées des effectifs, le MDN a renforcé le rôle stratégique des ressources humaines civiles, notamment grâce aux directives du sous-ministre et du Chef d'état-major de la Défense en janvier 2026, visant à passer à un modèle de directeur des ressources humaines, parallèlement à la création d'une fonction d'intégrateur des ressources humaines.

Services de gestion de l'information

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a renforcé la gestion de l'information à l'échelle organisationnelle afin de soutenir la préparation opérationnelle, la modernisation numérique et la prise de décision. Les progrès ont porté principalement sur l'amélioration de la qualité des données, de la gouvernance et de la visibilité des informations et des applications au sein de la Défense.

Parmi les initiatives clés figuraient la poursuite de la feuille de route sur l'apprentissage numérique et des efforts de sensibilisation ciblés visant à améliorer l'adoption des pratiques de gestion des données, permettant ainsi une réutilisation plus efficace des données de l'organisation. Les améliorations apportées à la qualité des données au sein du système d'information sur la gestion des ressources de la Défense ont renforcé la fiabilité des ensembles de données clés en amont de la migration vers DefenceX, favorisant ainsi des analyses plus solides pour les décisions relatives au dispositif et à la préparation des forces. Une approche de correction reproductible a été mise en place pour faciliter une adoption à grande échelle au sein de la Défense et l'intégration avec les outils de gouvernance organisationnels des données.

La supervision des actifs applicatifs de la Défense s'est également améliorée grâce à une gestion renforcée du portefeuille organisationnel, notamment par la validation et le nettoyage des données des applications héritées, ainsi que par la mise en place du « Defence Application Repository » (référentiel des applications de la Défense) en tant que source faisant autorité. Ces efforts ont permis d'améliorer la visibilité, de réduire les doublons et les risques liés au vieillissement des systèmes, et de renforcer la hiérarchisation des investissements de modernisation alignés sur les objectifs à long terme en matière de défense et de sécurité.

Services des technologies de l'information

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a amélioré ses services de technologies de l'information (TI) organisationnels afin d'accroître la fiabilité des services, la cyber-résilience et l'alignement entre les investissements numériques et les priorités opérationnelles. Les progrès ont porté principalement sur la modernisation des plateformes centrales, le renforcement de la gouvernance et l'amélioration de l'expérience utilisateur au sein de l'Équipe de la Défense. Les fondements TI de l'organisation ont été renforcés grâce à la mise en œuvre du modèle de gestion de l'architecture d'entreprise de la Défense, ce qui a permis d'améliorer la supervision des solutions de gestion de l'information et des technologies de l'information (GI/TI) ainsi que l'alignement entre les exigences de mission et les conceptions techniques. Cela a aidé les grands projets d'investissement à respecter les normes du gouvernement du Canada en matière de

gestion de l'information et des données et a permis une application plus cohérente des principes de conception organisationnelle au sein de la Défense.

La prestation des services TI s'est améliorée grâce à la rationalisation des outils de gestion des services hérités et à l'amélioration de l'état de préparation des plateformes dans les environnements protégés et classifiés. La supervision des investissements dans le cloud et les logiciels a permis d'améliorer la visibilité sur l'utilisation, de réduire les ressources inutilisées et de favoriser un meilleur contrôle des coûts et de meilleures prévisions. Ensemble, ces mesures ont permis de réduire les risques opérationnels et de renforcer la fiabilité et la prévisibilité des services informatiques de l'organisation.

L'environnement de travail numérique a été encore renforcé afin de soutenir un effectif flexible, hybride et connecté à l'échelle mondiale. Parmi les avancées, citons la modernisation des services de téléphonie, l'amélioration des plateformes de collaboration et l'optimisation des processus d'intégration afin de garantir au personnel un accès rapide à des outils numériques sécurisés et une meilleure préparation dès le premier jour. L'extension des capacités Protégé B basées sur le cloud a favorisé le partage et l'analyse sécurisés des données, renforçant ainsi la préparation à la transformation numérique et la collaboration avec les partenaires nationaux et alliés.

Services juridiques

Au cours de l'AF 2025-2026, le ministère a fait progresser les réformes du système de justice militaire grâce à des initiatives législatives, réglementaires et stratégiques visant à renforcer l'alignement sur les normes de la justice civile. Parmi les avancées, on peut citer la mise en œuvre des recommandations issues du troisième examen indépendant (IR3) et de l'examen externe indépendant et exhaustif : six recommandations de l'IR3 ont été pleinement mises en œuvre et d'autres ont considérablement progressé, ce qui a contribué à la modernisation continue du système de justice militaire et au renforcement de la responsabilité. La réforme législative a progressé avec l'avancement du projet de loi C-11 à l'étape du rapport à la Chambre des communes ; ce projet propose la suppression de la compétence militaire pour les infractions sexuelles prévues par le Code pénal commises au Canada, ainsi que des modifications connexes au cadre de la justice militaire. Les initiatives en matière de gouvernance ont notamment porté sur des consultations concernant la création d'un tribunal militaire permanent, l'avancement des extrants des groupes de travail associés, les premières mesures visant à renforcer l'indépendance des procureurs militaires et des avocats de la défense, ainsi que de multiples modifications réglementaires facilitant la mise en œuvre.

Le Bureau du conseiller juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes (MDN/FC LA) du ministère de la Justice a apporté un soutien en matière de contentieux et de conseil dans tous les domaines prioritaires de la défense. Cela comprenait notamment un soutien dans le cadre de recours collectifs complexes et de plaintes pour discrimination en milieu de travail, tels que *le recours collectif pour racisme systémique* (inconduite sexuelle), *Heyder-Beattie, Lockhart* (cadets) et *Thomas* (santé mentale au sein des FAC), ainsi que des services consultatifs liés au transfert de la Garde côtière canadienne au portefeuille de la Défense, à la réconciliation avec les Autochtones par le biais d'accords d'accès aux terres, aux grands projets d'investissement, à la modernisation des marchés publics, aux initiatives de la Stratégie industrielle de défense, ainsi qu'à la fourniture d'une assistance militaire à l'Ukraine et aux engagements aux côtés des alliés. Ces services ont favorisé la conformité au droit canadien et international et ont contribué à la réalisation des objectifs en matière de défense et de sécurité.

L'équipe ministérielle de supervision des litiges a aidé l'avocat général du MDN/FCLA ainsi que les parties prenantes du ministère à garantir le respect de quatre accords de règlement de recours collectifs. Cela comprenait la préparation de l'examen externe et la mise en œuvre de mesures de réparation systémiques liées aux comportements sexuels inappropriés au sein des FAC et du MDN, ainsi que la mise en œuvre de l'accord de règlement définitif du recours collectif pour racisme systémique au sein des FAC, y compris le lancement d'une période de dépôt des demandes d'indemnisation d'un an en octobre 2025.

Services de gestion et de surveillance

Au cours de l'AF 2025-2026, la Défense a renforcé sa supervision interne en menant à bien des audits clés qui ont permis de confirmer la conformité et d'identifier des possibilités d'amélioration de la gestion des services et des initiatives, notamment l'audit du processus d'administration des déplacements, l'audit de l'établissement de la rémunération des professeurs universitaires et celui des audit des services de transport contractuels. Le ministère a également mené une série d'évaluations visant à analyser la pertinence, l'efficacité et l'efficience des programmes, ce qui a éclairé la prise de décision et favorisé l'amélioration continue grâce à la réalisation de l'évaluation du maintien des effectifs au sein des Forces armées canadiennes, de l'évaluation des programmes d'instruction sur la justice militaire et les griefs, de l'évaluation de la modernisation de l'acquisition des capacités, de l'évaluation de la navigation maritime de la Garde côtière canadienne et de l'évaluation du programme de démarches réparateur.

La Défense a également renforcé ses capacités réglementaires, réduit l'arriéré et amélioré la conformité à la directive du Cabinet sur la réglementation. De plus, des propositions réglementaires ont été avancées afin de réduire la charge administrative et d'améliorer la clarté, tout en fournissant des conseils d'experts pour soutenir les priorités ministérielles.

Dans l'ensemble, les services internes ont renforcé la capacité du ministère à exécuter son mandat grâce à l'amélioration de la gouvernance, de la prestation des services et du soutien opérationnel. Les améliorations apportées aux communications, à la gestion des ressources humaines, à la gestion financière et aux services numériques ont accru l'efficacité, renforcé la responsabilisation et favorisé une prise de décisions rapide et éclairée au sein de l'Équipe de la Défense.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 9.1 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 9.1 : Ressources requises pour les services internes en 2025-2026

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	1 060 875 589 $	1 659 283 306 $
Équivalents temps plein	4 993	5 946

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défence nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le ministère de la Défence nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Processus de risque et de conformité

Le processus de risque et de conformité (PRC) est une autoévaluation conçue pour aider les administrateurs généraux et administratrices générales à vérifier que des pratiques et des mesures de contrôle sont en place pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités au titre de la loi et des politiques du Conseil du Trésor, ainsi que de gérer efficacement les risques dans leur organisation.

En 2025-2026, le ministère de la Défence nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont procédé à une autoévaluation dans le cadre du PRC. Les résultats globaux indiquent que le MDN a mis en place des pratiques et des contrôles appropriés dans de nombreux domaines, notamment la gestion financière, les marchés publics, les valeurs et l'éthique, ainsi que la gestion du rendement. Ces domaines bénéficient de structures de gouvernance bien définies, d'une supervision régulière par la haute direction et de processus bien rodés qui favorisent la prise de décision et la conformité.

L'évaluation a également mis en évidence des possibilités de renforcer les pratiques de gestion dans d'autres domaines. En réponse, le ministère s'engage à :

- Investir dans la planification, l'entretien et la rénovation des biens immobiliers afin de remédier à l'état du portefeuille et d'améliorer le maintien en puissance à long terme ;
- Mettre en place un inventaire des données plus complet et normalisé, et améliorer les pratiques de gouvernance des données ;
- Renforcera la supervision des subventions et des contributions grâce à un accompagnement fondé sur les risques, à des orientations plus claires et à des pratiques de suivi améliorées ;
- Mettre en place de nouveaux systèmes de traitement des autorisations de sécurité afin d'automatiser les étapes de vérification lors de l'intégration des employés et de permettre une supervision plus cohérente des processus de départ.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque exercice, les ministères du gouvernement du Canada doivent attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Comme le montre le tableau 9.2, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont attribué 5.08 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones pour l'exercice.

Tableau 9.2 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones

Indicateurs de rendement lié à l'attribution de marchés	Résultats 2025-2026
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones (A)	264 318 892 $
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)	9 170 446 929 $
Valeur des exceptions approuvées par l'administration générale (C)	3 964 914 874 $
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A ÷ (B − C) × 100]	5,08 %

Remarques

Aux fins de la cible minimale de 5 %, Services aux Autochtones Canada définit les « entreprises autochtones » comme suit :

- Une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné ou une Aînée, un conseil de bande ou un conseil tribal ;
- Une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada ;
- Une entreprise inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 $.

La Défense a favorisé la participation des Autochtones aux marchés publics grâce à un engagement renforcé auprès des partenaires, des fournisseurs et de l'ensemble de la communauté des marchés publics autochtones. Les efforts se sont concentrés sur l'amélioration de la visibilité des entreprises Autochtones, l'intégration des considérations relatives à la participation autochtone dans la planification des marchés publics et le soutien aux progrès vers l'objectif de 5 % de marchés publics autochtones fixé par le gouvernement du Canada.

Une mobilisation ciblée lors d'événements destinés à l'industrie et axés sur les Autochtones a permis de mieux cerner les obstacles à la participation et a éclairé l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'outils d'approvisionnement. Une collaboration continue, notamment l'intégration des plans d'approvisionnement auprès des Autochtones, a favorisé la formation, le développement des compétences et les possibilités de sous-traitance pour les entreprises des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Collectivement, ces efforts ont contribué à accélérer les progrès vers la cible de 5 % par rapport à l'année financière précédente et ont renforcé l'engagement de la Défense en faveur de la réconciliation grâce à des résultats concrets en matière d'approvisionnement.

Afin de poursuivre sur cette lancée, le ministère a renforcé son engagement auprès des fournisseurs et partenaires Autochtones et a élargi ses activités de sensibilisation et ses conseils aux équipes chargées des marchés publics sur les stratégies autorisées visant à soutenir la participation Autochtone. Ces activités d'engagement ont également guidé l'élaboration de nouveaux outils et ressources destinés aux acteurs du secteur des marchés publics et ont permis de relayer les questions soulevées par les partenaires Autochtones auprès des partenaires fédéraux concernés, notamment Services aux Autochtones Canada.

Dans son Plan ministériel 2026-2027, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes estimaient qu'à la fin de l'exercice 2025-2026, 5,08 % de la valeur totale de ses contrats seraient attribués à des entreprises Autochtones.

Considérations à l'échelle du ministère

- Priorités gouvernementale connexes
- Principaux risques

Priorités gouvernementales connexes

Programmes de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement des Nations Unies

Afin de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada en faveur de la lutte contre les changements climatiques et du développement durable, le ministère de la Défense nationale (MDN) a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité (SDCD) au cours de l'AF 2025-2026. La SDCD définit les contributions du ministère à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD), qui s'aligne sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La Défense a contribué à la réalisation des objectifs suivants de la SFDD :

- Objectif 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités :
    - Renforcé l'engagement, la consultation et l'établissement de relations avec les partenaires Autochtones en ce qui concerne les activités militaires, les opérations maritimes, les infrastructures, les marchés publics, les opérations et la prestation de services ;
    - Soutien à la participation des Autochtones aux activités d'approvisionnement et d'innovation grâce à la mobilisation des fournisseurs, à la mise en œuvre de plans de participation autochtone, à l'octroi de financements ciblés et à l'intégration de considérations autochtones dans les activités d'approvisionnement ;
    - Octroi de plus de 9 millions de dollars en financement de la Garde côtière canadienne afin de soutenir la formation, la planification, l'acquisition d'équipement et l'état de préparation des interventions locales des Autochtones ;
    - Accroître la représentation, le recrutement et les parcours d'accès des Autochtones au sein de l'Équipe de la Défense grâce à des initiatives ciblées de dotation en personnel,

des partenariats communautaires, des programmes de recrutement et des programmes d'été destinés aux Autochtones.

- Objectif 12 : Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission :
  - 75 % des acquisitions de véhicules légers conventionnels concernaient des véhicules zéro émission ou hybrides ;
  - 85,1 % de l'électricité consommée était de l'électricité propre ;
  - Réduction de 12,3 % de la responsabilité du MDN nationale liée aux sites contaminés.
- Objectif 13 : Prendre des mesures face au changement climatique et à ses impacts :
  - Réduction de 41,2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des biens immobiliers et du parc de véhicules conventionnels, par rapport aux données de référence de 2005 ;
  - Réduction de 21,9 % des émissions de GES provenant de la flotte nationale de sûreté et de sécurité, par rapport aux données de référence de 2005 ;
  - Le projet de plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle terrestre a été finalisé ;
  - 96 % des bases éligibles ont fait l'objet d'une évaluation en vue de la mise en œuvre de contrats de rendement énergétique (CRE) ;
  - 85 % des CRE sont passés à la phase de mise en œuvre.
- Objectif 15 : Protéger et rétablir les espèces, préserver la biodiversité canadienne :
  - 85 % des terres domaniales sous garde ont été évaluées afin de déterminer leur admissibilité à la reconnaissance à titre d'autre mesure de conservation efficace par zone.

Actions contributives qui soutiennent les objectifs de la SFDD mais ne font pas partie de la SDCD :

- Des innovations de pointe dans le cadre de l'initiative scientifique et technologique de modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) visant à identifier des solutions énergétiques évolutives, économes en énergie et durables pour répondre aux exigences de la Défense dans l'Arctique ;
- Mise à profit des capacités industrielles clés dans le cadre de propositions de valeur afin de soutenir l'innovation et la croissance nationales dans le domaine des technologies propres par le biais d'acquisitions majeures ;
- Intégration d'exigences en matière d'achats écologiques dans les appels d'offres afin de réduire l'utilisation de substances toxiques dans les équipements et d'encourager les fournisseurs à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre ;
- Augmentation du recours à des instruments communs d'achat écologiques lors de l'acquisition de biens et de services, notamment des offres permanentes et des accords d'approvisionnement intégrant des considérations environnementales ;
- A fait progresser le défi De la terre à la mer avec de faibles émissions de GES : transit éco-sûr du personnel et des marchandises du navire au rivage dans l'Arctique, en sélectionnant

deux innovateurs pour passer à l'étape suivante en vue d'un examen plus approfondi dans le cadre de la composante 2 ou d'opportunités de tests sur le terrain ;

- A lancé le défi Alimenter l'avenir : stockage de l'hydrogène à l'état solide pour les plateformes militaires afin de rechercher des solutions innovantes de stockage d'hydrogène à l'état solide qui favorisent la décarbonisation des véhicules militaires terrestres ;
- A lancé le défi Moins de GES en mer : des solutions pratiques pour mesurer et enregistrer la consommation d'énergie, visant à identifier des technologies capables de mesurer avec précision la consommation de carburant et d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre au sein de la flotte de la Marine royale canadienne ;
- A lancé le défi Sous l'océan : détection en temps réel des mammifères marins pendant les opérations sonar afin d'identifier des technologies capables de fournir une connaissance de la situation en temps réel concernant la présence de mammifères marins, réduisant ainsi au minimum les risques de dommages liés aux opérations navales ;
- Lancement du défi Démasquer les menaces biologiques : Identification des agents biologiques sur le terrain, qui vise à trouver des solutions permettant d'identifier les agents biologiques potentiels sur le terrain afin d'orienter la prise de décision en matière de sécurité du personnel et du public.

Pour en savoir plus sur les contributions du MDN et des Forces armées canadiennes sur le Plan fédéral de mise en œuvre du Programme 2030 et à la Stratégie de défense en matière de climat et de durabilité, veuillez consulter la Stratégie de défense sur le climat et la durabilité.

Intelligence artificielle

Au cours de l'année financière 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont fait progresser l'adoption et la mise en œuvre de capacités souveraines en matière d'intelligence artificielle (IA) grâce à des défis ciblés menés en collaboration avec le milieu universitaire et l'industrie, permettant ainsi l'identification et la validation de solutions d'IA adaptées aux exigences des missions des FAC. En février 2026, le MDN et les FAC ont réuni plus de 200 responsables, dont des représentants du gouvernement, du monde universitaire et de 85 fournisseurs du secteur privé, afin de clarifier les exigences opérationnelles, d'améliorer la compréhension des capacités d'IA disponibles et de définir les priorités en matière d'acquisition et d'expérimentation.

Essais opérationnels et résultats démontrés

Des projets pilotes ont démontré l'intégration réussie de multiples technologies d'IA souveraines à l'appui des cas d'utilisation des FAC. L'Aviation royale canadienne a testé des outils de maintenance prédictive basés sur l'IA qui ont amélioré la capacité à anticiper les défaillances des composants des aéronefs, contribuant ainsi à la préparation opérationnelle et au maintien en puissance. Une expérience menée par les FAC a également démontré que les résumés de passation de commandement générés par l'IA étaient supérieurs aux versions rédigées par des humains en termes de clarté et d'exhaustivité, ce qui a permis de réduire la charge cognitive et d'améliorer la continuité opérationnelle.

Renforcement de la gouvernance de l'IA et de l'intégration de l'écosystème

Le MDN et les FAC ont soutenu l'élaboration de la stratégie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en matière d'IA et ont favorisé l'innovation canadienne par le biais du programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité, permettant ainsi aux chercheurs de relever les défis liés à l'IA dans le domaine de la défense. Des instruments de gouvernance fondamentaux — notamment des cadres relatifs à l'éthique, à la gestion des risques, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets — ont été mis en place afin d'assurer une supervision, une responsabilisation et une prise de décision cohérentes pour l'adoption de l'IA à l'échelle de l'organisation.

Déploiement des capacités d'IA au sein de l'Équipe de la Défense

Le Centre d'IA du MDN a généré une valeur opérationnelle dès le début en triant plus de 150 demandes liées à l'IA provenant de l'ensemble de l'Équipe de la Défense et en collaborant avec 62 partenaires industriels afin d'identifier des applications à fort impact alignées sur les missions des FAC. Le Centre a également développé des capacités fondamentales en matière d'IA pour répondre aux exigences opérationnelles, notamment des outils rapides et légers pouvant être utilisés directement sur le terrain, des applications reposant sur le calcul haute performance, des architectures évolutives et des systèmes interopérables compatibles avec les forces alliées.

Relations avec les Autochtones

Au cours de l'année financière 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont fait progresser la réconciliation avec les peuples Autochtones grâce à une approche coordonnée à l'échelle du ministère. Les efforts ont porté sur le renforcement des relations avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, l'amélioration des capacités internes et l'intégration de pratiques plus inclusives dans l'ensemble des activités de la Défense. Ce travail s'inscrivait dans le droit fil *du plan d'action de la loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*, de la *politique relative à l'Inuit Nunangat* et des cadres connexes du gouvernement du Canada.

Renforcement de la sensibilisation et des compétences culturelles

Le MDN et les FAC ont renforcé la sensibilisation à la culture autochtone et les capacités d'engagement au sein de l'Équipe de la Défense grâce à des formations, des outils et des orientations visant à favoriser un engagement éclairé et cohérent, notamment comme suit :

- L'élargissement de l'offre de formation et des ressources, notamment par le biais de la communauté de pratique sur la consultation et l'engagement des Autochtones et des supports élaborés par l'Aviation royale canadienne, a permis d'améliorer la compréhension des droits prévus à l'article 35, des relations entre la Couronne et les Autochtones, ainsi que des exigences en matière de consultation liées aux opérations et aux activités d'infrastructure ;
- Élaboration et mise en œuvre de protocoles provisoires relatifs aux relations avec les peuples Autochtones dans le cadre de la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), comprenant notamment des lignes directrices pour la conduite de recherches auprès des peuples Autochtones, une liste de contrôle pour l'engagement, ainsi qu'une directive provisoire visant à favoriser des pratiques d'engagement cohérentes et respectueuses ;

- Dans le cadre de l'examen de l'identité autochtone, six insignes des FAC ont été évalués en consultation avec la communauté Algonquine-Anishinaabe, notamment les aînés et les anciens combattants, ce qui a permis de confirmer leur utilisation continue et de favoriser une prise de décision tenant compte de la culture en matière d'identité et de symbolisme des FAC.

Faire progresser l'engagement, la consultation et les relations

La Défense a renforcé l'engagement et la consultation auprès des partenaires autochtones dans le cadre de toutes ses activités, soutenant ainsi l'obligation de consultation et établissant des relations à long terme :

- A mené des consultations avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis sur les activités et les infrastructures militaires, notamment auprès des communautés situées près de Happy Valley-Goose Bay, et a fait progresser l'élaboration conjointe d'accords relatifs aux protocoles de consultation et d'engagement, y compris la création d'un groupe de travail interarmées sur les infrastructures à usage multiple et à double usage dans l'Inuit Nunangat ;
- A fourni un financement par le biais du Programme de réconciliation avec les Autochtones et d'autres mécanismes afin de soutenir la participation des Autochtones aux activités d'engagement et de consultation ;
- A renforcé l'engagement réciproque par le biais des opérations dans le Nord, des exercices et de la prestation de services, en favorisant le partage précoce de l'information, l'identification des possibilités de collaboration et l'alerte aux priorités des communautés, notamment en ce qui concerne les sites carrefours de soutien opérationnel du Nord et les infrastructures de base nordiques du NORAD ;
- Grâce à des mécanismes structurés d'engagement et de gouvernance collaborative, la GCC s'est efforcée de mieux aligner la planification opérationnelle et la prestation de services sur les priorités des communautés, en mettant l'accent sur la prise de décision inclusive, la participation au commandement des interventions, la notification précoce des activités de la GCC et l'identification des zones sensibles sur le plan culturel et environnemental.

Soutenir la préparation opérationnelle grâce à l'engagement auprès des Autochtones

L'engagement des Autochtones a directement contribué à la préparation opérationnelle en éclairant la planification, le calendrier et la mise en œuvre des activités de défense, en particulier dans les environnements Arctiques et nordiques.

- Intégration de l'expertise Inuite dans les décisions de planification des exercices et des opérations menés dans l'Inuit Nunangat et promotion d'une approche coordonnée de l'Inuit Nunangat en matière d'engagement et de partage d'informations ;
- A fait progresser l'élaboration conjointe de propositions de politique en matière de marchés publics par l'intermédiaire du Comité de partenariat Inuit-Couronne – Groupe de travail interarmées sur les marchés publics, et a soutenu la participation de l'Inuit Tapiriit Kanatami grâce à un financement fédéral ;

- Intégration des savoirs Autochtones dans la planification et l'exécution opérationnelles, notamment dans le cadre de l'opération NANOOK et des consultations relatives à la formation au vol à basse altitude, afin de soutenir une approche pangouvernementale de la sécurité dans l'Arctique ;
- Intégré les savoirs Autochtones dans les pratiques de navigation, les directives opérationnelles et la planification des interventions d'urgence, tout en renforçant les capacités d'intervention menées par les communautés grâce à des exercices de formation et à la mise en place de stocks d'intervention environnementale.

Soutien à la participation des Autochtones aux marchés publics et à l'innovation

La Défense a favorisé la participation des Autochtones aux marchés publics et à l'innovation par le biais de la mobilisation, du financement et de l'intégration des considérations autochtones dans les processus d'approvisionnement :

- Renforcement de la collaboration avec les fournisseurs Autochtones, intégration des considérations relatives à la participation Autochtone dans la planification des marchés publics et soutien aux progrès vers l'objectif du gouvernement du Canada de 5 % d'achats auprès des Autochtones, y compris l'application des exigences relatives aux avantages pour les Inuits ;
- Poursuite de la collaboration avec les communautés Métisses et des Premières Nations dans le cadre du Programme de formation des futurs équipages aériens afin de soutenir les engagements pris dans le Plan de participation autochtone ;
- A élargi ses actions de sensibilisation auprès des organisations Autochtones par le biais du programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité, notamment en menant des actions de sensibilisation auprès de ces organisations et en participant à des forums nationaux et nordiques. La Défense a aussi lancé des initiatives visant à encourager la participation, notamment Cando, le Salon professionnel du Nunavut, ArcticNet, le Sommet de l'Arctique 2026, le Sommet des pionniers autochtones et l'Exposition sur le développement de l'Arctique, ainsi que le lancement d'un nouveau concours intitulé Paradigmes polaires 2045 : Défendre la souveraineté du Canada ;
- A fourni des fonds dans le cadre du Programme de réconciliation avec les Autochtones afin de soutenir la participation des Autochtones aux activités de mobilisation et de consultation ;
- A fourni 9 millions de dollars en financement de la GCC pour soutenir la formation, la planification, l'acquisition d'équipement et l'état de préparation des collectivités en matière d'intervention.

Accroître la représentation des Autochtones et faciliter leur intégration au sein de l'Équipe de la Défense

Le MDN et les FAC ont accru la représentation des Autochtones et leur accès aux opportunités d'emploi grâce à des initiatives ciblées de recrutement, de dotation en personnel et de développement comme suit :

- Élargissement de la collaboration avec les navigateurs de carrière Autochtones, création de bassins de candidats ciblant les Autochtones, nomination de candidats Autochtones à

des postes de direction et augmentation de la participation au Programme des navigateurs de carrière par rapport à l'année précédente ;

- Mise en œuvre des programmes d'été destinés aux Autochtones (Bold Eagle, Grey Wolf, Carcajou et Black Bear), combinant une formation militaire à un apprentissage ancré dans la culture et favorisant l'accès à la carrière militaire ;
- Renforcement de l'engagement et de la visibilité des dirigeants grâce à la participation à des événements axés sur la réconciliation, tels que la Semaine de sensibilisation aux cultures Autochtones, les remises de diplômes des programmes d'été destinés aux Autochtones, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, ainsi que l'engagement auprès des anciens combattants autochtones lors des Jeux Invictus. Les conseillers Autochtones ont également apporté leur contribution par le biais d'actions de sensibilisation, de rôles consultatifs et d'événements commémoratifs.

Collectivement, ces efforts démontrent l'alignement du Ministère sur les priorités du gouvernement du Canada en matière de développement durable, d'innovation et de réconciliation. Grâce à une action coordonnée dans les domaines de la gestion environnementale, de l'intelligence artificielle et de l'engagement autochtone, le MDN et les FAC ont renforcé leur contribution aux objectifs nationaux plus larges tout en soutenant la préparation opérationnelle, une gouvernance responsable et le développement des capacités à long terme.



Image 9 : Journée des carrières BLACK BEAR 2025 de la 5e Division canadienne

Des candidats de BLACK BEAR 2025 explorent les expositions de métiers militaires lors de la journée carrières de la 5e Division canadienne, le 31 juillet 2025, à la Base des Forces canadiennes Gagetown (Nouveau-Brunswick).

Photo : Caporal Kelsey Monsen, Affaires publiques de la 5e Division canadienne.

Principaux risques

L'Équipe de la Défense a pris des mesures pour gérer les quatre risques organisationnels suivants qui, pris dans leur ensemble, pourraient avoir une incidence sur la crédibilité, les efforts de modernisation et la capacité du Canada à respecter ses engagements en matière de défense :

- **Risque de conflit** : L'escalade des tensions mondiales ou nationales pourrait dépasser la capacité de préparation opérationnelle actuelle des forces et les efforts de modernisation ;
- **Maturité numérique et des données** : Les systèmes hérités, une gouvernance fragmentée et une faible maturité des données pourraient entraver l'agilité et la prise de décision fondée sur des données probantes ;
- **Mise en œuvre** : Une gouvernance surchargée, des limites d'autorité restreintes et des retards dans les marchés publics menacent la mise en œuvre des capacités en temps voulu et comportent un risque pour la réputation ;
- **Conduite professionnelle** : L'incapacité à lutter contre les comportements répréhensibles et à favoriser un environnement inclusif, exempt de harcèlement et de violence, pourrait compromettre l'état de préparation opérationnelle, l'efficacité et la confiance du public.

Les efforts d'atténuation se sont concentrés sur le renforcement de la préparation et de la résilience par le biais d'une planification stratégique et d'un suivi du rendement, l'accélération de la transformation numérique grâce à des plateformes unifiées, une meilleure gestion des données, la planification des effectifs dans le domaine des technologies de l'information, l'amélioration de la mise en œuvre par la rationalisation de la gouvernance, la mise en place d'un projet pilote de gestion du cycle de vie des actifs, la délégation de pouvoirs et la mise en œuvre de la stratégie d'évolution culturelle. Parmi les mesures supplémentaires figuraient le suivi des progrès par rapport aux cibles, l'exploration d'approches tolérantes au risque et la formalisation des leçons retenues des programmes pilotes. Ensemble, ces actions ont renforcé l'agilité, la résilience et la confiance institutionnelle tout en contribuant à la gestion des risques résiduels.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

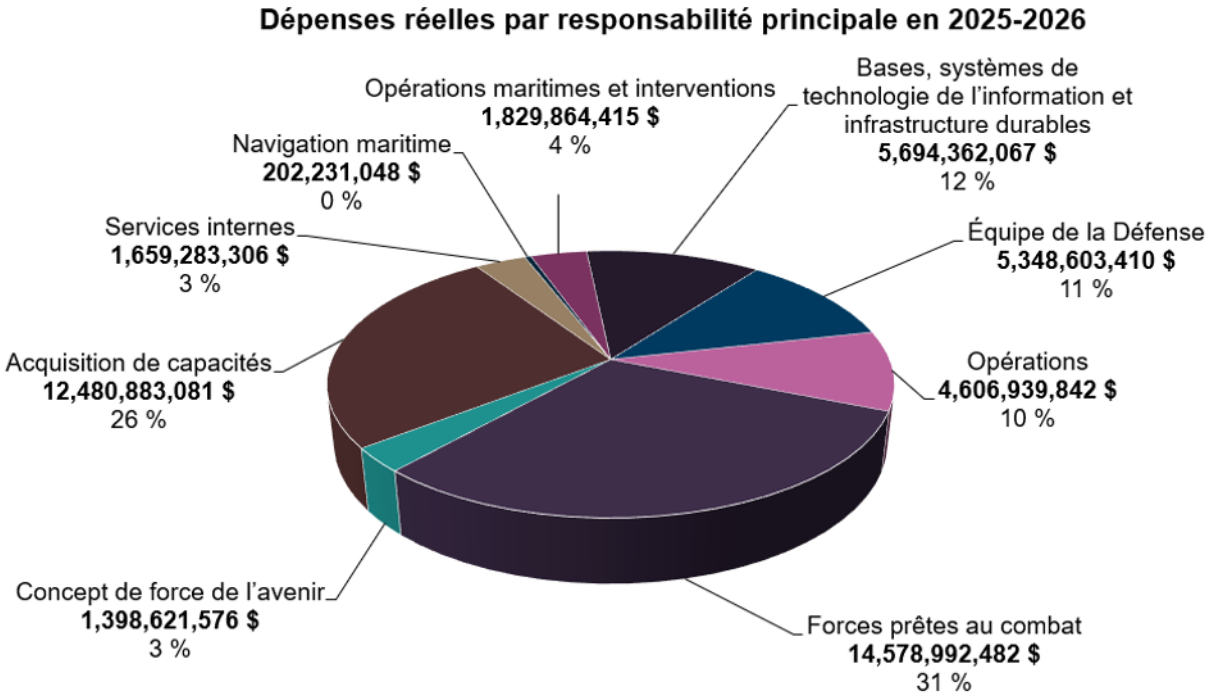
- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

La figure 1 montre les dépenses engagées par le ministère en 2025-2026 pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Figure 1: Dépenses réelles par responsabilité essentielle en 2025-2026



Version textuelle de la figure 1

Responsabilités essentielles et Services Internes	Dépenses réelles pour 2025-2026
Opérations	4 606 939 842 $
Forces prêtes au combat	14 578 992 482 $
Équipe de la Défense	5 348 603 410 $
Concept de force de l'avenir	1 398 621 576 $
Acquisition de capacités	12 480 883 081 $
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	5 694 362 067 $
Navigation maritime	202 231 048 $
Opérations maritimes et interventions	1 829 864 415 $
Services internes	1 659 283 306 $
Total	**47 799 781 227 $**

Analyse des dépenses réelles par responsabilité essentielle

L'écart global entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour l'année financière (AF) 2025-2026 s'est établi à 12 milliards de dollars de moins que prévu et est largement attribuable au financement additionnel reçu en cours de l'année par l'entremise des Budgets supplémentaires des dépenses et des affectations du Conseil du Trésor (CT).

Plus précisément, le Budget supplémentaire des dépenses (A) a permis d'accéder à près de 9 milliards de dollars en nouveau financement annoncé en juin 2025 afin de respecter l'engagement du Canada d'accroître ses investissements en matière de défense pour atteindre l'objectif de l'OTAN consistant à consacrer 2 % du PIB aux dépenses de défense. Un financement additionnel de plus de 1 milliard de dollars a également été obtenu par l'entremise des Budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C) afin de soutenir davantage cet engagement.

À compter de l'AF 2025-2026, le CT a approuvé une affectation pouvant atteindre 1 milliard de dollars pour compléter d'autres crédits destinés aux dépenses liées à la défense nationale ou à la sécurité nationale. Dans ce cadre, le ministère de la Défense nationale (MDN) a reçu 920 millions de dollars au moyen d'affectations du CT.

Par ailleurs, au cours de l'AF 2025-2026, le MDN a géré le transfert de l'Agence de service spécial de la Garde côtière canadienne (GCC) et du Groupe des services de soutien de la GCC du ministère des Pêches et des Océans (MPO), conformément à un décret entrant en vigueur le 2 septembre 2025. Les dépenses de la GCC engagées avant le 2 septembre 2025 sont présentées dans le Rapport sur les résultats ministériels du MPO. Dans le cadre de cette transition, plus de 2 milliards de dollars en autorisations ont été réputés transférés du MPO au MDN afin de soutenir les dépenses liées aux responsabilités essentielles suivantes : Services internes, Navigation maritime (nouvelle responsabilité du MDN en 2025-2026) et Opérations maritimes et interventions (nouvelle responsabilité du MDN en 2025-2026). Il a été confirmé en mars 2026 que le Canada avait atteint l'objectif de l'OTAN consistant à consacrer 2 % de son PIB aux dépenses de défense.

Sommaire du rendement budgétaire

Le tableau 10.1 montre l'argent que le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont dépensé au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Tableau 10.1: Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses 2025-2026	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2025–2026	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Opérations	2 270 235 517 $	4 658 597 331 $	• 2023-2024: 2 190 545 796 $ • 2024-2025: 2 980 747 779 $ • 2025-2026: 4 606 939 842 $
Forces prêtes au combat	12 320 171 806 $	13 682 991 014 $	• 2023-2024: 13 368 953 006 $ • 2024-2025: 11 960 347 112 $ • 2025-2026: 14 578 992 482 $
Équipe de la Défense	4 406 612 568 $	6 644 016 383 $	• 2023-2024: 5 390 707 098 $ • 2024-2025: 4 521 073 589 $ • 2025-2026: 5 348 603 410 $
Concept de force de l'avenir	1 165 339 276 $	1 177 817 932 $	• 2023-2024: 1 472 799 282 $ • 2024-2025: 1 490 747 381 $ • 2025-2026: 1 398 621 576 $
Acquisition de capacités	9 548 783 861 $	14 001 302 304 $	• 2023-2024: 4 927 504 771 $ • 2024-2025: 7 383 814 779 $ • 2025-2026: 12 480 883 081 $
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	4 892 993 081 $	5 546 311 152 $	• 2023-2024: 4 913 996 715 $ • 2024-2025: 4 482 599 215 $ • 2025-2026: 5 694 362 067 $
Navigation maritime	Sans objet [1]	250 757 369 $	• 2023-2024: Sans objet [1] • 2024-2025: Sans objet [1] • 2025-2026: 202 231 048 $
Opérations maritimes et interventions	Sans objet [1]	1 896 385 674 $	• 2023-2024: Sans objet [1] • 2024-2025: Sans objet [1] • 2025-2026: 1 829 864 415 $
Total partiel	**34 604 136 109 $**	**47 858 179 159 $**	• **2023-2024: 32 264 506 668 $** • **2024-2025: 32 819 329 855 $** • **2025-2026: 46 140 497 921 $**
Services internes	1 060 875 589 $	1 323 976 481 $	• 2023-2024: 1 204 970 119 $ • 2024-2025: 1 105 465 396 $ • 2025-2026: 1 659 283 306 $
Total	**35 665 011 698 $**	**49 182 155 640 $**	• **2023-2024: 33 469 476 787 $** • **2024-2025: 33 924 795 251 $** • **2025-2026: 47 799 781 227 $**

[1]Les Budgets principaux des dépenses de 2025-2026 ainsi que les dépenses réelles de 2023-2024 et 2024-2025 relatives aux responsabilités essentielles Navigation maritime et Opérations maritimes et interventions ont été

présentés par le ministère des Pêches et Océans (MPO) avant l'intégration de la Garde côtière canadienne à l'Équipe de la Défense.

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

On observe une augmentation importante des dépenses entre les années financières (AF) 2023-2024 et 2024-2025 et l'AF 2025-2026. Cette hausse est liée à l'annonce de juin 2025 concernant l'engagement du Canada à accroître ses investissements en matière de défense afin d'atteindre l'objectif de l'OTAN consistant à consacrer 2 % du PIB aux dépenses de défense. Au cours de l'AF 2025-2026, le ministère de la Défense nationale (MDN) a reçu un financement additionnel important en cours d'exercice par l'entremise des Budgets supplémentaires des dépenses et des affectations du Conseil du Trésor afin de soutenir cette augmentation des dépenses de défense.

Au cours des trois dernières années, certaines activités ayant connu une augmentation des dépenses comprennent les contributions à l'Ukraine (Opérations), la solde et les indemnités des militaires (Forces prêtes au combat), ainsi que les grands projets d'immobilisations liés à l'équipement et aux infrastructures (Acquisition de capacités et infrastructures durables, systèmes et infrastructures de technologie de l'information).

Par ailleurs, au cours de l'AF 2025-2026, le MDN a géré le transfert de l'Agence de service spécial de la Garde côtière canadienne (GCC) et du Groupe des services de soutien de la GCC du ministère des Pêches et Océans (MPO), conformément à un décret entré en vigueur le 2 septembre 2025. Cette transition a permis d'engager des dépenses dans de nouvelles responsabilités essentielles du MDN : Navigation maritime et Opérations maritimes et interventions. Les dépenses de la GCC engagées avant le 2 septembre 2025 sont présentées dans le Rapport sur les résultats ministériels du MPO.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC fournit davantage de renseignements financiers sur les exercices précédents.

Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Le tableau 10.2 présente les dépenses prévues du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes au cours des trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Tableau 10.2 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028	Dépenses prévues pour 2028-2029
Opérations	5 000 065 978 $	3 324 459 887 $	3 217 574 111 $
Forces prêtes au combat	14 611 217 935 $	15 265 243 495 $	15 520 803 736 $
Équipe de la Défense	5 377 166 004 $	5 508 459 676 $	5 616 291 703 $
Concept de force de l'avenir	1 480 674 756 $	1 422 481 248 $	1 346 302 054 $
Acquisition de capacités	12 768 501 870 $	18 802 524 076 $	17 474 714 976 $
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	7 280 548 195 $	7 620 000 118 $	7 835 275 076 $
Navigation maritime	307 634 322 $	280 494 648 $	257 278 921 $
Opérations maritimes et interventions	3 652 797 401 $	3 339 037 119 $	3 509 111 355 $
Total partiel	**50 478 606 461 $**	**55 562 700 267 $**	**54 777 351 932 $**
Services internes	1 224 946 539 $	1 247 061 383 $	1 264 888 052 $
Total	**51 703 553 000 $**	**56 809 761 650 $**	**56 042 239 984 $**

Analyse des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Au cours des trois prochaines années financières, les dépenses prévues du ministère de la Défense nationale (MDN) devraient augmenter. Cette croissance est principalement attribuable au financement additionnel reçu pour soutenir l'engagement du Canada à accroître ses investissements en matière de défense afin d'atteindre L'engagement de l'OTAN en matière d'investissement dans la défense, à hauteur de 5 % du PIB d'ici 2035, dont 3,5 % du PIB consacrés aux besoins militaires essentiels. Plus particulièrement, le Budget de 2025 prévoit 81,8 milliards de dollars sur cinq ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2025-2026, afin de reconstruire, réarmer et réinvestir dans les Forces armées canadiennes (FAC). Les dépenses prévues tiennent également compte du transfert de l'Agence de service spécial de la Garde côtière canadienne (GCC) et du Groupe des services de soutien de la GCC du ministère des Pêches et Océans (MPO) au MDN.

De plus, les dépenses devraient augmenter à mesure que les grands projets d'équipement et d'infrastructure progressent à travers leurs principales étapes de mise en œuvre. Cela comprend

notamment le financement du système radar transhorizon de l'Arctique, des destroyers de la classe River et des navires de soutien interarmées, entre autres projets.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements financiers plus détaillés en ce qui concerne les exercices précédents.

Dépenses budgétaires brutes réelles

Tableau 10.3 fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes pour 2025-2026.

Tableau 10.3 : Sommaire des dépenses budgétaires brutes réelles (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses brutes réelles 2025-2026	Revenus réels affectés aux dépenses 2025-2026	Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2025-2026
Opérations	4 607 119 925 $	180 083 $	4 606 939 842 $
Forces prêtes au combat	14 600 755 514 $	21 763 032 $	14 578 992 482 $
Équipe de la Défense	5 422 156 274 $	73 552 864 $	5 348 603 410 $
Concept de force de l'avenir	1 399 023 030 $	401 454 $	1 398 621 576 $
Acquisition de capacités	12 480 907 988 $	24 907 $	12 480 883 081 $
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	5 961 388 164 $	267 026 097 $	5 694 362 067 $
Navigation maritime	235 755 470 $	33 524 422 $	202 231 048 $
Opérations maritimes et interventions	1 829 864 415 $	0 $	1 829 864 415 $
Total partiel	**46 536 970 780 $**	**396 472 859 $**	**46 140 497 921 $**
Services internes	1 697 366 802 $	38 083 496 $	1 659 283 306 $
Total	**48 234 337 582 $**	**434 556 355 $**	**47 799 781 227 $**

Analyse du sommaire des dépenses brutes réelles budgétaires

Pour certains services, la Garde côtière canadienne perçoit des droits de service afin de veiller à ce que, lorsque cela est approprié, l'ensemble des coûts associés à la prestation de ces services ne soit pas assumé par les contribuables. Les droits exigés pour les services de déglaçage, d'aide à la navigation maritime et de dragage contribuent à assurer la sécurité de la navigation dans les eaux canadiennes. Ces services relèvent tous de la responsabilité essentielle Navigation maritime de la Garde côtière canadienne.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements sur la façon dont les

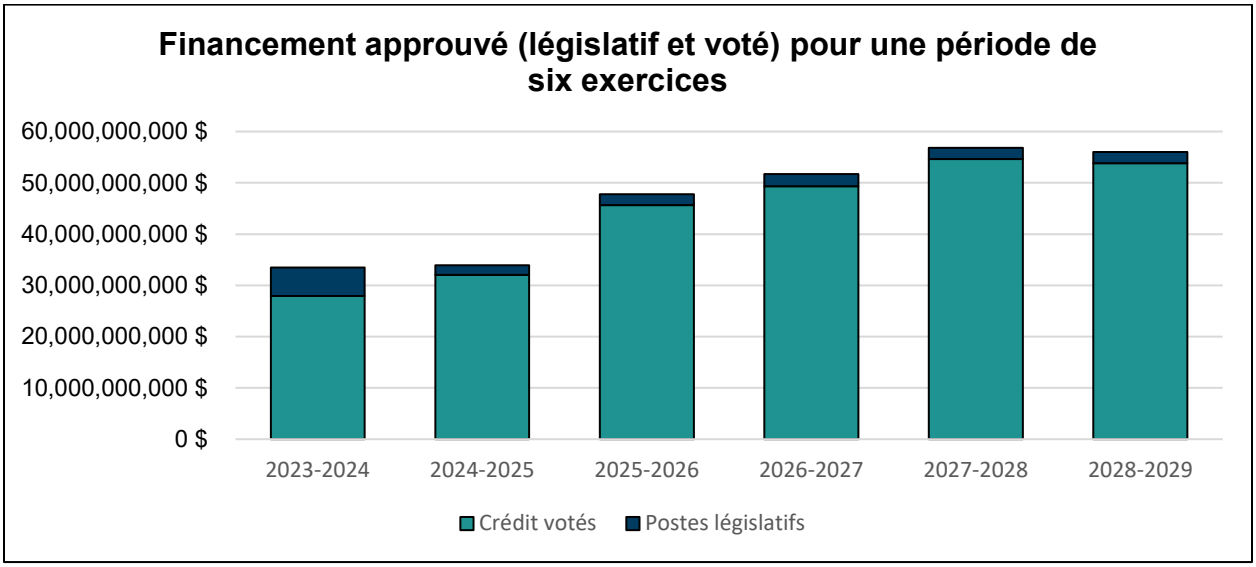
dépenses du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes s'inscrivent dans les dépenses et les activités du gouvernement du Canada.

Financement

Cette section donne un aperçu du financement voté et législatif du ministère pour ses responsabilités essentielles et ses services internes.

Le graphique 1 résume le financement approuvé, voté et législatif, du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices



Version textuelle du graphique 1

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2023-2024	5 547 451 398 $	27 922 025 389 $	33 469 476 787 $
2024-2025	1 856 027 442 $	32 068 767 809 $	33 924 795 251 $
2025-2026	2 133 354 323 $	45 666 426 904 $	47 799 781 227 $
2026-2027	2 382 743 904 $	49 320 809 096 $	51 703 553 000 $
2027-2028	2 179 430 130 $	54 630 331 520 $	56 809 761 650 $
2028-2029	2 194 401 603 $	53 847 838 381 $	56 042 239 984 $

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Au cours de l'AF 2023-2024, les dépenses législatives ont été supérieures aux dépenses prévues en raison d'un crédit nominal ponctuel de 3,298 milliards de dollars porté au Compte de pension de retraite à la fin de l'exercice afin d'éliminer le déficit actuariel. Ce crédit a été déterminé dans le rapport actuariel sur le Régime de pension de la Force régulière au 31 mars 2022.

Le financement du ministère de la Défense nationale a augmenté de façon importante à compter de l'AF 2025-2026 et continuera de croître au cours des trois prochaines années financières. Cette croissance est principalement attribuable au financement additionnel reçu pour soutenir l'engagement du Canada à accroître ses investissements en matière de défense afin d'atteindre l'objectif de l'OTAN consistant à consacrer 2 % du PIB aux dépenses de défense.

Consultez les Comptes publics du Canada pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Faits saillants des états financiers

Cette section présente les états financiers du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Le tableau 10.4 résume les charges et les revenus pour 2025-2026 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 10.4 : État condensé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats prévus 2025-2026	Différence (résultats réels moins résultats prévus)
Total des charges	35 418 698 302 $	$28 871 687 000 $	6 547 011 302 $
Total des revenus	505 824 011 $	$378 808 000 $	127 016 011 $
Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts	34 912 874 291 $	$28 492 879 000 $	6 419 995 291 $

Analyse des charges et des revenus pour 2025-2026

L'écart entre les résultats prévus et les résultats réels de 2025-2026 est principalement attribuable à d'importants changements survenus après l'établissement de l'Énoncé prospectif des opérations en février 2025. Les dépenses réelles ont été supérieures aux prévisions en raison de l'augmentation des coûts de personnel, notamment la croissance des effectifs des Forces armées canadiennes et du personnel civil, les bonifications de la rémunération des militaires, les augmentations de salaire des civils découlant des conventions collectives et la hausse des cotisations patronales. Cet écart reflète également la hausse des dépenses d'exploitation autres que salariales, l'augmentation des transferts, y compris le soutien fourni dans le cadre du Programme d'entraînement et de coopération militaires et d'autres initiatives liées à l'OTAN, ainsi que le transfert de la Garde côtière canadienne au ministère, effectif le 2 septembre 2025. Ces incidences n'ont pas été prises en compte, ou ne l'ont pas été entièrement, dans les résultats prévus.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2025-2026 proviennent de l'état des résultats prospectif et des notes de 2025-2026 du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Le tableau 10.5 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 10.5 : État condensé des résultats pour 2024-2025 et 2025-2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats réels 2024-2025	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des charges	35 418 698 302 $	28 502 901 521 $	6 915 796 781 $
Total des revenus	505 824 011 $	360 186, 96 $	145 637 615 $
Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts	34 912 874 291 $	28 142 715 125 $	6 770 159 166 $

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2024-2025 et 2025-2026

Globalement, de l'année financière 2024-2025 à 2025-2026, les coûts nets d'exploitation du Ministère, avant le financement et les transferts gouvernementaux, ont augmenté de 6 770 millions de dollars (24,1 %). Cette hausse des dépenses réelles est principalement attribuable à l'augmentation des coûts de personnel découlant de la croissance des effectifs des Forces armées canadiennes (FAC) et de la main-d'œuvre civile, des bonifications de la rémunération des militaires, des augmentations salariales des civils découlant des conventions collectives et de l'augmentation des cotisations patronales. D'autres augmentations sont attribuables à la hausse des paiements de transfert, notamment le soutien fourni dans le cadre du Programme d'instruction et de coopération militaires et d'autres initiatives liées à l'OTAN, ainsi qu'à l'augmentation des coûts d'exploitation pour les matériaux et fournitures, les réparations et l'entretien, et les services professionnels et spécialisés. De plus, 1 026 millions de dollars de dépenses sont attribuables au transfert de la Garde côtière canadienne (GCC) de Pêches et Océans Canada au Ministère le 2 septembre 2025.

Le tableau 10.6 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passif) et de ses ressources disponibles (actif), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Tableau 10.6: État condensé de la situation financière au 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Exercice en cours (2025-2026)	Exercice précédent (2024-2025)	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des passifs nets	12 788 984 928 $	10 046 919 390 $	2 742 065 538 $
Total des actifs financiers nets	6 747 666 043 $	4 681 372 576 $	2 066 293 467 $
Dette nette du ministère	6 041 318 885 $	5 365 546 814 $	675 772 071 $
Total des actifs non financiers	81 532 281 828 $	59 140 424 378 $	22 391 857 450 $
Situation financière nette du ministère	75 490 962 943 $	53 774 877 564 $	21 716 085 379 $

Analyse du passif et de l'actif du ministère depuis le dernier exercice

De l'année financière 2024-2025 à 2025-2026, la situation financière nette du Ministère a augmenté de 21 716 millions de dollars (40,4 %). Cette hausse est principalement attribuable à la poursuite des investissements dans des actifs non financiers liés à des projets d'immobilisations

clés et au transfert de la GCC au Ministère, ce qui a contribué à hauteur de 8 986 millions de dollars (16,7 %).

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Le tableau 10.7 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour les trois exercices précédents.

Tableau 10.7: Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes au cours des trois exercices précédents

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels en 2023-2024	Équivalents temps plein réels en 2024-2025	Équivalents temps plein réels en 2025-2026
Opérations	2 867	3 067	3 624
Forces prêtes au combat	42 208	41 661	43 293
Équipe de la Défense	19 820	21 118	22 668
Concept de force de l'avenir	2 144	2 202	2 085
Acquisition de capacités	2 874	3 239	3 483
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	15 575	16 178	16 674
Navigation maritime	Sans objet[1]	Sans objet[1]	1 435
Opérations maritimes et interventions	Sans objet[1]	Sans objet[1]	4 832
Total partiel	**85 488**	**87 465**	**98 094**
Services internes	5 099	5 209	5 946
Total	**90 587**	**92 674**	**104 040**

[1]Les équivalents temps plein réels pour Navigation maritime et Opérations maritimes et interventions pour les années financières 2023-2024 et 2024-2025 ont été déclarés par le ministère des Pêches et Océans avant l'intégration de la Garde côtière canadienne à l'Équipe de la Défense.

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

L'Équipe de la Défense s'est agrandie de 2 817 équivalents temps plein (ETP) civils au cours des trois dernières années, portant l'effectif ministériel total à plus de 30 000 ETP civils. En réponse à l'investissement du gouvernement du Canada visant à porter les dépenses de défense du Canada à 2 % du PIB, cette croissance s'est principalement concentrée au cours de l'année financière 2025-2026 (plus de 1 500 ETP civils). Les investissements dans des secteurs clés tels que la logistique, les soins de santé, l'ingénierie, les technologies de l'information, l'approvisionnement

et les fonctions de soutien organisationnel ont accru la capacité de l'Équipe de la Défense à fournir des capacités de défense essentielles, à soutenir l'état de préparation militaire et à répondre à des exigences opérationnelles croissantes. De plus, l'intégration de la Garde côtière canadienne au Ministère a entraîné le transfert de plus de 6 000 ÉTP civils à l'Équipe de la Défense, lesquels s'ajoutent aux 30 000 ÉTP mentionnés ci-dessus.

Le MDN a continué d'investir dans des initiatives de recrutement ciblées, dans l'amélioration des processus de dotation et de classification, ainsi que dans le recrutement de talents qualifiés rendus disponibles à la suite d'ajustements plus généraux des effectifs de la fonction publique. Ces activités ont renforcé la capacité du Ministère à développer les ressources nécessaires pour réaliser les priorités actuelles et futures en matière de défense.

Le tableau 10.8 présente les équivalents temps plein prévus pour chacune des responsabilités essentielles du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, ainsi que pour ses services internes, au cours des trois prochaines années. Les ressources humaines pour l'année financière en cours sont fondées sur les prévisions établies à partir des résultats cumulés à ce jour.

Tableau 10.8 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes pour les trois prochains exercices

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus en 2028-2029
Opérations	3 515	3 588	3 655
Forces prêtes au combat	43 894	44 680	45 372
Équipe de la Défense	22 704	23 090	23 414
Concept de force de l'avenir	2 068	2 072	2 064
Acquisition de capacités	3 501	3 521	3 520
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	16 897	16 997	17 091
Navigation maritime	1 687	1 721	1 756
Opérations maritimes et interventions	4 728	4 822	4 918
Total partiel	**98 994**	**100 491**	**101 790**
Services internes	5 957	5 962	5 916
Total	**104 951**	**106 453**	**107 706**

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Au cours des trois prochaines années, le MDN développera et maintiendra un effectif civil diversifié, performant et durable afin de soutenir les engagements du Canada en matière de défense et l'état de préparation opérationnelle. Le Ministère cherchera à concilier une croissance ciblée de ses effectifs avec des efforts continus visant à améliorer l'efficacité organisationnelle et

la planification, à moderniser les processus opérationnels et à veiller à ce que les ressources soient affectées aux secteurs les plus prioritaires.

Afin d'attirer les talents nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins, le MDN continuera de tirer parti d'initiatives de recrutement ciblées, de bassins de talents et de partenariats, particulièrement pour les métiers spécialisés et les postes techniques. Parallèlement, il améliorera son efficacité opérationnelle en optimisant les services numériques de ressources humaines, en simplifiant les processus et en modernisant les outils et les systèmes.

Collectivement, ces efforts renforceront la planification des effectifs, amélioreront le recrutement et le maintien en poste du personnel, et soutiendront l'expertise civile requise pour réaliser les priorités de défense du Canada.

La Force de réserve est une composante précieuse et intégrée de la Défense. Elle est divisée en quatre sous-éléments constitutifs distincts :

- Première réserve ;
- Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets ;
- Rangers canadiens ;
- Réserve supplémentaire (Réserve stratégique).

Tableau 10.9: Présente les ressources humaines totales prévues pour le personnel de la Force de réserve pour l'année financière 2025-2026

Sous-composante de la Force de réserve	Prévue 2025-2026	Réelles 2025-2026	Différence (réelles moins prévue)
Première réserve	30 000	25 198	(4 802)
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets	5 915	5 828	(87)
Rangers canadiens	5 680	4 783	897

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes :

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert ;
- Analyse comparative entre les sexes plus ;
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes ;
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grand projets de lÉtat.

Document d’appui

- Coûts prévus pour les principales opérations des Forces armées canadiennes

Dépenses fiscales fédérales

Le Rapport sur les résultats ministériels du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d’imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque exercice des estimations et des projections du coût de ces mesures dans Les dépenses fiscales fédérales.

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu’aux évaluations et aux résultats de l’ACS plus plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable David McGuinty, C.P., député

Ministre associé : L'honorable Jill McKnight, C.P., députée

Sous-ministre : Christiane Fox

Chef d'état-major de la défense : Générale Jennie Carignan, CMM, SMC, MSM, CD

Portefeuille ministériel :

- Ministère de la Défense nationale ;
- Forces armées canadiennes ;
- Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes ;
- Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense ;
- Cabinet du juge militaire en chef ;
- Recherche et développement pour la défense Canada ;
- Centre de la sécurité des télécommunications ;
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada ;
- Comité d'examen externe des griefs militaires.

Instruments habilitants :

- *Loi sur la Défense nationale* ;

- *Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications* ;
- *Loi sur les mesures d'urgence* ;
- *Loi sur l'aéronautique* ;
- *Loi sur les pêches*.

Année de constitution ou de création : 1923

Coordonnées du ministère

Adresse postale : 60 promenade Moodie, Ottawa, Ontario K1A 0K2, Canada

Numéro de téléphone : 613-992-4581

Courriel : information@forces.gc.ca

Site Web : https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale.html

Définitions

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et à d'autres initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons de faire preuve de davantage d'inclusion et d'adaptation ainsi que les méthodes permettant de cerner et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

Capacité (capability)

Pouvoir d'exécuter une opération militaire afin de produire un effet.

Cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif et mesurable qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis.

Crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses. Les ministères sont responsables de déterminer les dépenses prévues et doivent être en mesure de justifier les données financières présentées dans leur plan ministériel et rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le crédit énonce également les conditions régissant les dépenses.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada (Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones).

Équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre d'heures de travail d'un employé ou d'une employée divisée par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, une personne qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

Indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative pour évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les extrants ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

Indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative pour évaluer les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

Initiative horizontale (horizontal initiative)

Programme, projet ou autre initiative amenant deux ministères fédéraux ou plus à recevoir du financement pour travailler en collaboration à un résultat commun habituellement lié à une priorité gouvernementale et que les ministres y participant conviennent de désigner horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment l'exigence selon laquelle le ministère responsable doit rendre compte des dépenses et des résultats communs.

Plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des activités prévues et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois exercices. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

Priorité ministérielle (departmental priority)

Activité, plan ou projet sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'atteindre les résultats ministériels attendus.

Priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du rapport sur les résultats ministériels 2025-2026, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le Discours du Trône.

Programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

Rendement (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été dégagées.

Répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et des ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à l'atteinte de ses résultats.

Responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

Résultat (result)

Un résultat ou un extrant lié aux activités d'un ministère ou liées à une politique, un programme ou une initiative.

Résultat ministériel (departmental result)

Résultat général lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.